ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE

{1994-2014}

20 ANS DE PROMOTION DE LA COOPÉRATION DANS LA GRANDE CARAÏBE

ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE

{1994-2014}

20 ANS DE PROMOTION DE LA COOPÉRATION DANS LA GRANDE CARAÏBE

ACS AEC

Association of Caribbean States
Asociación de Estados del Caribe
Association des Etats de la Caraïbe

SRE
SECRETARÍA DE RELACIONES EXTERIORES

ESTADOS UNIDOS MEXICANOS

Enrique Peña Nieto
PRÉSIDENT DES ÉTATS UNIS MEXICAINS

José Antonio Meade Kuribreña
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES ÉTATS UNIS MEXICAINS

Alfonso David Múnera Cavadía
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE

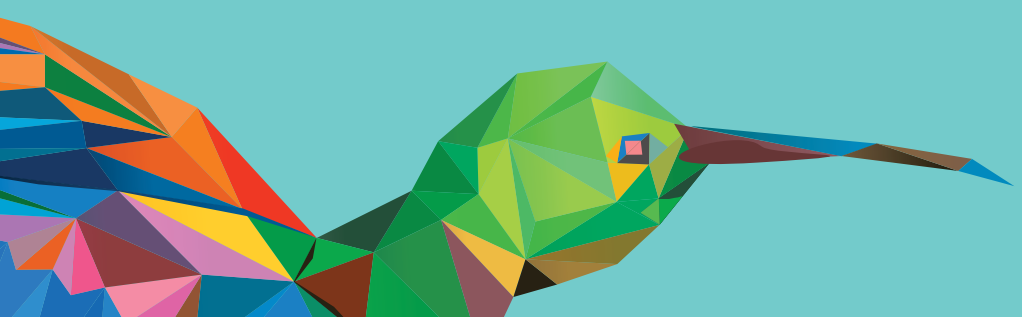

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE PERSPECTIVE 5

» Préface **Enrique Peña Nieto** 6

» Message du Secrétaire général de l'AEC **Alfonso Múnera Cavadía** 7

» Le Mexique et l'Association des États de la Caraïbe **José Antonio Meade Kuribreña** 10

» Trinité-et-Tobago et l'Association des États de la Caraïbe. Passé, présent et futur **Winston Dookeran** 13

NOTRE RÉGION. LA GRANDE CARAÏBE 18

LE DÉBUT 26

» **Une ère nouvelle de coopération régionale a germé: l'avènement de l'Association des États de la Caraïbe** 27

L'AEC EN MARCHE 35

» **Les deux premières décennies: 1994-2014** 36

MEMBRES ET ORGANISATION 48

» **Nos membres** 49

» **Notre structure et notre organisation** 58

LIGNES DE TRAVAIL ACTUELLES ET FUTURES 62

» **Un espace economique elargi en faveur du commerce et des investissements** 63

L'economie et le commerce dans la Grande Caraïbe 68

» **Réduire les risques de catastrophes** 76

Désastres dans les Caraïbes 80

» **La première Zone de Tourisme Durable au monde** 90

La Grande Caraïbe : une destination touristique 94

» **Pour une union aérienne et maritime des Caraïbes** 101

Transports et connectivité dans la Grande Caraïbe 105

» **L'évolution de la Commission de la mer des Caraïbes** 114

RÉFÉRENCES 119

SIGLES ET ABRÉVIATIONS 121

GUIDAGE DE NAVIGATION

Cliquez pour...

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE SUIVANT

CHAPITRE PRÉCÉDENT

ALLER À LA MONOGRAPHIE

RETOUR À SUJET PRINCIPAL

NOTRE PERSPECTIVE

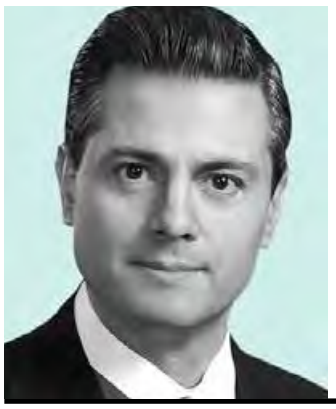

Préface

PAR ENRIQUE PEÑA NIETO
PRÉSIDENT DU MEXIQUE

Autrefois, les océans étaient des obstacles naturels qui maintenaient les peuples éloignés les uns des autres, mais aujourd'hui les mers, et tout particulièrement celle des Caraïbes, forment de précieux ponts entre les nations, au service du commerce, de la mobilité des individus et des échanges culturels.

A travers le Traité de Carthagène signé le 24 juillet 1994, nos vingt-cinq pays ont choisi de mettre à profit l'important potentiel de notre mer commune en créant l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Le but de cette initiative était tout à la fois d'identifier les problèmes que nous partageons et d'établir des objectifs communs, ceci afin de créer, pour l'ensemble de peuples de la région, un environnement davantage propice au développement.

Vingt ans plus tard, nous nous retrouvons au Mexique, dans le but de réaffirmer notre proximité. Nous nous sommes mis d'accord autour d'un agenda comprenant des questions d'une importance cruciale telles que le tourisme, le transport, le commerce et la prévention des désastres naturels. Notre but est de soutenir les secteurs économiques prioritaires, et de renforcer la connectivité et la compétitivité de notre région.

Ce livre numérique nos offre un panorama des résultats obtenus au cours des vingt premières années d'existence de l'AEC, ainsi qu'une réflexion sur les défis qu'il nous incombe de relever aujourd'hui.

Je félicite notre Association pour ce si symbolique anniversaire, en même temps que j'exprime ma reconnaissance envers ceux qui, à force de dévouement, de volonté et d'efforts, font de la Grande Caraïbe un trait d'union entre nos nations.

Message du Secrétaire général de l'AEC

PAR ALFONSO MÚNERA CAVADÍA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE

2013 a été une bonne année pour l'Association des États de la Caraïbe. Un regard sur ses activités et ses réalisations devrait lui apporter la reconnaissance de leurs citoyens. Après une longue pause, nous avons réalisé avec beaucoup de succès le Vème Sommet de Chefs d'État ou de Gouvernement à Pétionville, Haïti. Les résultats ont été fort positifs: nous avons adopté une très bonne Déclaration, dans laquelle les chefs d'Etat ont réaffirmé leur appui à l'Association et, après plusieurs mois de travail assidu, nous avons élaboré un plan d'action ambitieux mais réaliste, avec des projets concrets et réalisables dans les domaines prioritaires de coopération. En outre, l'enthousiasme a prévalu chez les pays membres, ainsi que la bonne disposition pour atteindre la consolidation de notre institution. Nous remercions, encore une fois, le gouvernement d'Haïti et le peuple haïtien pour ce qui doit être décrit comme un grand succès, surtout si l'on se souvient que ce sommet a eu lieu moins de trois ans après la tragédie humanitaire terrible occasionnée par le tremblement de terre de 2010.

Sous la présidence du Mexique (de même que sous celle du Panama par le passé), nous avons beaucoup avancé sur ce qui a été construit, avec des progrès très importants sur les buts et les objectifs précédemment définis. Nous sommes parvenus à la ratification de la Convention de la Zone de tourisme durable et nous avons commencé à travailler à sa mise en œuvre, ainsi qu'à la ratification de la Convention sur la réduction des risques de catastrophes ; nous avons remis sur pied le Fonds spécial et nous avons désigné une Directrice de projets ; nous avons approuvé l'engagement d'un expert consultant pour acheminer le travail de notre Commission de la Mer des Caraïbes et également la réalisation d'un grand symposium avec la participation d' organisations spécialisées dans les questions de la mer des Caraïbes et de pays donateurs; nous avons lancé l'initiative de la coopération dans le domaine de l'Education et de la Culture et nous travaillons déjà à des projets qui vont contribuer au processus de nous connaître nous-mêmes et de renforcer l'identité commune des peuples de la Caraïbe. Par ailleurs, nous avons avancé dans chacun des projets approuvés dans notre Plan d'action 2013-2015.

2014 sera aussi une bonne année pour notre organisation. Le gouvernement du Mexique, en sa qualité de président du Conseil des Ministres, a rempli sa fonction avec enthousiasme et conviction. En témoigne le fait qu'au cours du Sommet

NOTRE PERSPECTIVE

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AEC

ALFONSO MÚNERA CAVADÍA

> L'IMPORTANCE DE L'AEC NE FAIT PAS DE DOUTE. SA BÉNIGNITÉ A SON ORIGINE DANS LA NATURE DE SES OBJECTIFS, NOBLES ET AMBITIEUX : IL NE S'AGIT NON MOINS QUE D'IMPULSER LA COOPÉRATION ENTRE LES DIVERS PEUPLES DE LA GRANDE CARAÏBE DANS DES DOMAINES CLÉS POUR LEUR PROGRÈS MATÉRIEL ET SPIRITUEL.

de Pétionville, le Président du Mexique, Monsieur Enrique Peña Nieto, a proposé la réalisation du VIème Sommet de Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement à Mérida, Mexique, le 30 avril prochain, pour marquer le 20e anniversaire de l'AEC ; Nous avons accueilli avec le même enthousiasme sa proposition de développer au sein de l'AEC quatre grands projets dans les domaines de la Facilitation du commerce et la Prévention des risques de catastrophe. Nous avons travaillé intensivement pour qu'ils deviennent une réalité, afin de pouvoir les adopter au cours de notre Sommet, au profit des pays de la Grande Caraïbe.

Un autre fait de portée historique survenu pendant l'année que nous devons saluer, est l'admission de la Martinique et la Guadeloupe lors de la 19ème réunion extraordinaire du Conseil des Ministres réalisée à Trinité et Tobago comme membres associés de plein droit. La participation de Saint-Martin comme Membre associé a été également officialisée.

Toutes celles-là sont de bonnes nouvelles, mais je suis persuadé que le meilleur reste à venir. Notre Sommet de Mérida sera un grand pas vers l'avant dans le processus de consolidation de l'AEC et nous en sortirons avec des résultats tangibles et une énergie renouvelée. La convergence nécessaire dans la Grande Caraïbe recevra une nouvelle impulsion et la coopération pour la création d'un espace pour stimuler le commerce et l'investissement entre les îles de la Caraïbe et l'Amérique latine trouvera finalement un lieu propice à sa réalisation. Dans ce sens, nous aurons concrétisé la mise en marche de quatre nouveaux macro-projets de coopération régionale de grande envergure et avec l'enthousiasme renouvelé de nos membres, nous aurons avancé fermement par cette voie ouverte qui ne devra plus jamais être refermée.

Environ 280millions d'habitants vivent dans les pays membres de l'AEC c'est à dire près de 50 pour cent de la population totale de l'Amérique latine et la Caraïbe. Cependant, on oublie souvent qu'au delà de leurs frontières, à des endroits bien différents, habitent encore 20 millions au moins que nous pourrions appeler à juste titre la Diaspora de la Grande Caraïbe. L'importance de ces migrations grande-caribéennes ne doit pas être ignorée. Les envois de fonds, leur énorme potentiel pour le tourisme (activité centrale de la plupart de nos pays) et pour le développement de projets productifs, sont très importants. Les migrations, l'investissement et le tourisme devraient être des sujets propices pour promouvoir le dialogue au sein de l'AEC entre les nations et leur diaspora. Tout en gardant à l'esprit le sens profond que revêt le fait que la Caraïbe s'étende sans cesse au delà de ses territoires pour constituer une culture caribéenne, dont la connotation la plus remarquable est celle de devenir progressivement une culture mondiale.

L'importance de l'AEC ne fait pas de doute. Sa bénignité a son origine dans la nature de ses objectifs, nobles et ambitieux : il ne

NOTRE PERSPECTIVE

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AEC

ALFONSO MÚNERA CAVADÍA

L'ASSOCIATION EST UN ESPACE UNIQUE, CONÇU POUR SERVIR DE PONT ENTRE LES ILES ET LA CARAÏBE CONTINENTALE LATINO-AMÉRICAINE. ELLE EST UN GRAND OUTIL SERVANT À UNIR LES NATIONS DE LA GRANDE CARAÏBE AU DELÀ DES DIFFÉRENCES IDÉOLOGIQUES.

s'agit non moins que d'impulser la coopération entre les divers peuples de la Grande Caraïbe dans des domaines clés pour leur progrès matériel et spirituel. Cette diversité s'exprime quotidiennement dans leurs vies, à travers les langues d'utilisation collective, la religion qu'ils pratiquent, l'hétérogénéité de leurs populations, leur taille et celle des territoires qu'ils habitent et finalement, dans le manque de connaissance mutuelle, qui est le résultat de siècles de vie coloniale sous la domination de différents empires. Malgré toutes les différences signalées, ils partagent une identité fondée sur leur histoire et leur appartenance à un bassin marin, qui a été déterminant pour leur existence à bien des égards.

L'Association est un espace unique, conçu pour servir de pont entre les iles et la Caraïbe continentale latino-américaine. Elle est un grand outil servant à unir les nations de la Grande Caraïbe au delà des différences idéologiques, par l'exécution de projets stratégiques pour leur bien-être économique, mais aussi pour leur survie. Pour ne mentionner qu'un seul exemple, la coopération est fondamentale si nous voulons minimiser les conséquences du changement climatique et la vulnérabilité structurelle de la plupart de nos pays. Elle l'est de même pour surmonter la crise actuelle profonde des économies caribéennes.

À nous de saisir cette occasion pour prendre des mesures liées au bien-être de nos peuples. C'est notre devoir de renforcer l'Association des Etats de la Caraïbe afin qu'elle accomplisse de mieux en mieux les objectifs établis. Le VIème Sommet de Mérida représentera un grand pas en avant dans cette direction. Raison pour laquelle il est juste d'exprimer notre reconnaissance profonde au Gouvernement du Mexique pour l'enthousiasme et les efforts consentis à cet égard. Je saisis aussi cette occasion pour remercier également le gouvernement de Trinité-et-Tobago pour son soutien précieux comme siège de l'Association tout au long de ses vingt ans, qu'elle fête aujourd'hui.

Le Mexique et l'Association des États de la Caraïbe

PAR JOSÉ ANTONIO MEADE KURIBREÑA
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU MEXIQUE

La création de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) en 1994 a coïncidé avec un moment de l'histoire du Mexique où se produisait un changement du paradigme économique pour la nation. En 1986 le Mexique avait conclu les négociations en vue de l'entrée dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT, selon les sigles en anglais), qui amorçait un processus d'ouverture économique, de déréglementation et de coopération croissante et d'intégration avec des pays considérés comme des partenaires commerciaux.

Un des éléments qui guidaient cette nouvelle vision était la reconnaissance du fait que l'avenir de l'économie mondiale dépendait de plus en plus dans une large mesure des flux économiques internationaux, ce qui obligeait notre pays à construire des espaces d'intégration, susceptibles de renforcer sa base de production en la liant peu à peu aux chaînes de valeur internationales. L'Accord de libre-échange Nord-américain (ALENA), entré en vigueur le 1er janvier 1994, a marqué le début d'une nouvelle étape dans le développement économique, et a permis de négocier et de signer plusieurs accords semblables avec d'autres pays et d'autres régions du monde.

C'est dans ce contexte que l'initiative des pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), en vue de créer un espace de rapprochement régional, a été présentée au Mexique, à la Colombie et au Venezuela, ainsi qu'aux pays d'Amérique Centrale. Cette initiative tendrait à approfondir la relation entre les pays riverains de la Mer des Caraïbes et à promouvoir des échanges plus importants et une plus ample connectivité. L'intérêt de ce projet sautait aux yeux : il s'agissait d'une région de pays liés par la géographie, avec une histoire commune et désireux de consolider une zone de prospérité partagée.

Dès la naissance de ce mécanisme, le Mexique a pris une part active aux travaux. Le Mexique a été l'hôte de l'une des réunions de négociation du Traité instituant l'Association, du 3 au 5 juin 1994, qui a abouti à l'accord sur le texte fondateur, ce qui a permis de convoquer la Conférence de Cartagena, pendant laquelle le Traité a été finalement adopté.

En sa qualité de membre fondateur, le Mexique a signé l'Accord de Cartagena, le 24 juillet 1994, qu'il a ensuite ratifié le 28 avril 1995, quelques mois à peine avant que l'AEC démarre ses opérations. Une autre preuve de notre intérêt sans faille à participer à cette importante initiative est le fait que le Mexique a été élu au poste de premier Président du Conseil des mi-

NOTRE PERSPECTIVE

LE MEXIQUE ET L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE

JOSÉ ANTONIO MEADE KURIBREÑA

> AUJOURD'HUI, LE MEXIQUE ACCUEILLE LE VIÈME SOMMET DE L'ASSOCIATION, RAPPELANT NOTRE INTÉRÊT ET NOTRE DISPOSITION À TRAVAILLER POUR LA RÉGION, CONVAINCUS DE LA GRANDE PROMESSE QU'ELLE REPRÉSENTE.

nistres pour l'année 1996, période pendant laquelle a été précisé avec clarté l'échafaudage institutionnel de l'Association, y compris son premier programme de travail qui, d'ores et déjà accordait priorité à des thèmes comme le commerce, les transports, le tourisme et la conservation de la Mer Caraïbe, en tant que patrimoine commun.

Par la suite, le Mexique a eu de nouveau l'honneur de présider le Conseil des ministres en 2004 et 2013.

Lors de la présidence de 2013, qui vient de prendre fin, le Mexique a déployé d'importants efforts pour inciter les pays membres à se fixer des objectifs ambitieux et atteindre des résultats concrets. Il a, pour ce faire, dès le début de cette période, établi un programme de travail fondé sur les priorités de l'organisation et conçu afin d'encourager des contributions spécifiques pour chaque cas.

Les succès atteints grâce au programme incluent l'organisation, à Mexico, d'un atelier sur le rôle du Tribunal international du droit de la mer (TIDM) dans la solution des controverses liées au Droit de la mer dans les Caraïbes. Ce forum a offert des informations utiles aux débats de la Commission de la Mer des Caraïbes de l'AEC.

Un autre succès : l'organisation de l'atelier international sur la gestion intégrale du risque de catastrophes associées aux phénomènes naturels, crucial pour la région. Y ont été débattus des aspects de la gestion des catastrophes, comme l'intégration de systèmes de données géospatiales et la gestion de la vulnérabilité structurelle. Cette rencontre a mis tout particulièrement l'accent sur la nécessité de partager les expériences en matière de situations à risque et de réaction rapide, les stratégies de protection civile dans l'industrie du tourisme, les conditions juridiques de l'envoi et de l'accueil de l'aide humanitaire, et les instruments financiers de gestion des risques de catastrophes.

De même, la présidence mexicaine a soutenu l'élaboration d'une campagne de promotion de la ratification de l'Accord pour la création de la Zone de tourisme durable des Caraïbes (ZTSC) et l'Accord de coopération régionale en matière de catastrophes naturelles. Ces accords ont en fait entré en vigueur respectivement en novembre 2013 et mars 2014.

Aujourd'hui, le Mexique accueille le VIème Sommet de l'Association, rappelant notre intérêt et notre disposition à travailler pour la région, convaincus de la grande promesse qu'elle représente. En termes économiques, les chiffres de 2012 indiquent qu'actuellement les 25 pays qui forment l'AEC représentent ensemble 5% du PIB mondial. Nous recevons des investissements étrangers directs pour plus de 47 milliards de dollars et notre commerce total s'élève à 1,3 milliards de dollars.[1] Ces chiffres révèlent les résultats atteints jusqu'à maintenant et montrent

1 Données Banco de México, Fonds monétaire international (FMI) et Commission économique pour l'Amérique Latine et les Carïbes (CEPAL).

NOTRE PERSPECTIVE

LE MEXIQUE ET L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE

JOSÉ ANTONIO MEADE KURIBREÑA

> LES QUATRE NOUVEAUX PROJETS PROPOSÉS POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE FACILITATION COMMERCIALE ET DE GESTION INTÉGRALE DES RISQUES DE CATASTROPHES PEUVENT MARQUER LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ÈRE AU COURS DE LAQUELLE L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE DEVIENDRA UN VÉRITABLE CATALYSEUR DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE.

ce que l'on peut encore faire si la région progresse vers une plus grande intégration dans les flux économiques internationaux.

Ceci doit être, pour les prochaines années, l'un des objectifs phares de l'Association. Il est impératif de redoubler d'efforts pour faire de cette région une région plus compétitive, plus ouverte et mieux connectée. On y parviendra grâce à la coopération et à des actions menées conjointement. Conscient de cela, le Mexique, continuera d'œuvrer au sein de l'AEC. Les quatre nouveaux projets proposés pour la coopération en matière de facilitation commerciale et de gestion intégrale des risques de catastrophes peuvent marquer la naissance d'une nouvelle ère au cours de laquelle l'Association des États de la Caraïbe deviendra un véritable catalyseur de la coopération régionale. Le but qui nous anime et nous encourage est d'identifier les formules permettant de relever les défis régionaux et d'investir la volonté et les ressources nécessaires pour une collaboration conjointe nous menant à faire des solutions qui matérialisent notre prospérité partagée, une réalité.

J'invite les États membres et les membres associés à se joindre à cet effort, en proposant et en soutenant des projets de coopération susceptibles d'apporter des résultats concrets et des effets positifs pour nos populations. Je vous engage à consolider notre identité caribéenne et à faire, ensemble, de la région un acteur qui, non seulement, partage histoire et ambition, mais qui soit également présent dans l'économie internationale. Outre son caractère intrinsèquement admirable, la Mer des Caraïbes doit être un facteur d'unité entre nous, qui nous incitera à transformer la promesse d'intégration et de force faite en 1994, en une réalité.

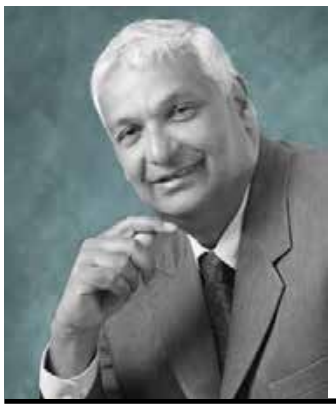

Trinité-et-Tobago et l'Association des États de la Caraïbe
Passé, présent et futur

PAR WINSTON DOOKERAN
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE TRINITÉ-ET-TOBAGO

Depuis sa création, et jusqu'à nos jours, Trinité-et-Tobago a entretenu des liens étroits avec l'Association des États de la Caraïbe (AEC) et a joué un rôle important dans les processus menant à sa création, servant de catalyseur à la genèse de l'AEC.

Quelle est la taille de la Caraïbe ? Il existe plusieurs moyens pour mesurer sa taille – du point de vue géographique, historique et économique. En un sens, il y a aussi la notion de civilisation caribéenne dans la mesure où nous incluons les pays d'Amérique centrale, de la mer des Caraïbes et les pays continentaux limitrophes de la mer des Caraïbes. Cette civilisation est riche en termes de culture, de langue, de patrimoine et d'histoire.

Avec le rapprochement de la région des Caraïbes, où plusieurs langues sont parlées – l'anglais, l'espagnol, le hollandais, le français et l'hindi, une nouvelle frontière est en train de se construire. En termes économiques, cela permet d'accroître et d'élargir l'espace pour l'interaction des peuples des Caraïbes.

Une étude récente publiée dans le *Caribbean Journal*, a révélé les informations suivantes :

> *L'économie des États membres de la CARICOM s'élève au total à environ $77,4 milliards, légèrement au-dessus de celle de Cuba, ce qui placerait la région en 65ème position au niveau mondial si elle constituait un seul pays.*
>
> *Si on considère la Caraïbe au sens traditionnel, c'est-à-dire la définition comprenant les États membres de la CARICOM, Porto Rico, la République dominicaine, les Territoires britanniques d'outremer, les Caraïbes françaises et néerlandaises et Cuba, l'économie de la région augmente à environ $352 milliards, ce qui les placerait parmi les 33 premiers pays du monde, soit juste au-dessous de la Colombie, selon les données de l'ONU. Si on ajoute les pays ayant une côte caribéenne comme la Colombie, le Venezuela, le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala, le PIB total de la région s'élèverait à environ $123 trillions, une économie plus grande que celle du Mexique et juste derrière celle de l'Espagne – soit la 14e plus grande à l'échelle mondiale selon les données de l'ONU.*

Ces données à elles seules montrent le potentiel de l'AEC et mettent en évidence les défis auxquels sera confrontée la diplomatie dans les années à venir.

NOTRE PERSPECTIVE

TRINITE-ET-TOBAGO ET L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE PASSE, PRESENT ET FUTUR

WINSTON DOOKERAN

TRINITÉ-ET-TOBAGO A EU LE PRIVILÈGE DE SERVIR DE PAYS D'ACCUEIL DU SECRÉTARIAT DE L'AEC DURANT L'ENSEMBLE DE SES VINGT ANNÉES D'EXISTENCE. NOUS NOUS RÉJOUISSONS EN EFFET DU BILAN LOUABLE DE RÉALISATIONS TANGIBLES DE L'ORGANISATION.

Le cadre régional

La création de l'AEC en 1994, a eu lieu à un moment où l'environnement extérieur était en évolution rapide avec l'émergence de blocs mondiaux, la formation de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et la pression en faveur de la libéralisation du commerce. L'entité a été envisagée comme une organisation régionale de consultation, de coopération et de concertation dans la Grande Caraïbe afin d'aborder ces dernières et d'autres questions qui restent importantes pour les pays de la région de la Grande Caraïbe.

L'AEC cherche à renforcer la coopération régionale afin de parvenir à des progrès durables du point de vue culturel, économique, social, scientifique et technique ; de développer le potentiel de la Grande Caraïbe ; de promouvoir un espace économique élargi pour le commerce et les investissements ; et d'établir les structures institutionnelles et accords de coopération nécessaires pour répondre aux différentes identités culturelles et besoins de développement au sein de la région. Actuellement, ces objectifs restent pertinents aux intérêts des États membres de l'AEC.

Il existe plusieurs organisations dans notre région, telles que : la CARICOM, la CEPALC, l'UNASUR, l'OEA, l'OECO et le SICA, pour n'en citer que quelques-unes, qui ont apporté des contributions précieuses. Toutefois, Trinité-et-Tobago continue de considérer l'AEC comme un pilier crucial de l'appareil de coopération fonctionnelle dans la région de la Grande Caraïbe.

Trinité-et-Tobago a eu le privilège de servir de pays d'accueil du Secrétariat de l'AEC durant l'ensemble de ses vingt années d'existence. Nous nous réjouissons en effet du bilan louable de réalisations tangibles de l'organisation. Nous avons toujours eu confiance dans l'aptitude de l'AEC à jouer le rôle envisagé par ses pères fondateurs et à dépasser leurs attentes en tant que véhicule pour unir les citoyens de la région de la Grande Caraïbe et instrument pour parvenir au bien-être durable. Au nom du Gouvernement de Trinité-et-Tobago je tiens à exprimer notre engagement sans équivoque à remplir notre obligation de pays d'accueil.

Conscient de son rôle de pays d'accueil, Trinité-et-Tobago a adopté la responsabilité de contribuer au bien-être de l'AEC et à en assurer la durabilité. Cela a conditionné la participation de notre pays aux activités de l'Association ainsi qu'au travail des différents Comités spéciaux et au Bureau exécutif du Conseil des ministres ; ayant assumé tout récemment le rôle de vice-président du Conseil des ministres pour la période 2014-2015. Préalablement à cela Trinité-et-Tobago avait accepté la présidence du Conseil des ministres dans l'année 2011. En outre, ce pays a assuré la présidence du Comité spécial pour le Transport durant deux mandats.

L'adhésion de Trinité-et-Tobago à l'organisation est fondée sur son engagement

NOTRE PERSPECTIVE

TRINITE-ET-TOBAGO ET L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE PASSE, PRESENT ET FUTUR

WINSTON DOOKERAN

UN ASPECT NOUVEAU DU CADRE DE CONVERGENCE PROPOSÉ EST LA NOUVELLE FORME DE PARTENARIAT PUBLIC ET PRIVÉ AU SEIN D'UNE « ÉCONOMIE DE LA MER DES CARAÏBES » BÂTIE SUR L'INTÉGRATION DE LA PRODUCTION, LA DISTRIBUTION ET LA COMPÉTITIVITÉ.

envers le caractère sacré de la souveraineté des États. C'est une source de fierté pour ce pays que l'AEC ait maintenu sa nature démocratique avec chaque État membre, qui, indépendamment de ses circonstances individuelles jouit des mêmes droits de participation que n'importe quel autre pays.

La voie à suivre : l'intégration sans frontières

J'ai avancé la notion d'une « réorientation de la convergence vers l'intégration » à laquelle j'ai fait allusion dans mon discours à la Réunion du Conseil des ministres à Panama en 2013. J'estime que l'AEC est un véhicule idéal pour faire avancer le processus vers la convergence qui est essentielle pour concrétiser une position de durabilité pour toutes les économies de la région, qu'elles soient grandes ou petites, sur la scène mondiale.

La Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) encourage la coopération afin de dégager les synergies des différentes sous-régions et d'avancer vers la convergence progressive dans un espace économique régional. On peut considérer l'AEC comme étant en mesure de favoriser la coopération pour faciliter la convergence pratique, par opposition à l'intégration traditionnelle.

Un aspect nouveau du cadre de convergence proposé est la nouvelle forme de partenariat public et privé au sein d'une « économie de la mer des Caraïbes » bâtie sur l'intégration de la production, la distribution et la compétitivité. Pour être durable, l'économie de la mer des Caraïbes doit être bâtie sur les quatre piliers suivants :

1. *Le développement inclusif et équitable* comprend l'élargissement des accords commerciaux pour faciliter un marché très élargi. Le développement inclusif implique également une nouvelle approche des partenariats pour inclure dans le processus l'ensemble des acteurs, y compris le secteur privé et la société civile, améliorant ainsi à long terme la qualité de vie de l'ensemble des parties prenantes.

2. *La croissance endogène* doit être fondée sur un espace régional impliquant les acteurs aux niveaux national et régional et devrait être impulsée principalement par le secteur privé. La croissance endogène transformatrice passera par une redéfinition du rôle du financement du développement et de l'équité dans l'espace de la mer des Caraïbes. La croissance endogène implique aussi le besoin d'aborder de façon simultanée la production, la distribution et la concurrence.

3. *La Compétitivité des Entreprises* est cruciale. Dans le contexte mondial actuel, les TIC sont essentielles à l'efficacité et à la compétitivité. La compétitivité est impulsée par l'innovation dans les domaines des sciences et de la technologie, ainsi que l'entrepreneuriat. L'amélioration de la productivité et des compétences de la main-d'œuvre dans l'espace de la mer des Caraïbes est cruciale. L'ac-

NOTRE PERSPECTIVE

TRINITE-ET-TOBAGO ET L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE PASSE, PRESENT ET FUTUR

WINSTON DOOKERAN

L'INFRASTRUCTURE POUR LA NOUVELLE FRONTIÈRE DE CONVERGENCE DES CARAÏBES COMPREND LES LIAISONS DE TRANSPORT MONDIALES, LES LIAISONS AÉRIENNES ET LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATIONS AYANT DES CAPACITÉS TRANSFRONTALIÈRES, LA GESTION ET LA SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES ET LA RÉGLEMENTATION DU MOUVEMENT DES PERSONNES.

cès aux finances, les environnements favorables au commerce et à l'innovation, la promotion de l'entrepreneuriat et du secteur privé sont d'autres conditions fondamentales pour parvenir aux résultats souhaités.

4. *L'adaptation et le réalignement des institutions*, parmi lesquelles l'AEC jouit d'une importance primordiale, permettront une réorientation des impératifs politiques vers la convergence requise.

Ces quatre grandes stratégies de convergence ont été identifiées pour soutenir les piliers de l'Économie de la mer des Caraïbes. Ces stratégies tournent autour des finances, du regroupement, de l'infrastructure et de la production, qui sont mutuellement interdépendants et de ce fait doivent être abordés ensemble. Le processus de convergence économique devra permettre la reconfiguration de l'architecture économique et financière.

Un mandat pratique à venir

L'infrastructure pour la nouvelle frontière de convergence des Caraïbes comprend les liaisons de transport mondiales, les liaisons aériennes et les technologies de communications ayant des capacités transfrontalières, la gestion et la sécurité aux frontières et la réglementation du mouvement des personnes. Un transport régional amélioré et à coût réduit est absolument crucial pour faciliter un mouvement accru de marchandises et de personnes au sein de la région.

À l'occasion de la Réunion ministérielle tenue au Panama, en février 2013, des discussions entre Caribbean Airlines et la compagnie colombienne Avianca ont été entamées au sujet de la mise en opération de vols directs entre la Colombie et Trinité-et-Tobago. Selon la Ministre des Affaires étrangères de la Colombie, Maria Angela Holguin Cuellar, cela faciliterait certainement les affaires et le commerce entre les deux pays.

Les subtilités du processus nécessitent une collaboration future mais afin d'établir un point de départ quatre priorités immédiates sont essentielles à la mise en place du mouvement de convergence.

Il convient de souligner que le développement des transports et de la logistique sont essentiels à la réalisation d'une croissance endogène transformatrice et d'une compétitivité dans l'économie de la mer des Caraïbes.

Nous devons reconnaître que la mobilité des finances et des capitaux joue un rôle fondamental dans le maintien des piliers de convergence de l'économie de la mer des Caraïbes et assure l'existence d'un marché de capitaux pleinement intégré et la libre circulation des capitaux.

Nous devons réaffirmer que la sécurité énergétique et alimentaire s'avère essentielle à la convergence de l'économie de la Mer des Caraïbes et assurer que ces idéaux sont réalisables.

NOTRE PERSPECTIVE

TRINITE-ET-TOBAGO ET L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE PASSE, PRESENT ET FUTUR

WINSTON DOOKERAN

> SI VINGT ANS NE CONSTITUENT QU'UN GRAIN DE SABLE SUR LE RIVAGE DE L'HISTOIRE HUMAINE, ILS REPRÉSENTENT PRESQU'UNE ÉTERNITÉ POUR UNE JEUNE ORGANISATION QUI A DÛ FORGER SON IDENTITÉ DANS UNE ÈRE DE TURBULENCES SANS PRÉCÉDENTS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE.

Nous devons nous accorder à ce que les institutions de financement du développement soient isolées et divisées entre le secteur public et le secteur privé en termes de fonctionnement. Afin de permettre la mise en opération des partenariats souhaités entre les secteurs public et privé, il conviendra de demander à toutes les institutions de financement du développement dans la région (BDC, BID, CAF et autres) de reconfigurer leur paradigme de prêts au sein de la région pour traiter les problèmes actuels et soutenir le processus de convergence.

Cette exposition ne fournit que le cadre préliminaire pour s'engager sur la voie de la convergence. Afin de terminer le parcours, nos efforts conjoints et assidus seront nécessaires et le forum prévu par l'AEC est très bien placé pour soutenir ce processus.

Joyeux vingtième anniversaire

Si vingt ans ne constituent qu'un grain de sable sur le rivage de l'histoire humaine, ils représentent presqu'une éternité pour une jeune organisation qui a dû forger son identité dans une ère de turbulences sans précédents sur la scène internationale. Trinité-et-Tobago salue d'abord les autres États membres pour leur conviction et leur appui à l'AEC.

Nous tenons aussi à féliciter tous les Secrétaires généraux sous la direction desquels l'organisation est devenue une composante essentielle de la machinerie d'intégration régionale. Je tiens à faire mention en particulier du Professeur Norman Girvan pour sa contribution précieuse durant une période difficile pour l'AEC. Nous devons rendre un hommage particulier à notre actuel Secrétaire général, Son Excellence Alfonso Múnera Cavadía, sous la direction duquel nous avons assisté à des progrès importants dans le travail et l'état de l'organisation, ainsi qu'à l'ensemble du personnel du Secrétariat au cours de son histoire.

Happy twentieth anniversary!
Gelukkig twintigste verjaardag!
¡Feliz veinte aniversario!
Joyeux vingtième anniversaire!

NOTRE RÉGION
La Grande Caraïbe

La Grande Caraïbe

Dans l'hémisphère nord, à l'est d'où convergent les deux grands plateaux continentaux des Amériques, s'étend une mer d'environ 2,7 millions de kilomètres carrés dont la superficie d'influence est encore plus vaste que celle de ses eaux de couleur turquoise.

La Grande Caraïbe (concept politique créé au sein de l'AEC) fait frontière commune avec les côtes de l'Amérique du nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud. Elle s'étend de la péninsule du Yucatan jusqu'aux Guyanes, entourant les Grandes et les Petites Antilles, comprenant même les archipels qui se situent là où ses courants se diluent dans le Golfe du Mexique et dans l'Océan Atlantique, des Îles Bahamas jusqu'à Trinidad.

Les éléments historiques et culturels communs réduisent les distances qui séparent ce grand ensemble géographique, caractérisé par l'éparpillement physique, rassemblant une diversité de populations avec des croyances, des langues et des coutumes qui, malgré leurs différences, partagent le patrimoine de la Mer des Caraïbes et un passé qui les unit.

Baie de Terre-de-Haut dans les Îles des Saintes de l'archipel de la Guadeloupe.

Situation et caractéristiques géographiques

La mer des Caraïbes se situe dans l'hémisphère nord occidental, entre les latitudes 9° et 22°N et les longitudes 89° et 60°W ; elle se trouve enclavée entre les continents nord et sud-américains. Elle repose sur cinq bassins sous-marins dénommés Yucatan, Caïman, Colombien, Vénézuélien et Grenade. Tout à côté de la Jamaïque, la fosse des Caïmans constitue le point le plus profond de cette mer, atteignant les 7,6 kilomètres de fond.

Composées d'îles volcaniques, les Petites Antilles marquent la zone où la plaque tectonique nord-américaine se submerge sous la plaque caraïbe. Cette dernière compte 3,2 millions de kilomètres carrés et comprend une partie de l'Amérique Centrale continentale et le fond de la mer des Caraïbes. Cette plaque se déplace vers le sud-est à raison de 10 à 20 millimètres par an.

La région enregistre une activité sismique constante et possède des volcans en plusieurs endroits. A l'image du nord du Venezuela, les grandes îles du nord (Porto Rico, Cuba, la Jamaïque et Hispaniola) sont montagneuses, vestige des temps où les plaques nord et sud-américaines se joignaient. A l'ouest, la plaque caraïbe converge avec celle de Cocos, formant une ceinture volcanique allant du Mexique au nord du Panama.

L'archipel des Caraïbes s'étend sur près de 4000km, en un arc de cercle allant du cap de San Antonio, à Cuba (à 200km des côtes du Yucatan) à Trinité (laquelle se trouve à une vingtaine de kilomètres du continent sud-américain). Il compte plus de 7000 îles, îlots, cayes et récifs.

PLAQUES TECTONIQUES DE LA GRANDE CARAÏBE

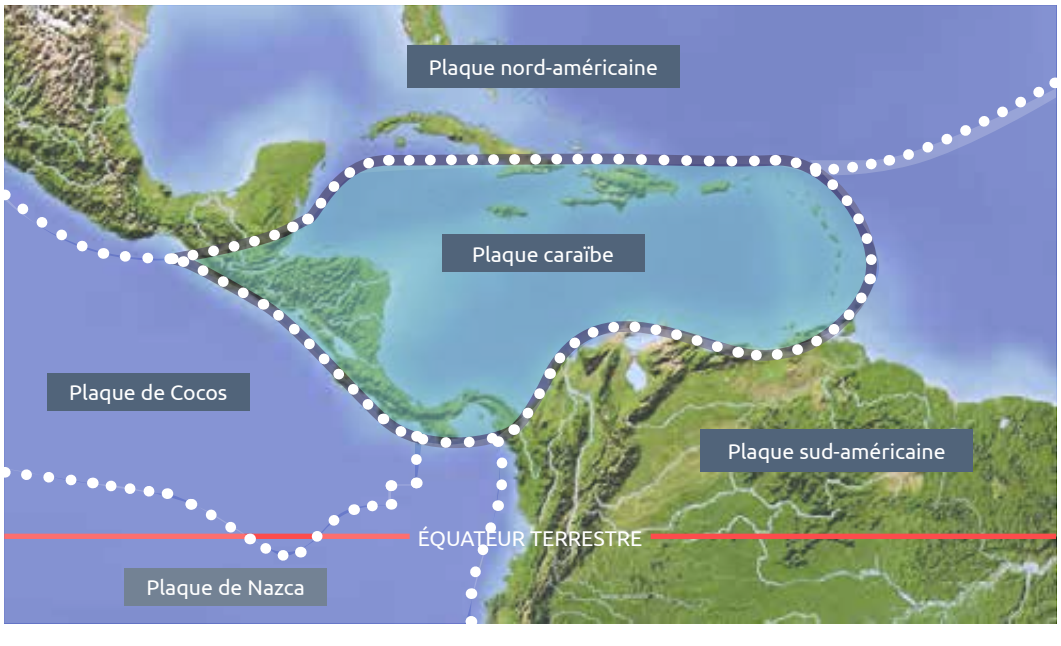

Coucher de soleil sur la plage à la Barbade.

Climat

C'est un climat généralement tropical (chaud et humide), avec, cependant, d'importantes différences locales en fonction des formations montagneuses, des courants marins et des vents, ce qui fait de la région une suite de microclimats. La température moyenne des Caraïbes insulaires est de 28°C en été et de 24°C en hiver. La température moyenne de la mer oscille entre 26°C et 28°C, entre l'été et l'hiver.

Les précipitations annuelles vont de 25 centimètres par an sur l'île de Bonaire à 900 centimètres par an dans certaines parties de la Dominique. Les vents atteignent, eux, une vitesse moyenne de 16 à 32 km/h, et les tempêtes tropicales peuvent dépasser les 120km/h.

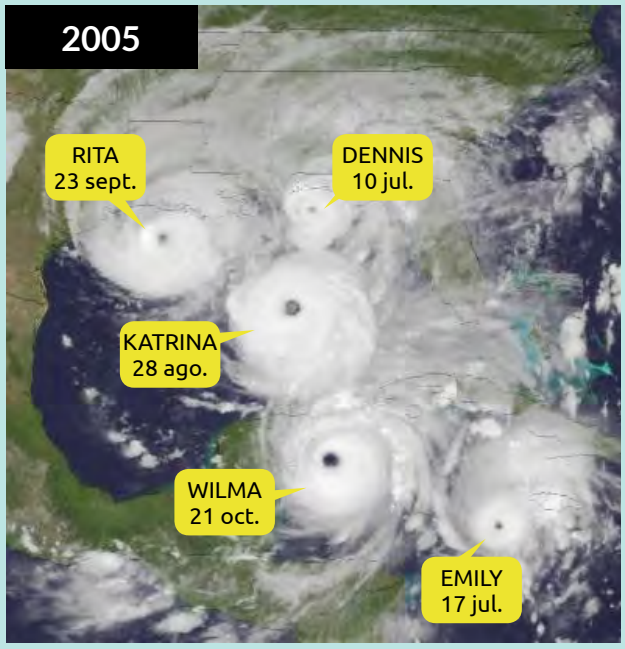

LA SAISON DES OURAGANS

généralement de juin à novembre. Ces phénomènes atmosphériques atteignent souvent une ampleur dévastatrice, et malgré une moyenne annuelle de huit ouragans, la saison 2005 en a connu quinze, dont quatre de catégorie 5, avec des vents dépassant les 250km/h : **Emily**, **Katrina**, **Rita** et **Wilma**.

Faune marine d'un récif corallien dans la mer des Caraïbes.

Biodiversité

Les caractéristiques topographiques de la Grande Caraïbe se transcrivent sous forme de divers types d'écosystèmes tels que des bois, des forêts tropicales, des mangroves, des zones broussailleuses et des plages.

Ces espaces abritent une faune, une flore et des champignons très divers. Parmi les espèces animales, on y trouve des poissons, des oiseaux, des mammifères, des reptiles et des invertébrés marins.

La mer des Caraïbes compte environ 52000 kilomètres carrés de récifs coralliens, ce qui représente 9% de la superficie mondiale de ce type de formations. Ces récifs se voient menacés par le tourisme intensif, la pollution et la surpêche. Chaque année, on tire du bassin des Caraïbes environ 500'000 tonnes de produits marins provenant de quelques 170 espèces ; cependant, on estime qu'une part importante des activités de pêche n'est pas prise en compte par les statistiques officielles.

Le flamand de la Caraïbe (*Phoenicopterus ruber*).

Fleur tropicale dans le jardin botanique de Balata, en Martinique.

Le singe capucin à la face blanche ou singe du nouveau monde (*Cebus capucinus*).

Masque en bois, Haïti.

Marché de Linen, Agostino Brunias, en Dominique (circa 1780).

Population

Les pays membres de l'AEC regroupent une population totale de 280 millions d'habitants. Rien qu'avec les régions caribéennes du Mexique, de la Colombie et du Venezuela, le bassin des Caraïbes compte déjà plus de 120 millions de personnes (dont 44 millions en occupent la partie insulaire).

Cette population se distingue par sa grande diversité ethnique et culturelle, produit de la fusion entre le socle autochtone, le colonialisme européen (espagnol, anglo-saxon, français, hollandais et portugais) et les diverses migrations, volontaires ou forcées : africaines, amérindiennes, asiatiques (Inde, Chine et Java) et moyennes-orientales (syrienne, libanaise, juive).

Camarades de classe, La Havane, Cuba.

Langues

La diversité linguistique est une autre caractéristique distinctive. Dans la région des Caraïbes, on parle l'espagnol, le français, l'anglais et le néerlandais, des langues créoles d'origine africaine et des langues autochtones.

Dans les pays de la Grande Caraïbe, il est fréquent que le "créole" et les langues autochtones soient les langues parlées au quotidien par la majorité de la population d'origine populaire.

Canal de Panama.

Economie

Durant plus de trois siècles, les pays des Caraïbes ont fourni à l'Europe de précieuses denrées telles que la noix de muscade, la cannelle et le cacao, mais par-dessus tout le sucre, le coton et le tabac, ainsi que l'indigo pour les teintures et, au XXème siècle, la banane. A l'heure actuelle, l'agriculture continue d'employer un grand nombre de personnes, tandis que plusieurs produits agricoles (café, tabac, banane, sucre et épices) figurent au rang des principales exportations. Cependant, à mesure que les pays de la région cherchent à diversifier leur économie, l'agriculture perd du terrain par rapport à d'autres secteurs.

Au sein de la zone économique de la Grande Caraïbe, la production de pétrole et de produits raffinés ainsi que l'extraction minière jouent un rôle important pour certaines économies. Certains pays ont investi dans le développement de produits industriels différenciés dans l'industrie lourde, l'industrie légère et l'industrie d'assemblage, tandis que d'autres se sont spécialisés dans le développement de services financiers tels que les places financières « offshore » et les zones franches.

Plusieurs pays de la région tirent une grande partie de leurs revenus du tourisme. Le dernier rapport de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies indique qu'en 2012, on a dénombré 21 millions de touristes dans les Caraïbes et 9 millions en Amérique Centrale, ce qui représente une hausse des visites de 3,7% et 7,3% respectivement, par rapport à l'année précédente. Ces touristes internationaux qui visitent la Caraïbe (76%) et l'Amérique Centrale (58%), le font pour des raisons de loisir et de divertissement.

Une femme prépare les feuilles de tabac pour les mettre à sécher, Honduras.

Parmi les touristes internationaux visitant les Caraïbes et l'Amérique Centrale, le 76% et le 58% respectivement le font pour des raisons de loisir et de divertissement.

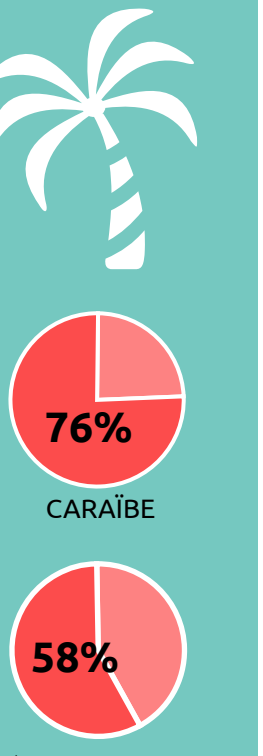

Petite fille parée pour **le Carnaval à Trinité et Tobago.**

Djembe, instrument à percussion d'influence africaine.

Culture

L'espace de la Grande Caraïbe est également à l'origine d'une riche et diverse gamme de produits culturels. Plusieurs prix Nobel de littérature et auteurs prestigieux sont originaires de cette région ou s'en sont inspirés. Dans les galeries d'art européennes et nord-américaines, la peinture haïtienne a obtenu une reconnaissance internationale, tandis que la région a vu fleurir une offre gastronomique issue de la fusion de recettes et d'ingrédients indigènes, espagnols, anglais, français, hollandais et africains.

Plat de poisson, avec l'akée (ou aki), fruit national de Jamaïque.

Les indiens de l'Est qui ont émigré à Trinidad et conservent leurs traditions grâce au chant et à la musique.

La musique représente la production culturelle des Caraïbes la plus populaire et la mieux connue dans le monde entier. La région est en effet le berceau d'une grande variété de rythmes et de styles de danse : le calypso, le reggae, la salsa, le son, le merengue et la cumbia sont quelques-unes des créations locales qui ont fait le tour du monde.

Les festivals et carnavals sont également des formes d'expression culturelle profondément enracinées dans les Caraïbes. On y voit fusionner la musique, la danse, les costumes et la comédie. Le Carnaval de Trinité-et-Tobago est le plus connu d'entre eux, et est considéré comme l'un des événements culturels les plus attrayants de la région.

PROPOSED PLAN OF ACTION FOR THE
ESTABLISHMENT OF AN ASSOCIATION
OF CARIBBEAN STATES ACS)
NEWS REPORT
ACS Communique
AMERICA LATINA

LE DÉBUT

CERTIFICA:
Que la presente reproducción es fiel fotocopia tomada del origin
del "CONVENIO CONSTITUTIVO DE LA ASOCIACION DE ESTADOS DEL CARIBE
que reposa en los archivos de la Oficina Jurídica de es
Ministerio.
Dada en Santafé de Bogotá, D. C., a los ocho (8) días del mes
septiembre de mil novecientos noventa y cuatro (1994).
HECTOR ADOLFO SINTURA VARELA
Jefe de la Oficina Juríd

Asociación
de Estados
del Caribe

Regional leaders together at last
ACS SUMM
New era begins
NOTE from Page 1
of the region, particularly the youths "who are anxious to have problems solved."
A five-page communique issued at the end of the summit, which dealt primarily with trade, tourism and transportation, said the deliberations "took place in
communique said.
It added that such an era will be characterised by the strengthening of integration, consultation and "concerted action in order to ensure greater cultural, economic, political, scientific, social and technological co-operation among

Association of Caribbean States (ACS)
CONVENTION SIGNED
ACS as trade booster
CARTEGENA, COLOMBIA: Trinidad and Tobago was among 25 countries yesterday that signed the convention establishing the Association of Caribbean States (ACS). Prime Minister Patrick Manning signed on behalf of TT at the ceremony held at the Cartegena Convention Centre in Colombia. Manning returned to

Discours de Fidel Castro, Président de la République de Cuba, pendant le Sommet inaugural de l'Association des États de la Caraïbe, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 15 août 1995.

Une ère nouvelle de coopération régionale a germé: l'avènement de l'Association des États de la Caraïbe

Vers la fin des années 1980, les Chefs de Gouvernement de la Communauté de la Caraïbe (CARICOM) ont ressenti une urgence croissante de forger des relations plus étroites avec leurs voisins du Bassin Caraïbe. Ce désir d'élargir le processus d'intégration cherchait à englober toutes les nations baignées par la Mer des Caraïbes, y compris d'autres Etats de la Caraïbe, de l'Amérique centrale et les pays riverains de l'Amérique du Sud. Dans ce contexte, la CARICOM a décider de créer la West Indian Commission (WIC) en juillet 1989, à Grenade sous la présidence de Sir Shridath Ramphal, dans le but d'analyser une manière de réussir à impulser un mécanisme de coopération avec leurs voisins. Quelques années plus tard, en 1992, cet organisme indépendant proposé dans le rapport « *Le temps d'agir* » entrainera la création d'une Association des Etats de la Caraïbe (AEC), qui connut géographiquement un essor sans précédent.

Les propositions s'adaptent à la perfection sur la nécessité de la CARICOM d'approfondir la coopération au delà de ses limites et de renforcer son pouvoir de négociation dans l'économie mondiale par la création d'un espace économique élargi. Les Pays membres ont pu concevoir le potentiel de cette nouvelle entreprise qui allait inclure 200 millions de personnes de l'Amérique latine et la Caraïbe.

Pendant la Première Réunion spéciale de la Conférence de la CARICOM, au mois d'octobre 1992, l'unanimité a prévalu entre les Chefs de Gouvernement, qui ont convenu d'entamer la consultation avec d'autres Etats sur la recommandation de la WIC. Les discussions ont suivi à la réunion tenue par le Bureau de la CARICOM avec les représentants des Gouvernements de la Colombie, Cuba, la République Dominicaine et le Venezuela, afin d'analyser la proposition. L'idée a été accueillie ouvertement par ces pays. Le dialogue diplomatique a poursuivi dans la Réunion CARICOM/Amérique centrale réalisée à San Pedro Sula, Honduras.

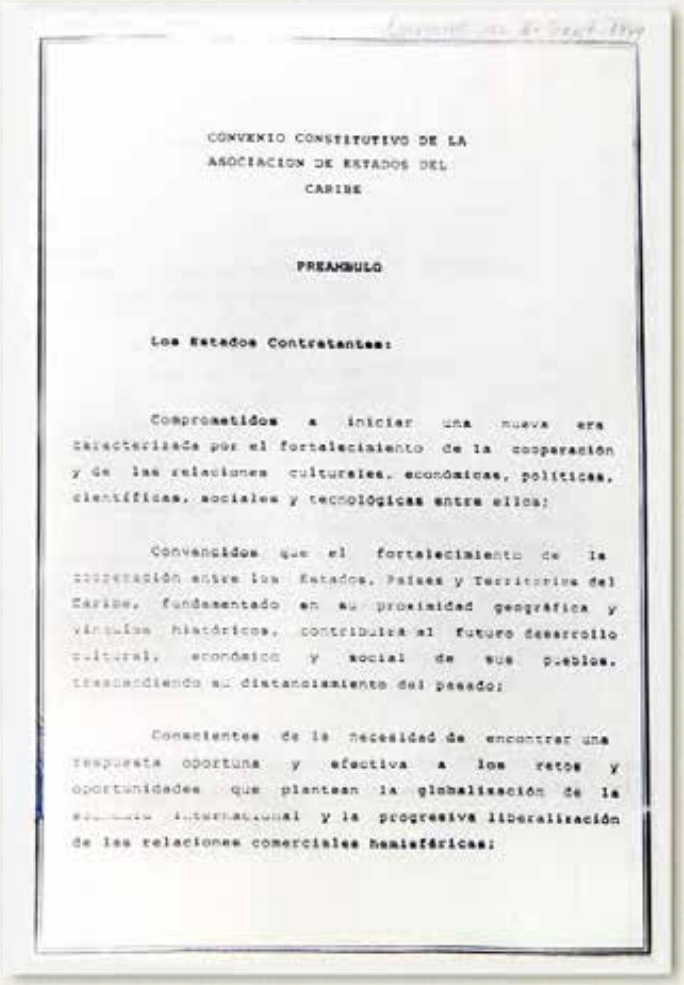

CONVENIO CONSTITUTIVO DE LA
ASOCIACION DE ESTADOS DEL
CARIBE

PREAMBULO

Los Estados Contratantes:

Comprometidos a iniciar una nueva era caracterizada por el fortalecimiento de la cooperación y de las relaciones culturales, económicas, políticas, científicas, sociales y tecnológicas entre ellos;

Convencidos que el fortalecimiento de la cooperación entre los Estados, Países y Territorios del Caribe, fundamentado en su proximidad geográfica y vínculos históricos, contribuirá al futuro desarrollo cultural, económico y social de sus pueblos, trascendiendo su distanciamiento del pasado;

Conscientes de la necesidad de encontrar una respuesta oportuna y efectiva a los retos y oportunidades que plantean la globalización de la economía internacional y la progresiva liberalización de las relaciones comerciales hemisféricas;

Convention créant l'AEC, copie certifiée gardée aux Archives historiques Genaro Estrada du Ministère des affaires étrangères du Mexique.

Le moment historique du lancement de la proposition a pris encore de l'essor après le début des négociations menant à donner vie à l'Accord de libre échange du Nord de l'Amérique (ALENA) et aux politiques de l'Union européenne en matière commerciale. Le climat économique international en évolution rapide, accompagné des mesures de libéralisation adoptées par les pays de l'Amérique latine et la Caraïbe, a accru l'appétence indispensable pour l'intégration et la coopération au niveau régional, ainsi que pour le développement de liens économiques plus étroits fondés sur la géographie, en particulier dans le domaine du commerce et l'investissement, afin de renforcer la compétitivité économique.

Pendant le Sommet ministériel CARICOM-Amérique Centrale à Kingston, en Jamaïque, en mai 1993, les ministres des pays respectifs se sont félicités de la proposition de créer l'AEC. Par la suite, des progrès significatifs et des engagements francs ont été faits lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM, le Suriname et le Groupe des Trois (G3), (Colombie, Mexique et Venezuela), à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago: Octobre 1993, où un calendrier a été fixé pour la mise en place de l'AEC.

La négociation de la Convention instituant l'AEC a commencé dans un atelier tenu à Kingston, en Jamaïque en Mars 1994. Deux réunions, l'une à Saint-Domingue, République dominicaine, et une dernière dans la ville de Mexico ont été convoquées. Le but principal était de s'accorder sur la nature, la portée et les objectifs de l'Association ainsi que la manière dont les pays, les Territoires d'outre-mer de la Caraïbe et des organisations non gouvernementales participeraient.

De gauche à droite : **Noor Hassanali**, Président de Trinité et Tobago ; **Patrick Manning**, Premier ministre de Trinité et Tobago ; et le premier Secrétaire général de l'AEC, Simón Molina Duarte ; lors du premier Sommet de l'AEC, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 15 août 1995.

REPUBLICA DE COLOMBIA

EL SUSCRITO JEFE DE LA OFICINA JURIDICA DEL
MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES

C E R T I F I C A :

Que la presente reproducción es fiel fotocopia tomada del original del **"CONVENIO CONSTITUTIVO DE LA ASOCIACION DE ESTADOS DEL CARIBE"**, que reposa en los archivos de la Oficina Juridica de este Ministerio.

Dada en Santafé de Bogotá, D. C., a los ocho (8) dias del mes de septiembre de mil novecientos noventa y cuatro (1994).

HECTOR ADOLFO SINTURA VARELA
Jefe de la Oficina Juridica

REPUBLICA DE COLOMBIA
MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES

AEC-14(IX)

A C T A D E D E P O S I T O

DIEGO CARDONA CARDONA
Viceministro de América y
Soberanía Territorial

OLIVER ALBERT FARRES MARTINS
Embajador de México

Acte de dépôt de l'instrument de ratification du Mexique à l'Accord constitutif de l'AEC gardée aux Archives historiques Genaro Estrada du Ministère des affaires étrangères du Mexique.

En juillet 1994, l'intégration régionale a poursuivi son cours constant de croissance progressive. Pendant la Quinzième réunion de la Conférence de Chefs de Gouvernement de la Communauté de la Caraïbe, du 4 au 7 juillet 1994, à Bridgetown, Barbade, les Chefs de Gouvernement ont exprimé leur désir de signer au cours de ce même mois, que la Convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe.

C'est dans le cadre de ce scénario de création d'une nouvelle ère d'intégration régionale, caractérisée par le renforcement de la coopération, la Convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe a été signée le 24 juillet 1994, à Carthagène des Indes, Colombie. Tel qu'il est énoncé par cette Convention, l'Association est une organisation de consultation, de concertation et de coopération, dont l'objectif est de définir et promouvoir la mise en œuvre de politiques et de programmes. La Convention est entrée en vigueur le 4 août 1995.

Avec la signature de la Convention, cette organisation de la Grande Caraïbe, intégrait au début 25 membres et 3 membres associés. Elle a été crée comme instrument pour la coopération fonctionnelle entre les nations qui partagent un patrimoine commun: la mer des Caraïbes. Parmi les domaines de coopération se trouvent en premier lieu le commerce, le transport et le tourisme. D'autres actions prioritaires, comme les catastrophes naturelles et l'environnement, la Mer des Caraïbes et les problématiques en matière de développement social, culturel, scientifique et technologique, ont été incorporées au Programme de travail de l'AEC pendant la Première réunion du Conseil des Ministres, réalisée au Guatemala en décembre 1996.

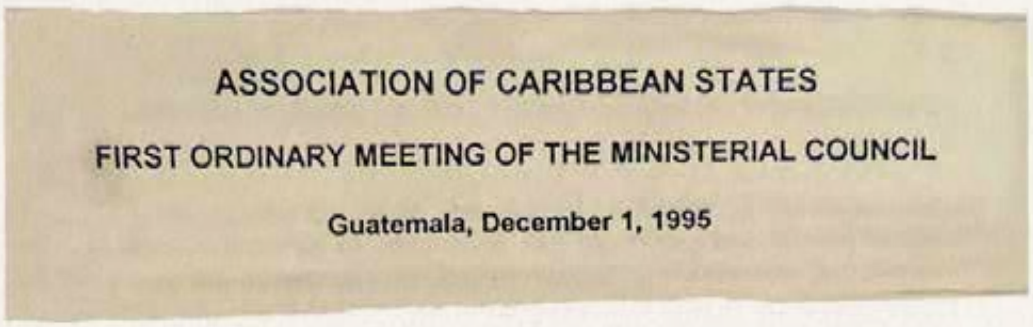

ASSOCIATION OF CARIBBEAN STATES

FIRST ORDINARY MEETING OF THE MINISTERIAL COUNCIL

Guatemala, December 1, 1995

LE DÉBUT

AMERICA LATINA

OTRO ORGANISMO MULTILATERAL:

La Asociación de Estados del Caribe

Diario de Monterrey,
20 août 1995.

Aucun autre mécanisme de coopération dans la région de la Caraïbe n'a épousé un tel appel expansif. Dès le début, quatre groupes régionaux ont été distingués: CARICOM, le Groupe des Trois, l'Amérique centrale et les non-groupés (Cuba, Panama et République dominicaine). Les Territoires d'outre-mer ont été inclus en tant que membres associés. La création de l'AEC représente une opportunité stratégique pour développer de nouvelles formes de coopération régionale.

Les détails des tâches de l'Association seraient négociés dans les mois qui ont suivi la signature de la Convention. Entre autres questions importantes, il fallait désigner un Secrétaire général, choisir un Pays siège et définir un budget.

Le Premier Sommet de l'AEC a été convoqué le 17 et 18 août 1995, à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago. Au cours de cette réunion, Trinité-et-Tobago a été choisie comme Siège de l'Association, après que la République Dominicaine et le Venezuela aient retiré leurs nominations. M. Simón Molina Duarte, de nationalité vénézuélienne, a assumé la responsabilité de la conduite de l'organisation comme premier Secrétaire général de l'AEC et le Conseil a élu le Mexique comme Président du Conseil des Ministres pour une période d'un an. Sous la présidence du Secrétaire des Affaires Etrangères du Mexique, José Ángel Gurría.

Au Guatemala, le 30 Novembre et le 1er Décembre 1995, le Conseil des ministres a tenu sa première réunion ordinaire et a adopté 12 conventions. Citons, à titre d'exemple, le programme de travail de l'AEC, les conditions de participation des membres associés, des observateurs et des acteurs sociaux, les règles de procédure du Conseil des ministres et le Règlement de Secrétariat.

Cette organisation supranationale unique dans la Caraïbe pour son ampleur, empreinte d'optimisme, de vitalité et du soutien de ses leaders, a mis en évidence la volonté d'aborder frontalement les nouveaux défis à relever dans l'hémisphère, dans un environnement mondial changeant. Les leaders à l'époque ont entamé une démarche audacieuse et entrepris le voyage de création collective de nouvelles opportunités pour leurs territoires. Aujourd'hui, après vingt ans d'existence, l'AEC a survécu à de nombreux défis et a resurgi revitalisée, et elle continue à promouvoir la coopération fonctionnelle entre ses Etats membres.

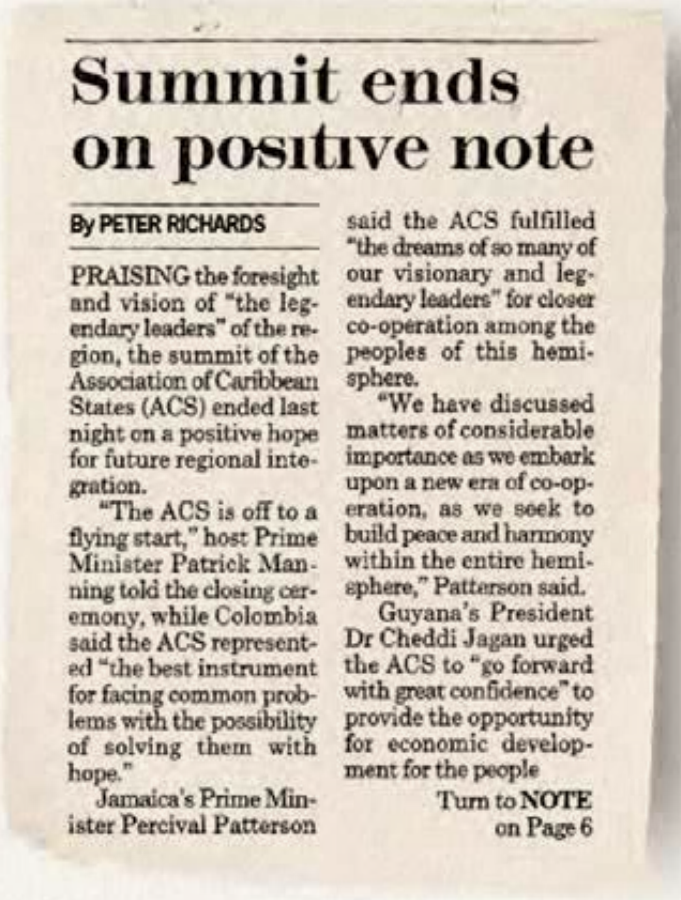

Summit ends on positive note

By PETER RICHARDS

PRAISING the foresight and vision of "the legendary leaders" of the region, the summit of the Association of Caribbean States (ACS) ended last night on a positive hope for future regional integration.

"The ACS is off to a flying start," host Prime Minister Patrick Manning told the closing ceremony, while Colombia said the ACS represented "the best instrument for facing common problems with the possibility of solving them with hope."

Jamaica's Prime Minister Percival Patterson said the ACS fulfilled "the dreams of so many of our visionary and legendary leaders" for closer co-operation among the peoples of this hemisphere.

"We have discussed matters of considerable importance as we embark upon a new era of co-operation, as we seek to build peace and harmony within the entire hemisphere," Patterson said.

Guyana's President Dr Cheddi Jagan urged the ACS to "go forward with great confidence" to provide the opportunity for economic development for the people

Turn to NOTE on Page 6

Trinidad Guardian,
17 août 1995.

Trinidad Guardian,
17 août 1995.

Historic day for TT, ACS

HISTORY is being created in Port-of-Spain today with the opening of the first-ever summit of Caribbean and Latin American nations on three vital sectors — tourism, trade and transportation.

Today's event — a sharp and welcome contrast to the political turmoil of recent weeks — concludes tomorrow, on the eve of Carifesta VI, with specific proposals on how the 25-member Association of Caribbean States (ACS) can enhance co-operation for progress in the three identified sectors.

Some 13 years after ex-President Ronald Reagan launched his Caribbean Basin Initiative (CBI) with an East-West cold war prism, the ACS — an idea spawned by the Caribbean Community (Caricom) — becomes a functional reality. It constitutes a diversified market of approximately 200 million and combined gross domestic product (GDP) of some US$500 billion.

The so-called ideological pariahs that were excluded from the CBI at the time of its inauguration — Nicaragua, Cuba and El Salvador — are among the 25 nations that have brought the ACS into force.

Policy Change

Changes in government in Nicaragua (where the Sandinistas are perceived to be on the rebound) and El Salvador have resulted in them becoming CBI "beneficiary" countries.

The United States, however, continues its policy of hostility towards Cuba and its President, Fidel Castro, the only head of government to have been pointedly excluded from President Bill Clinton's Summit of the Americas last December in Miami.

But the Clinton administration is quite capable of learning how significantly attitudes and policies have changed across nations of the Western Hemisphere that, for all of Washington's influence and power, Castro is today in Port-of-Spain participating in the biggest gathering of Caribbean and Latin American States since that "Miami Summit".

Cuba, with which Caricom has a Joint Commission as a mechanism for pursuing technical, trade, economic, cultural and scientific co-operation, is today a member of the Caribbean Tourism Organisation (CTO) — despite a concerted effort by Washington under two previous administrations to frustrate.

Even before the birth of the ACS, the powerful

AS I SEE IT

By RICKEY SINGH

'The presence of the great majority of heads of state and government of the ACS grouping for the two-day Summit on Tourism, Trade and Transportation is obviously an encouraging indication of the seriousness being placed on making this newest institutional mechanism in the Caribbean-Latin American region a success story.'

CUBAN PRESIDENT FIDEL CASTRO

PRIME MINISTER PATRICK MANNING

and not so powerful nations of Latin America had ended the US-crafted isolation of this Caribbean nation whose geography and history cannot be obliterated by any American blockade.

With the European Union and Britain in particular playing key roles in fostering closer business relation with Cuba — amid all the fulminations of aging cold-war warriors like Senator Jesse Helms — "the Economist Conference", an internationally recognised initiative, is arranging to hold its Third Roundtable with the Government of Cuba from October 23-25.

The Government of Prime Minister Patrick Manning — caught up as it still is in a domestic battle with Speaker of Parliament, Occah Seapaul, and now the combined opposition also — has not missed the significance of placing Trinidad and Tobago in a better position to do business with Cuba.

Success Story

Consequently, its decision to permit the Cubans to establish a full-fledged embassy in this twin-island republic, just when arrangements are being made for the location of the headquarters of the ACS secretariat in this Caribbean island where Caricom was born some 22 years ago.

The presence of the great majority of heads of state and government of the ACS grouping for the two-day Summit on Tourism, Trade and Transportation is obviously an encouraging indication of the seriousness being placed on making this newest institutional mechanism in the Caribbean-Latin American region a success story.

Even if the more complex issue of tourism in the tri-sectoral agenda proves very challenging in shaping guidelines for future policies, the current summit is expected to come up with some very positive recommendations on maritime co-operation and trade initiatives.

The trade segment, to be pursued within the framework of decisions of the 1994 Summit of the Americas, and in particular the proposed creation of a hemisphere-wide free trade zone by the year 2005, encompasses such areas as:

Inter-sectoral linkages through regional trade; existing patterns of intra-ACS trade; possibilities of intra-ACS trade and impediments and ACS response to hemispheric and global trade trends.

The deliberation on sea and air transportation will focus on the proposals from their technocrats and ministers on the establishment of an ACS shipping line operating from Mexico — a member of the North American Free Trade Association (NAFTA) — to Brazil and including Miami.

Arising from the decisions of the Summit on Tourism, Trade and Transportation, the ACS secretariat — being established under a Venezuelan economist, Simon Molina Duarte — as its first Secretary General, is expected to become quickly active in co-operating with the Secretariats of SELA, Caricom, SICA/SIECA and CAIC in advancing the co-operation programmes of the ACS countries.

House Arrest

For Prime Minister Manning personally, this is a very important and memorable week. Perhaps as memorable, for different reasons, as the one when he had Port-of-Spain brought under a State of Emergency in order to place one person under house arrest — Speaker of Parliament Seapaul.

It is a rare occasion for a West Indian Prime Minister to play host to such a large and distinguished gathering of Caribbean and Latin American leaders and Ministers for an economic summit and immediately thereafter welcome them for an altogether different event — the Caribbean region's premier cultural festival — Carifesta.

No one should envy Mr Manning his moment of glory — whatever the political benefits resulting from statements by appointed spokespersons among his distinguished overseas guests, and the positive media coverage of both the ACS tri-sectoral summit and Carifesta.

Manning has taken a lot of political beating these past weeks — not all unjustified — and especially from his once close colleague, ex-Foreign Minister Ralph Maraj, who may have committed a fatal political error in speaking on a platform of the oppposition United National Congress (UNC), while still a PNM parliamentarian.

More about this at another time, as we await the forthcoming local government elections. For now, the Prime Minister needs and deserves a period of calm and co-operation on all sides as he hosts the "economic summit" and Carifesta.

Amid all the political bacchanal at the domestic level, the faithful and competent technocrats of the Trinidad and Tobago Public Service, officials of the Caricom, SELA, SICA/CIECA and CAIC secretariats have been working feverishly to make the summit on Trade, Tourism and Transportation a successful event.

It is to be hoped that the summit will indeed be regarded as productive and, consequently, successful.

Let us also look forward to Carifesta VI, which opens tomorrow, climaxing in two weeks time as an even more memorable event than the fifth such festival, the first of which was held in Guyana in 1972.

Trinidad Express,
19 août 1995.

Summit ends on high note

PRIME MINISTER Patrick Manning believes the ACS is "off to a flying start" and his only regret about the two-day inaugural Summit is that two of the men responsible for its formation were not present.

Those men were Sir Shridath Ramphal, chairman of the West Indian Commission which proposed the ACS, and former Jamaica Prime Minister Michael Manley, who liaised with the Spanish- and French-speaking ACS members to ensure their presence at the Summit.

"We have come to the end of history," Manning said in his closing address at the Summit at the Trinidad Hilton just after 6 p.m. yesterday.

He noted that all ACS members were represented at the Summit.

Manning said he was sure when people looked back on the inaugural Summit, they would come to the inescapable conclusion that it was time well-spent in the promotion of regional and, perhaps in time, world integration.

Manning was the last to sign the Communique issued by the ACS members and after he did this around 5.40 p.m., there was a lusty round of applause.

The five-page Communique stated that the Heads of State and Government at the Summit were "conscious that the prime objective of their efforts must be aimed at improving the standard of living of their people and particularly, at effectively combatting the critical state of poverty in which a large part of them exists, and commit themselves to promote the sustainable development of the region, as a viable strategy aimed at improving these conditions."

The Communique went on to deal with the broad views of the ACS member-countries on trade, tourism and transportation.

At a news conference immediately following the signing, Manning revealed that the Declaration of Principles on Trade, Tourism and Transportation agreed to by the ACS members, was amended to "take cognisance" of drug trafficking.

He said the ACS could not ignore drug trafficking if it was dealing with trade, tourism and transportation.

ACS Secretary-General Dr Simon Molina-Duarte has been mandated to, among other things, appoint a Task Force to work on the establishment of a Tourism Fund.

The ACS Budget, meanwhile, is supposed to be finalised at the next Council of Ministers meeting in Guatemala at the end of November.

Molina-Duarte said the political will demonstrated at the Summit would make it impossible for the ACS to fail.

Others who spoke at the closing session were Nicaragua President Violeta Barrios de Chammorro, Jamaica Prime Minister P J Patterson, Colombian Foreign Minister Rodrigo Pardo, and Guyana President Dr Cheddi Jagan.

Patterson said it was appropriate that the inaugural ACS Summit was held here since the Treaty establishing Caricom was signed here, and it was here too that Caricom agreed to establish the ACS.

He said the ACS must seek to build peace in the hemisphere, "excluding no nation and omitting no people."

Pardo, whose country declared a State of Emergency this week to deal with escalating violence, noted that Colombia was "living through difficult times."

He said he felt the ACS was the best instrument to help his country face its problems and solve them.

He added that while there might have been some "confusion" during this first Summit, the important point was that the Summit would generate work for the future.

A CHANCE TO MEET JAGAN

GUYANESE nationals who are interested in meeting with President Cheddi Jagan can do so today from 9 a.m. at the Scarlet Ibis Room at the Trinidad Hilton.

Trinidad Newsday
19 août 1995.

Page 4 NEWSDAY Saturday August 19, 1995

NEWS

ACS Summit ends and now... it's time for action

BY CURTIS WILLIAMS

THE first ever Heads of Government Conference of the Association of Caribbean States came to end yesterday with the member countries committing themselves to working together in an effort to combat the changing world economic environment.

It was also a conference in which the Communist state of Cuba was accepted as an integral part of the ACS and was embraced by the member countries.

In fact in a news conference held after the signing of the joint communique, Chairman of the Conference, Prime Minister Patrick Manning, made the point that Cuba was an integral part of the region and the problems which other countries may have with the Caribbean island was a political one.

The Prime Minister noted that Cuba was not invited to the recent Summit of the Americas and was not a part of that agreement.

CUBAN PRESIDENT Fidel Castro, ACS embraces his country.

Manning said it was for this reason he suggested a Free Trade Agreement be reached by the member countries of the ACS before the time came for negotiations so that Cuba would not be left behind.

President of Mexico Ernesto Zedillo told journalists that his country did not feel that its relations with the United States would be strained because it has embraced Cuba.

He said the fact was that Mexico was diversifying its foreign policy and looking to new partners.

Zedillo said Mexico was committed to the ACS of which Cuba is a part and wanted closer collaboration with its neighbours. Manning said the job of the ACS Secretariat would be to implement the plan of action and the declaration of principles which was adopted by the heads.

Among the agreements reached by the leaders was the need to promote the region in the international market place as one tourist destination and to work out a system for getting the money to pay for the promotional effort.

The conference recognised the importance of tourism to all the member countries and noted the need to protect the environment in order to preserve the region's competitive advantage.

There were also agreements on Trade and Transportation.

Manning said the leaders recognised that there was little trading within the region and admitted that the countries found themselves in a Catch 22 situation since they had little to trade with each other and could not offer each other more goods because they had no means of transporting the goods.

In the end, a five-page communique was issued.

Trinidad Newsday,
28 août 1994.

Communique on ACS signing

GEORGETOWN, GUYANA: Following is the text of a communique issue here yesterday by the Caribbean Community Secretariat on the recent signing of the Association of Caribbean States convention in Colombia:

"On the occasion of the observance of the birthday of the liberator Simon Bolivar, July 24, 1994, the Heads of State and Government, the Ministers of Foreign Affairs and the representatives of: Antigua and Barbuda, The Bahamas, Barbados, Belize, Colombia, Costa Rica, Cuba, Dominica, Grenada, Guatemala, Guyana, Haiti, Honduras, Jamaica, Mexico, Nicaragua, Panama, the Dominican Republic, Saint Kitts and Nevis, Saint Lucia, Saint Vincent and the Grenadines, Suriname, Trinidad and Tobago and Venezuela, met in Cartagena de Indias, Republic of Colombia, for the purpose of signing the Convention establishing the Association of Caribbean States (ACS).

The Heads of State and Government welcomed the fact that this initiative, which has its origin in the decision adopted by the Conference of Heads of Government of the Caribbean Community (Caricom) at its special meeting held in October 1992 and advanced by the second Caricom/Central America Ministerial Conference, as well as by the Meeting of Heads of State and Government of the Caribbean Community and the Group of Three and the Vice President of Suriname, had permitted the establishment of a global framework for the adoption of common positions among the States, Countries and Territories of the Caribbean.

The Heads of State and Government emphasised the universal character which will guide their new organisation both with respect to its composition as well as to its operation.

They stressed the importance of the Association of Caribbean States as a Forum for consultation, concerted action and co-operation among the States, Countries and Territories of the Caribbean Basin.

The Heads of State and Government expressed satisfaction with the timely establishment of the ACS, whose objectives are economic integration, the creation of an enhanced space of free trade and co-operation among the countries of the Caribbean which will enable the Region to meet the challenges and exploit the opportunities arising from the globalisation of the international economy and the progressive liberalisation of hemispheric trade relations.

The Heads of State and Government reaffirmed their convictions that the Conclusion of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations (MTNs) within the GATT represented a positive development, and that the Caribbean Region needed to secure the maximum benefit offered by the establishment of the World Trade Organisation.

"In this regard, the Heads of State and Government emphasised that one of the major benefits of the ACS will be to promote the interests of our Region in international economic and trade fora.

In this connection, they expressed the hope that the conclusion of the Uruguay Round and the establishment of the World Trade Organisation would contribute to ensuring the greatest benefits for the members of the ACS.

The Heads of State and Government acknowledged that a Member State of the Association, Mexico, has presented the candidacy of its distinguished President, Carlos Salinas De Gortari, for the position of Director-General of the new world Trade Organisation.

Single Candidature

They agreed that it would be highly desirable for the entire Caribbean to co-ordinate their efforts and present a single candidature so that the interests of the entire Region may be duly promoted.

The Heads of State and Government congratulated the member countries of the Caribbean Community (Caricom) and the Government of the Republic of Colombia on the signing of the agreement on Trade, Economic and Technical Co-operation between these two parties - an agreement which takes its place among other free trade agreements concluded among different states of the ACS and which will facilitate the process towards the creation of a Caribbean Free Trade Area.

The Heads of State and Government reaffirmed the shared responsibility for the preservation of the environment and of the environmental integrity of the Caribbean Sea. They agreed on the necessity of deploying the collective capabilities of the Region in developing and exploiting its resources in an environmentally sound and sustainable manner in order to enhance the quality of life of present and future generations of their peoples.

The Heads of State and Government expressed appreciation for the hospitality extended by the Government of the Republic of Colombia, the local authorities and the people of Cartagena de Indias."

(CANA)

LE DÉBUT

Regional leaders together at last

ACS Summit

CUBA'S Fidel Castro may be the headline grabber, but the first summit of the ACS will showcase a battery of the leaders of the region. Following are pen-portraits of some of the leaders who are attending:

LESTER BIRD

Lester Bird, Prime Minister of Antigua and Barbuda, born February 21, 1938 in New York City.

Married. Four daughters. Law degree, University of Michigan.

First elected to parliament in the 1970s. Prime Minister in 1994.

FIDEL CASTRO

Fidel Castro, President of Cuba since 1959 following the Cuban Revolution. Premier

ERNEST SAMPER PIZANO

Ernest Samper Pizano, President of Colombia since August 7,1994. Born August 3, 1950. Degree in economics and law, Javeriana University of Bogota. Married with three children.

OWEN ARTHUR

Owen Arthur, Prime Minister of Barbados. Born October 17, 1949. Master's degree, UWI, Mona. Married. No children. Free-market economist. Elected Prime Minister September 6, 1994.

Manuel Esquivel, Prime Minister of Belize. Born May 2, 1940 in Belize City. B.Sc, Loyola University. Married with three children. Elected in 1993.

JOSE FIGUERES JR

Jose Figueres Jr, President of Costa Rica. Son of former president and national hero, the late Jose Pepe Figueres, leader of 1948 revolution.

Born December 24, 1954. Engineering degree from West Point; Master's degree from Harvard's Kennedy School of Government. Married with two children.

ARMANDO CALDERON SOL

Armando Calderon Sol, President of El Salvador since April 1, 1994.

Born June 24, 1948. Attorney-at-law. Doctorate in jurisprudence and social sciences from the University of El Salvador. Married, three children.

DR CHEDDI JAGAN

Dr Cheddi Jagan, President of Guyana since October 1992.

US-trained dentist. Premier of pre-independence British Guiana from 1957 to 1964.

Eldest of 11 children. Born March 22, 1918 on a Guyanese sugar estate. Attended Howard University in Washington, graduate of Northwestern University Dental School in Chicago.

PERCIVAL J PATTERSON

Percival J Patterson, Prime Minister of Jamaica, since 1992 when he assumed office to finish the term of Michael Manley who retired for health reasons.

Born April 10, 1953, in Jamaica. Attorney-at-law. B.A. in English literature, UWI, Mona and law degree from the University of London.

Divorced. Two children.

Keith Mitchell, Prime Minister, Grenada. Elected 1995.

ERNESTO ZEDILLO

Ernesto Zedillo, President of Mexico since December 1, 1994. Born December 27, 1951, in Mexico City. Undergraduate studies in economics at the National Polytechnic Institute in Mexico City. Attended Yale on a doctoral scholarship. Married, four children.

VIOLETA CHAMORRO

Violeta Chamorro, President of Nicaragua since 1990 as a consensus candidate of forces opposing the ruling Sandinista Front.

Born in Nicaragua October 18, 1929 to a wealthy family. Attended Roman Catholic schools in the United States. In 1950, married Pedro Joaquin who was assassinated by Sandinista Front members. Four children.

RAFAEL CALDERA

John Compton, Prime Minister of St Lucia.

Born May 1926. Law degree, University of Wales; Economics degree, London School of Economics. Married, three children.

James Mitchell, Prime Minister, St Vincent and the Grenadines, 63. Current term in office started in 1994. Born May 15, 1931. Pursued agronomy studies at UWI; BSc. University of Br. Columbia. Divorced, three daughters.

Ronald Venetiaan, President, Suriname. Born June 18, 1936. Graduate of Algemere Middlebare School in Suriname. Doctoral degree in mathematics and physics from University of Leiden in Netherlands. Married, four children.

Rafael Caldera, President, Venezuela. Born January 24, 1916. Law degree from Central University of Venezuela. Married, six children. Served in Venezuelan Congress until 1948 military coup.

Forced into one-year exile in 1957. Re-elected president in 1993. First presidential term ended in 1974.

DenzilDouglas, Prime Minister, St Kitts/Nevis, elected 1995.

Trinidad Guardian,
17 août 1995.

ACS technical meeting adopts Plan of Action

FOLLOWING is the conclusion of the full text of the Plan of Action on Trade, Transportation and Tourism for the 25-member group of the Association of Caribbean States (ACS) at a two-day technical meeting here, obtained by *CANA*:

(iii) promote the development of intermodel transportation in the region which will bring new possibilities for maritime investments to make this service more efficient and competitive;

(iv) encourage the shipping lines to work together to expand the range of on-carriage arrangements among themselves and to make these more widely known to potential shippers;

(v) examine novel approaches to providing regular intra-ACS commercial services, including the Venezuelan initiative of using a navy ship to transport commercial cargo to the small ports of the Eastern Caribbean.

PORT SERVICES

"With respect to the provision of port services, we are conscious that a major effort needs to be made to reform and restructure labour and management systems, and in some instance to modernise ports in our states, countries and territories.

"We also recognise that documentation requirements and processes need to be streamlined and in some cases simplified, and the turn around time for aircraft and ships improved. In this context, we resolve to:

(i) encourage and assist our port authorities and worker organisations to address the issue of port costs and efficiency through, inter alia, modernising payments and reward systems, training and re-ployment of labour and the reduction of unnecessary bureaucratic requirements. We call on the International Labour Organisation (ILO) and the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) to assist us in this process;

(ii) examine the future scope and role of the public and private sector in the provision of port services, with a view to ensuring the adoption of the most efficient and cost effective arrangements;

(iii) assist our port authorities to co-operate and collaborate more actively among themselves in the existing institutional arrangements, such as the Inter-American Ports and Harbours Conference (IAPH), the Port Management Association of Eastern Caribbean States (PMAECS), the Central American Maritime Commission (COCSTRAM), the Caribbean Shipping Association (CSA) and the permanent technical committee on ports of the Organisation of American States (OAS). As a priority, we urge them to focus attention on:

(a) the simplification and streamlining of documentation requirements in our various ports to facilitate the movement of goods, services and people by sea, with specific reference to the provisions of the International Convention on the Facilitation of Maritime Traffic 1965, as amended;

(b) the identification of areas of cooperation to reduce costs and improve efficiency, particularly in minimising the time and costs to shippers and ship operators. In this context, we encourage them to explore the possibilities of joint ventures and other forms of economic association in areas such as training, port facilities development and utilisation;

(c) the establishment of an appropriate Electronic Data Inter-change (EDI) information system to link ports, shippers and shipping lines in the ACS region.

AIR TRANSPORTATION

"We recognise that lower costs structure, effective schedule integration, improved air access and enhanced corporate relations programmes are important elements for the success and survival of the airlines in the ACS states, countries and territories.

"We also recognise that airline management needs to be an integral part of this process and to be firmly committed to the goal of closer intra-ACS collaboration.

"We the Governments of the ACS states, countries and territories resolve to:

(i) examine the regulatory and operational framework which exists within the ACS states, countries and territories, including the nature and context of our bilateral air transport agreements, our obligations to our air carriers and the overall attitude of ACS states, countries and territories on contemporary significant air transport policy matters, as well as the need for adequate safeguards and safety nets for the protection of the ACS members as developing states, countries and territories.

(ii) evaluate the potential air access benefits which could arise from the negotiation of certain air services agreements on a group basis, using the Community of Interest principle of ICAO;

(iii) where feasible, give favourable consideration to the use of the Community of Interest principle as a means of improving both intra and extra regional air access arrangements;

(iv) sensitise the authorities and management of airports to the economic benefits and convenience of improving facilitation by implementing the standards and recommended practices of Annex 9 of the Chicago Convention and other initiatives and to urge them to become more pro-active in this area;

● ACS continues on Page 17

Trinidad Newsday, 19 août 1995.

Trinidad Newsday,
22 août 1995.

NEWS REPORT

ACS Communique

PORT-OF-SPAIN, TRINIDAD: Following is the text of the communique issued in Port-of-Spain after a summit of Association of Caribbean States (ACS) leaders:

"The Inaugural Summit of Heads of State and Government and Representatives of the states, countries and territories of the Association met in Port-of-Spain, Trinidad and Tobago on 17-18 August, 1995. It was preceded by the meeting of officials held on 14-15 August, 1995 and a ministerial meeting on 16-17 August, 1995.

All these meetings took place in an atmosphere of cordiality, collaboration and mutual understanding.

This meeting was attended by the Hon Lester Bird, Prime Minister and Minister of Foreign Affairs of Antigua and Barbuda; the Hon Owen Arthur, Prime Minister and Minister of Finance and Economic Affairs of Barbados; the Rt Hon Manuel Esquivel, Prime Minister and Minister of Finance and Economic Development of Belize; H E Dr Fidel Castro, President of the Republic of Cuba; the Hon Edison James, Prime Minister and Minister of External Affairs of Grenada; H E Dr Cheddi Jagan; President of the Co-operative Republic of Guyana; the Rt Hon Percival J Patterson, Prime Minister of Jamaica; H E Mr Ernesto Zedillo, President of the Republic of Mexico; the Hon Violeta Barrios de Chammorro, President of the Republic of Nicaragua; the Hon Denzil Douglas, Prime Minister of St Kitts and Nevis; the Rt Hon John Compton, Prime Minister and Minister of Finance, Planning and Development of St Lucia; the Rt Hon Sir James Mitchell, Prime Minister and Minister of Finance of St Vincent and the Grenadines; H E Dr Runaldo R Venetiaan, President of the Republic of Suriname; Hon Patrick Manning, Prime Minister of the Republic of Trinidad and Tobago; H E Dr Rafael Caldera, President of the Republic of Venezuela.

In addition to the Heads of State and Government, other Representatives were the Hon. Hubert Hughes, Chief Minister of Angailla; Hon R Croes, Vice Minister of Aruba; the Hon C A Smith, Minister of Public Safety and Immigration of The Commonwealth of the Bahamas; the Hon Roderigo Pardo, Minister of External Relations of the Republic of Colombia; Hon Fernando Naranjo, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Costa Rica; the Hon Carlos Morales Troncoso, Minister of Foreign Affairs of the Dominican Republic; the Hon Victor Manuel Lagos Pizatti, Minister of Foreign Affairs of the Republic of El Salvador; the Hon. Alejandro Maldonado Aguirre, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Guatemala; the Hon Claudette Werleigh, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Haiti, General Walter Lopez Reyes, Vice President of the Republic of Honduras; HE Mr Gabriel Lewis Galindo, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Panama; Hon Lucette Michaux Chevry, President of the Regional Council of Guadeloupe; Captain IAL Chance, Minister of Transport, Netherlands Antilles and the Hon Derel Taylor, Chief Minister of the Turks and Caicos Islands.

At this historic and path-breaking Summit, the Heads of State and Government adopted a Declaration of Principles and a Plan of Action which emphasised a commitment to the initiation of a new era in the wider Caribbean region characterised by the strengthening of integration, consultation and concerted action in order to ensure greater cultural, economic, political, scientific, social and technological co-operation among the peoples, governments and countries of the Association of Caribbean States.

AS orderly as they entered, these members of the Trinidad and Tobago Regiment band marched out of the Hilton Ballroom with their instruments after performing at the inaugural meeting of the Association of Caribbean States (ACS). After hours of practice the band played a number of the region's anthems in honour of the many visiting Heads of State. Photo by KRISHNA MAHARAJ.

The Heads of State and Government commit themselves to work in a climate of respect for the sovereignty and territorial integrity of their states, the right of their peoples to self-determination, the rule of law, the adherence to democratic principles, human rights and the peaceful resolution of disputes.

Fundamental Needs

Of fundamental importance is the shared perception with respect to the need to create a more competitive and viable economic space and to strengthen the capacity of the ACS membership to implement commitments in the domains and to advance the general development and prosperity of the peoples of the ACS while confronting the challenges and opportunities presented by the globalisation of the world economy, increased trade liberalisation and the need for co-operation in order to promote investment and wider markets in the region.

"The Heads of State and Government were conscious that the prime objective of their efforts must be aimed at improving the standard of living of their people and particularly at effectively combating the critical state of poverty in which a large part of them exist, and commit themselves to promote the sustainable development of the region, as a viable strategy aimed at improving these conditions.

The Heads of State and Government recognised that the historical and cultural diversity of the states, countries and territories of the Association provide a solid basis for developing their efforts at co-operation and concerted action within the Association of Caribbean States in the areas, inter alia of tourism, trade and transportation as well as for contributing to overcoming the separateness of the past, to the benefit of their peoples and countries.

In the area of tourism, the Heads of State and Government recognised the strategic importance of that industry and the need to develop a regional tourism strategy that draws strength from co-operation without sacrificing the interest of individual states, countries and territories or the appeal of individual national tourism products, stressing diversity and economies of scale as key aspects of the Association of Caribbean States tourism product.

The difficulties involved in harmonising the rules and disciplines of trade services and investment are recognised and in that context the Heads of State and Government have instructed the Secretariat of the Association of Caribbean States to execute a number of specific measures to ensure progress in the areas of trade liberalisation; trade and investment promotion and facilitation; inter-institutional co-operation and the overall follow up and implementation of the Plan of Action.

"Concerning transportation, the Heads of State and Government stressed the importance of the principles of easy access and equal opportunity to affordable air and maritime transportation as indispensable factors in the economic integration of the states, countries and territories of the Association of Caribbean States.

In this regard, the ultimate goal is articulated to be the provision of sustainable, efficient, profitable, readily differentiated and significantly higher quality service to the travelling and cargo shipping communities at reasonable rates.

The Heads of State and Government have adopted the Plan of Action as a collection of integrated and closely related measures to advance the development of the Association of Caribbean States membership to its timely and effective implementation.

The first Ministerial Council of the Association of Caribbean States met on the morning of 17 August 1995 and selected Trinidad and Tobago as the Headquarters of the Association. At that meeting, Dr Simon Molina Duarte, from Venezuela, was elected Secretary General. The Council elected Mexico as its Chairman for a period of one year. Guatemala will be host of the next Ministerial Council Meeting which is scheduled to take place in late November 1995.

The Heads of State and Government have expressed their gratitude to the Government and people of the Republic of Trinidad and Tobago for the excellent arrangements made for the hosting of this most important Meeting." (CANA)

L'AEC EN MARCHE

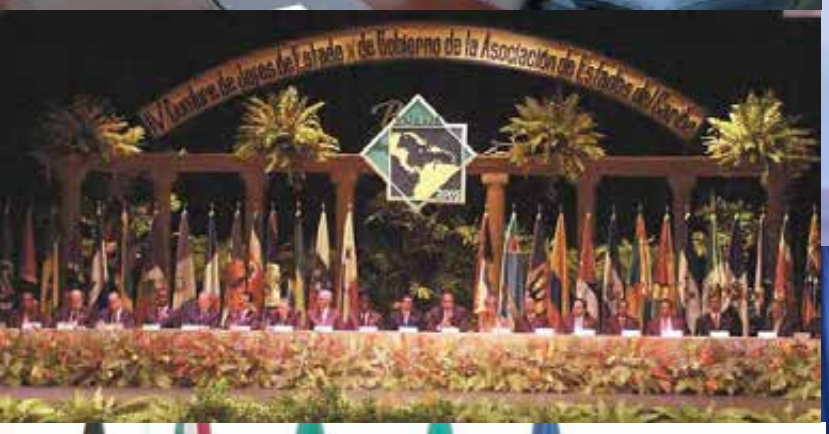

IIème Réunion ordinaire du Conseil des ministres à La Havane, Cuba, 13 décembre 1996.

Les deux premières décennies: 1994-2014

Près de vingt ans se sont écoulés depuis la signature des Statuts qui ont donné naissance à l'Association des États de la Caraïbe (AEC) en juillet 1994 à Carthagène des Indes. Si, pendant ce temps, l'AEC a relevé de nombreux défis et beaucoup reste à faire, de nombreux progrès ont été faits dans la poursuite des objectifs pour lesquels elle a été créée.

Sa première tâche a été de s'établir en tant qu'entité légale et administrative opérationnelle. Les débuts de l'AEC ont été soutenus par de nombreuses instances qui ont offert un appui technique et logistique au Secrétariat général pendant que se préparaient les bureaux permanents. Le siège de l'institution a été officialisé le 27 août 1997 au moment de la signature de l'accord entre l'AEC et le gouvernement de Trinité et Tobago, qui fixe son siège à Port-d'Espagne. L'Association a également eu à résoudre les aspects opérationnels, la structure et l'organisation en vue d'une performance optimale de leurs travaux.

Vingt ans plus tard, l'Association s'est consolidée en un organisme intergouvernemental pleinement établi et reconnu, avec une structure de gouvernement adoptée, un financement continu et un secrétariat fonctionnel fait de personnel professionnel et apte, venu des différents pays membres et des membres associés de l'AEC.

II CUMBRE DE LOS JEFES DE ESTADO Y/O GOBIERNO DE LOS ESTADOS, PAISES Y TERRITORIOS DE LA ASOCIACION DE ESTADOS DEL CARIBE

Santo Domingo de Guzmán, República Dominicana, 16-17 de abril de 1999

DECLARACION DE SANTO DOMINGO

Nosotros los Jefes de Estado y/o Gobierno de los Estados, Países y Territorios de la Asociación de Estados del Caribe (AEC), reunidos en la Ciudad de Santo Domingo de Guzmán, República Dominicana, los días 16 y 17 de abril de 1999;

Comprometidos con los principios y objetivos plasmados en el Convenio Constitutivo de la AEC y reconociendo la validez de la Declaración de Principios y el Plan de Acción sobre Turismo, Comercio y Transporte, emanados de la histórica I Cumbre celebrada en Puerto España, Trinidad y Tobago, en agosto de 1995 y las prioridades identificadas para promover la integración regional, la cooperación funcional y la concertación entre los Estados Miembros y Miembros Asociados de la AEC;

Hemos decidido analizar los avances de la AEC desde Puerto España 1995 hasta Santo Domingo 1999 y determinar la proyección de la Región del Caribe hacia el Siglo XXI, y por lo tanto:

1. Identificamos al turismo como la actividad en que la Asociación ha logrado los avances más significativos. Reconocemos que el turismo sustentable constituye una respuesta adecuada a los retos que representa incrementar las tasas de crecimiento del empleo y captación de divisas, la protección y preservación del medio ambiente y los recursos naturales, la protección del patrimonio y los valores culturales. Apoyamos la participación comunitaria, así como la participación de intereses locales en aspectos del proceso de desarrollo del turismo, tales como la formulación de políticas, planificación, manejo, propiedad y distribución de los beneficios generados por esta actividad. En este sentido adoptamos la Declaración de la Zona de Turismo Sustentable del Caribe (ZTSC);

2. Reiteramos nuestro compromiso de trabajar conjuntamente para la consolidación de un espacio económico ampliado para el comercio y las inversiones, basado en los principios de la Organización Mundial

Déclaration de Saint Domingue, 2ème Sommet des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernements de l'AEC, République Dominicaine, 16-17 avril 1999.

IXème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, Panama (Ville), Panama, 27 novembre 2003.

Ce cadre institutionnel a été la base de la poursuite des objectifs de promotion des consultations, de la coopération et de l'action concertée, autour des thèmes d'intérêts commun aux pays de la grande Caraïbe, ainsi que de la création d'une tradition de dialogue et d'échange de points de vue entre les pays de la région.

Depuis sa fondation, six sommets de Chefs d'État et/ou de gouvernement ont eu lieu. Les dirigeants se sont réunis à Port-d'Espagne (1995), Saint Domingue (1999), Île de Margarita (2001), Panama ville (2005), Pétionville (2013) et Mérida (2014). Le Conseil des ministres se réunit annuellement depuis 1995 et 19 réunions ordinaires ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui. Les

Norman Girvan, Secrétaire général de l'AEC, avec le Président de la République Française, **Jacques Chirac.**

De gauche à droite : **Rubén Silié**, Secrétaire général de l'AEC ; **Watson Denis**, Conseiller politique de l'AEC ; et **Francisco Laínez**, Ministre des Affaires étrangères d'El Salvador, 10 avril 2007.

Conseils spéciaux, pour leur part, ont tenu 95 réunions au cours des deux dernières décennies afin d'analyser et d'identifier les activités et les projets de coopération fonctionnelle touchant les thèmes d'intérêt pour les membres et les membres associés.

Définir les priorités a été un autre défi. Si le mandat du Ier Sommet avait été de fixer les trois domaines principaux (tourisme, transports et commerce), en 1999, des comités spéciaux avaient été créés pour aborder une gamme plus large de thèmes comme les ressources naturelles, la santé et la technologie. C'est alors qu'est apparu le souci de la

L'AEC EN MARCHE

IVème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement de l'AEC à Panama (Ville), Panama, 29 juillet 2005.

disponibilité en ressources humaines et financières qui permettraient de mener à bien le programme de travail grandissant. Les États membres sont convenus de rationaliser et réorienter le programme de l'AEC selon des lignes de travail moins nombreuses. La Déclaration de Margarita (décembre 2001) a fixé, comme domaines prioritaires de l'AEC, le commerce, le tourisme durable, les transports et les catastrophes naturelles, auxquels est venue se joindre la question de la Mer des Caraïbes en 2005. Aujourd'hui, le consensus demeure autour de ces domaines.

Le chemin parcouru a également permis à l'Association de préciser le but et le rôle principal de l'organisation. Lors du IIIème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement dans l'île de Margarita, (dont le thème central était la consolidation de la grande Caraïbe), l'AEC s'est fixé un premier engagement : créer une zone de coopération fonctionnelle (objectif toujours en vigueur). Dans ce cadre, un groupe de pays à l'espace géographique commun décide

Vanessa Rubio, Vice-ministre pour l'Amérique Latine et les Caraïbes du ministère des Affaires étrangères du Mexique, lors de la XVIème Réunion d'intersession du Conseil des ministres, 26 novembre 2013.

Alfonso Múnera, Secrétaire général de L'AEC, pendant une visite officielle, avec le Président de Trinité et Tobago, **George Maxwell Richards**, 11 mai 2012.

de coopérer sur la base des intérêts et des objectifs qui en découlent. L'adoption du concept de coopération fonctionnelle est le reflet de la volonté des membres d'orienter l'AEC vers une organisation visant à obtenir des résultats grâce à la participation et à l'entente entre les pays.

Comme témoignage principal de ce travail de concertation, cinq instruments juridiques ont été élaborés (en plus de la Convention) par lesquels les États membres conviennent d'engagements, de stratégies et de mécanismes en rapport avec certains thèmes de travail prioritaire de l'AEC, tels que les catastrophes, le tourisme et le transport aérien. Aujourd'hui, deux de ces instruments sont entrés en vigueur : l'Accord sur le transport aérien et la Convention pour la création de la zone de tourisme durable des Caraïbes.

L'AEC EN MARCHE

Vème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement de l'AEC
à Pétionville, Haïti,
26 avril 2013.

Nombreux ont été les défis que l'AEC a dû relever au cours de ces vingt premières années ; certains de nature externe (catastrophes naturelles et chocs économiques internationaux) et d'autres de nature interne (plusieurs agendas de négociation, variété dans la taille et la structure économique des pays, différents degrés de participation aux activités de l'AEC et une longue pause entre les IVème et Vème Sommets de Chefs d'État et/ou de gouvernement).

En 2005, pour le dixième anniversaire du Ier Sommet de l'AEC, les dirigeants ont considéré que le moment était venu d'analyser l'évolution de l'Association, les succès de la première décennie, les limitations et les défis à relever. Ils se sont alors engagés à lui donner un nouvel élan et une nouvelle vision d'avenir afin de progresser encore et de relever les défis lancés à la région.

De la même manière, la célébration du vingtième anniversaire de la fondation de l'AEC est, à nouveau, une excellente occasion de se souvenir et de réfléchir au chemin parcouru, ainsi que de relancer l'Association en vue de la consolider et de maintenir sa pertinence en tant qu'organe de consultation, de coopération fonctionnelle et d'action concertée, dans la zone de la grande Caraïbe.

De gauche à droite :
Alfonso Múnera,
Secrétaire général de l'AEC ;
Patricia Archbold,
Ambassadeur de Colombie à Trinité et Tobago ;
Winston Dookeran,
Ministre des Affaires étrangères de Trinité et Tobago et
Carlos Arturo Morales,
Vice-ministre des Affaires étrangères de Colombie,
14 février 2014.

LIGNE DE TEMPS

Faits marquants de l'histoire de l'AEC

1994

- **Signature des Statuts à Carthagène des Indes, Colombie, qui créent l'Association des États de la Caraïbe** (24 juillet)

- **Signature de l'accord sur le siège de l'AEC avec le gouvernement de Trinité et Tobago** (27 août)

1995

- **Sommet inaugural des Chefs d'État et/ou de gouvernement**, à Port-d'Espagne, Trinité et Tobago (17-18 août))

- **Sommet inaugural des Chefs d'État et/ou de gouvernement**, à Port-d'Espagne, Trinité et Tobago (17-18 août)

- **Élection de Simón Molina Duarte** comme Secrétaire général de l'AEC

- **Ière Réunion ordinaire du Conseil des ministres à Guatemala** (ville), Guatemala (1er décembre)

1997

- **Accord pour la coopération régionale en matière de catastrophes naturelles** (17 avril)

- **IIème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement** à Saint Domingue, République Dominicaine (16-17 avril)

1998

- Proposition de reconnaître internationalement la Mer des Caraïbes comme une **"zone spéciale dans le contexte du développement durable".**

- **Création du Comité spécial des catastrophes naturelles** (12 décembre)

1999

- **Protocole sur les privilèges et immunités** (13 décembre)

- Démarrage du Programme **"Unir la Caraïbe par air et par mer"** (13 décembre)

- Approbation de la résolution A/RES/54/225 **"Promotion d'une approche intégrée de la planification de la zone de la Mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable"** par l'Assemblée générale de l'ONU (22 décembre)

2000

- **Élection de Norman Girvan** au poste de Secrétaire général de l'AEC

Norman Girvan, Secrétaire général de l'AEC, pendant une visite officielle rendue au Premier ministre de Jamaïque, Percival James Patterson, du 5 au 10 février 2003.

- **Première édition du Forum des entreprises de la grande Caraïbe** (19-20 octobre)

2001

- **Déclaration de principes et de lignes directrices en vue du traitement préférentiel et différencié des petites économies dans le contexte de la ZLEA** (5 septembre)
- **IIIème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement** dans l'île de Margarita, Venezuela (11-12 décembre)

2004

- **Protocole à l'établissement de la zone de tourisme durable des Caraïbes** (12 février)
- **Accord sur le transport aérien entre les États membres et les membres associés de l'AEC** (12 février)
- **Élection de Rubén Arturo Silié Valdez** au poste de Secrétaire général de l'AEC

Entrée en fonctions du troisième Secrétaire général de l'AEC, **Rubén Silié**, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 3 janvier 2004.

- **Accord en vue de la création de la zone de tourisme durable des Caraïbes** (12 décembre)

2005

- **IVème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement** à Panama (ville), au Panama (29 juillet)

2006

- **Création de la Commission de la Mer des Caraïbes**

2007

- Lancement du projet **"Carte des routes maritimes de la grande Caraïbe"**
- **Conférence de Haut niveau sur la réduction des catastrophes** à Saint-Marc, Haïti (14-16 novembre)

2008

- **Élection de Luis Fernando Andrade Falla** au poste de Secrétaire général de l'AEC

Luis Fernando Andrade Falla, Secrétaire général de l'AEC, pendant une visite officielle avec le Président de Trinité et Tobago, George Maxwell Richards, 20 mars 2008.

- **Entrée en vigueur de l'Accord sur le transport aérien entre les États membres et les membres associés de l'AEC** (19 septembre)

- Approbation de la résolution A/RES/61/197: **"Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir"** par l'Assemblée générale de l'ONU (19 décembre)

2010

- **Lancement du projet de renforcement des opérations et des services hydrométéorologiques dans les PEID de la Caraïbe (SHOCS)**

2012

- **Élection d'Alfonso Múnera Cavadía** au poste de Secrétaire général de l'AEC

Entrée en fonctions le cinquièmeSecrétaire général de l'AEC, **Alfonso Múnera**, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 13 avril 2012.

2013

- **Vème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement** à Pétionville, Haïti (26 avril)

Michel Martelly, Président d'Haïti et le Président du Mexique, **Enrique Peña Nieto**, lors du Vème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement à Pétionville, Haïti, 26 avril 2013.

- **Dialogue en vue de l'identification des opportunités commerciales existantes entre les États membres de la région de la grande Caraïbe** (11-12 juillet)

2014

- **Entrée en vigueur de l'Accord de coopération régionale en matière de catastrophes naturelles** (31 mars. Le Mexique encouragea la ratification de cet accord lors de son mandat à la tête du Conseil des ministres de février 2013 à février 2014)

- **VIème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement à Mérida, Mexique** (30 avril)

XVIIIème Réunion ordinaire du Conseil des ministres,
Panama (ville), Panama, 22 février 2013.

Réunions de Haut niveau et des Secrétaires généraux, 1994-2014

SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET/OU DE GOUVERNEMENT
DE L' AEC, 1995-2014

Nº	Site	Date	Résultat/objecties
I	**Port d'Espagne, Trinité et Tobago**	17-18/08/1995	Identification des priorités en vue de promouvoir la coopération régionale et la coordination entre les États membres et les membres associés de l'AEC.
II	**Saint Domingue, Republique Dominicaine**	16-17/04/1999	Analyse des progrès atteints depuis Port-d'Espagne jusqu'à Saint Domingue et détermination de la projection de la région des Caraïbes à l'aube du XXIème siècle.
III	**Île de Margarita, Venezuela**	11-12/12/2001	Promotion de la consolidation de l'identité de la grande Caraïbe en vue de renforcer l'AEC comme forum de consultation, d'action concertée et de coopération.
IV	**Panama (ville), Panama**	29/07/2005	Réflexion sur l'évolution de l'AEC, ses succès et ses défis en ce dixième anniversaire.
V	**Pétionville, Haiti**	26/04/2013	Débat sur les mesures en vue de consolider et de revitaliser l'AEC, et pour lui conserver son importance.
VI	**Mérida, Mexique**	30/04/2014	Fêter le vingtième anniversaire de l'AEC et analyser les nouvelles initiatives au bénéfice de la grande Caraïbe.

Source : Association des États de la Caraïbe, 2014.

XVème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, Cartagena, Colombie, 22 janvier 2010.

RÉUNIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DES MINISTRES, 1995-2014

Nº	Site	Date	Président
I	**Guatemala (ville), Guatemala**	01/12/1995	Mexique
II	**La Havane, Cuba**	13/12/1996	Mexique
III	**Carthagène des Indes, Colombie**	28/11/1997	Grenade
IV	**Bridgetown, Barbade**	09/12/1998	Guatemala
V	**Panama (ville), Panama**	12/12/1999	Haiti
VI	**San Pedro Sula, Honduras**	08/12/2000	Venezuela
VII	**Île de Margarita, Venezuela**	10/12/2001	Barbade
VIII	**Belize (ville), Belize**	29/11/2002	Honduras
IX	**Panama (ville), Panama**	27/11/2003	République Dominicaine
X	**Port-d'Espagne, Trinité et Tobago**	15/12/2004	Jamaïque
XI	**Port-d'Espagne, Trinité et Tobago**	28/03/2006	Mexique
XII	**Guatemala (ville), Guatemala**	26/01/2007	Guatemala
XIII	**Panama (ville), Panama**	25/01/2008	Panama
XIV	**Port-au Prince, Haïti**	30/01/2009	Haiti
XV	**Carthagène des Indes, Colombie**	22/01/2010	Colombie
XVI	**Port-d'Espagne, Trinité et Tobago**	28/01/2011	Nicaragua
XVII	**Port-d'Espagne, Trinité et Tobago**	10/02/2012	Trinité et Tobago
XVIII	**Panama (ville), Panama**	22/02/2013	Panama
XIX	**Port-d'Espagne, Trinité et Tobago**	14/02/2014	Mexique

Source : Association des États de la Caraïbe, 2014.

Simón Molina Duarte, Secrétaire général de l'AEC (1995-2000)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'AEC, 1995-2014

Période	Secrétaire Général	Pays
1995-2000	**Simón Molina Duarte**	Venezuela
2000-2004	**Norman Girvan**	Jamaïque
2004-2008	**Rubén Arturo Silié Valdez**	République Dominicaine
2008-2012	**Luis Fernando Andrade Falla**	Guatemala
2012-2016	**Alfonso Múnera Cavadía**	Colombie

Source : Association des États de la Caraïbe, 2014.

Pierre Richard Casimir, Ministre des Affaires étrangères d'Haïti, pendant la VIème Réunion extraordinaire du Conseil des ministres, Haïti, 23 avril 2013.

INSTRUMENTS JURIDIQUES ADOPTÉS AU SEIN DE L'AEC

STATUTS DE L'AEC

> **Date d'élaboration :** 24 juillet 1994
> **Date d'entrée en vigueur :** 4 août 1995

ACCORD SUR LE SIÈGE DE L'AEC

> L'accord entre l'Association des états de la Caraïbe et le gouvernement de la République de Trinité et Tobago sur le siège de l'AEC, les privilèges et immunités, a été signé le **27 août 1997** et est en vigueur, puisque le gouvernement de Trinité et Tobago a rempli les conditions de l'article 46.

ACCORD POUR LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE CATASTROPHES NATURELLES

> **Date d'élaboration :** 17 avril 1999
> **Date d'entrée en vigueur :** 31 mars 2014. En vertu de l'article 18, il entrera en vigueur dès lors que les deux tiers (17) des États membres auront déposé leur instrument de ratification
Ratifications à l'heure actuelle : **17** États membres

PROTOCOLE SUR LES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS

> **Date d'élaboration :** 13 décembre 1999
> **Date d'entrée en vigueur :** Pas entré en vigueur. En vertu de l'article 25, il entrera en vigueur des lors que 15 États, pays ou territoires auront déposé leur instrument de ratification.
Ratifications à l'heure actuelle : **11**
Ratifications nécessaires pour l'entrée en vigueur : **4**

CONVENTION POUR LA CRÉATION DE LA ZONE DE TOURISME DURABLE DES CARAÏBES (ZTSC)

> **Date d'élaboration :** 12décembre 2001
> **Date d'entrée en vigueur :** 6 novembre 2013. En vertu de l'article 9, l'entrée en vigueur se produit dès lors que 15 États, pays ou territoires déposent leur instrument de ratification.
Ratifications à l'heure actuelle : **16**

PROTOCOLE DE LA CONVENTION POUR LA CRÉATION DE LA ZTSC

> **Date d'élaboration :** 12 février 2004
> **Date d'entrée en vigueur :** Pas entré en vigueur. En vertu de l'article 8, il entrera en vigueur après avoir recueilli la signature de 15 des États qui ratifient l'Accord pour la création de la ztsc
Signatures recueillies : **8** Parties contractantes à l'accord principal.

ACCORD SUR LE TRANSPORT AÉRIEN ENTRE LES ÉTATS MEMBRES ET LES MEMBRES ASSOCIÉS DE L'AEC

> **Date d'élaboration :** 12 février 2004
> **Date d'entrée en vigueur :**
19 septembre 2008
Ratifications à ce jour : **12**

Observations: le Mexique n'a pas signé l'accord car la politique mexicaine en la matière n'envisage pas la signature d'accords multilatéraux. La France, au titre de la Guyane française, de la Guadeloupe et de la Martinique, a déclaré qu'il ne lui était pas possible d'être partie à l'accord sur le transport aérien étant donné les obligations internationales existantes en République Française.

INSTRUMENTS JURIDIQUES SIGNÉS ET RATIFIÉS PAR DES MEMBRES ET DES MEMBRES ASSOCIÉS DE L'AEC (1ÈRE PARTIE)

		Status de l'AEC		Accord pour la coopération régionale en matière de catastrophes Naturelles		Protocole sur les Privilèges et Immunités	
	Pays	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
CARICOM	Antigua et Barbuda	24/07/94	12/06/95 (DDD)[1]	17/04/99			
	Bahamas	24/07/94	24/05/95 29/06/95 (DDD)	17/04/99			
	Barbade	24/07/94	19/04/95 28/04/95 (DDD)	17/04/99			
	Belize	24/07/94	10/04/95 06/06/95 (DDD)	17/04/99	14/05/01 19/06/01 (DDD)	19/06/01	
	Dominique	24/07/94	25/11/94 11/1/95 (DDD)	17/04/99	31/03/14		
	Grenade	24/07/94	01/03/95 27/03/95 (DDD)	17/04/99	28/03/14	13/12/99	
	Guyana	24/07/94	01/03/95 04/04/95 (DDD)	17/04/99			
	Haiti	24/07/94	03/12/98 07/12/98 (DDD)	17/04/99	06/04/09 13/07/09 (DDD)	13/12/99	
	Jamaïque	24/07/94	20/09/94 14/10/94 (DDD)	17/04/99		08/08/07	26/11/07 12/02/08 (DDD)
	Saint-Kitts- et-Nevis	24/07/94	03/02/95 03/03/95 (DDD)	17/04/99	08/05/01 10/6/01 (DDD)		
	Sainte Lucie	24/07/94	07/03/95 04/04/95 (DDD)	17/04/99			
	Saint Vincent et les Grenadines	24/07/94	03/05/95 06/06/95 (DDD)	17/04/99	10/09/09 30/09/09 (DDD)		
	Suriname	24/07/94	20/07/95 25/07/95 (DDD)	17/04/99	10/08/07 26/10/07 (DDD)		
	Trinité et Tobago	24/07/94	05/09/94 21/9/94 (DDD)	17/04/99		15/09/00	21/07/06 08/08/06 (DDD)
G3	Colombie	24/07/94	30/08/96 02/10/96 (DDD)	17/04/99		13/12/99[2]	08/01/03 (DDD)
	Mexique	24/07/94	06/03/95 28/04/95 (DDD)	17/04/99	21/02/01 (DDD)	30/08/00[3]	03/07/02
	Venezuela, RB	24/07/94	21/07/95 02/08/95 (DDD)	17/04/99	02/04/02 26/06/02 (DDD)	13/12/99	02/04/02 26/06/02 (DDD)
MCCM	Costa Rica	24/07/94	14/01/99 17/02/99 (DDD)	17/04/99	20/12/10 01/03/11 (DDD)	13/12/99	
	El Salvador	24/03/95	22/05/96 28/05/96 (DDD)	17/04/99	04/03/03 (DDD)	13/12/99	28/09/00 21/01/03 (DDD)
	Guatemala	24/07/94	19/03/96 24/05/96 (DDD)	17/04/99	27/05/05 29/07/05 (DDD)	13/12/99	30/11/01 29/04/02 (DDD)
	Honduras	24/07/94	06/07/95 04/08/95 (DDD)	17/04/99	21/06/13		
	Nicaragua	24/07/94	02/12/98 25/01/99 (DDD)	17/04/99	09/11/01 29/11/01 (DDD)	05/05/00	07/07/05 21/11/05 (DDD)
NON GROUPÉS	Cuba	24/07/94	19/05/95 05/07/95 (DDD)	17/04/99	17/06/02 19/12/02 (DDD)	13/12/99	24/10/02 18/10/05 (DDD)
	République Dominicaine	24/07/94	04/01/96 16/01/96 (DDD)	17/04/99	11/02/08 17/02/09 (DDD)	13/12/99	16/06/01 06/02/02 (DDD)
	Panama	24/07/94	19/01/96 18/04/96 (DDD)	17/04/99	19/02/04 30/06/04 (DDD)	13/12/99	09/02/01 28/01/02 (DDD)
ASSOCIÉS	Aruba	11/12/98	25/09/01 (DDD)				
	France (Guyane Française, Guadeloupe et Martinique)	24/05/96	23/01/98 18/02/98 (DDD)	17/04/99	11/07/03 21/08/03 (DDD)		
	Antilles Néerlandaises	27/11/97	21/06/01 25/09/01 (DDD)	17/04/99	21/04/06 (DDD)		
	Montserrat	24/05/96					

INSTRUMENTS JURIDIQUES SIGNÉS ET RATIFIÉS PAR LES MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIÉS DE L'AEC (2ÈME PARTIE)

		Convention pour la création de la Zone de tourisme durable de la Caraïbe		Protocole à l'accord pour la création de la Zone de tourisme durable des Caraïbes Signature	Accord sur le transport aérien entre les États membres et membres associés de l'AEC	
	Pays	**Signature**	**Ratification**	**Signature**	**Signature**	**Ratification**
CARICOM	**Antigua et Barbuda**	12/12/01				
	Bahamas	12/12/01	04/07/07			
	Barbade	12/12/01	07/10/13	12/02/04	12/02/04	26/11/04 (DDD)
	Belize	12/12/01			15/12/04	15/03/05 28/07/05 (DDD)
	Dominique	12/12/01				
	Grenade	12/12/01	07/08/02 22/08/02 (DDD)			
	Guyana	12/12/01	19/12/13			
	Haiti	12/12/01		12/02/04	12/02/04	06/04/09 13/07/09 (DDD)
	Jamaïque	12/12/01		27/07/04	27/07/04	21/07/05 28/07/05 (DDD)
	Saint-Kitts- et-Nevis	12/12/01				
	Sainte Lucie	28/07/05		12/02/04		
	Saint Vincent et les Grenadines	12/12/01	04/03/09			
	Suriname	12/12/01		12/02/04	12/02/04	16/04/08 22/07/08 (DDD)
	Trinité et Tobago	27/07/04	26/10/06 13/11/06 (DDD)	27/07/04	27/07/04	
G3	**Colombie**	12/12/01				
	Mexique	12/12/01	11/11/03	12/02/04		
	Venezuela, RB	12/12/01	17/06/13 (DDD)		12/02/04	05/09/07 24/10/07 (DDD)
MCCM	**Costa Rica**	12/12/01	28/01/11 01/03/11 (DDD)	15/12/04	15/12/04	
	El Salvador	12/12/01[4]	23/6/05 05/09/05 (DDD)	14/11/07[4]		
	Guatemala	12/12/01[4]	30/01/08 09/04/08 (DDD)	15/12/04	15/12/04	19/06/08 03/09/08 (DDD)
	Honduras	12/12/01	02/08/13			
	Nicaragua	12/12/01[4]	03/05/07 23/10/07 (DDD)	12/02/04	12/02/04	05/05/11 12/07/11 (DDD)
NON GROUPÉS	**Cuba**	12/12/01	16/08/05 18/10/05 (DDD)	12/02/04	12/02/04	20/07/07 10/09/07 (DDD)
	République Dominicaine	12/12/01	01/03/13 05/06/12 (DDD)	12/02/04	11/02/04	
	Panama	12/12/01	19/02/04 30/06/04 (DDD)	12/02/04	12/02/04	14/07/05 (DDD)
ASSOCIÉS	**Aruba**				29/06/04	21/04/06 (DDD)
	France (Guyane Française, Guadeloupe et Martinique)	12/12/01	09/10/02 (DDD)			
	Antilles Néerlandaises	12/12/01			23/02/05	21/04/06 (DDD)

1 **DDD:** Date de dépôt des instruments de ratification à la signature.
2 La Colombie a signé le Protocolo sous reserve de confirmation. Elle a depose l'instrument de confirmation de signature le 9 février 2000.
3 Le Mexique a signé le Protocole *ad referéndum*.
4 Sous réserve.

MEMBRES ET ORGANISATION

Nos membres

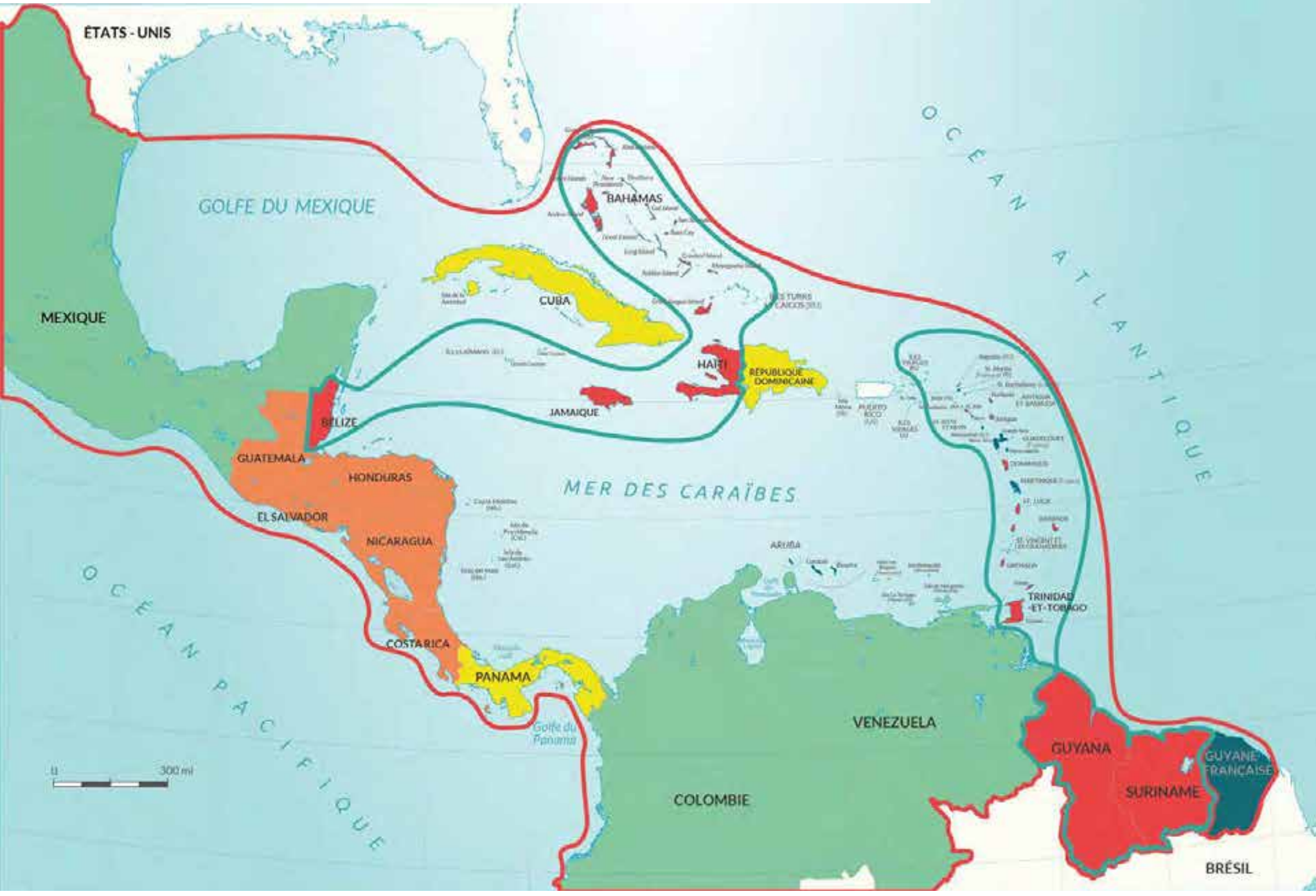

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE

- États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)
- États membres de le Marché commun d'Amerique Centrale (MCAC)
- États membres du Groupe des Trois (G3)
- Membres ne faisant pas partie d'autres groupes
- Membres associés

Siège de l'Association des États de la Caraïbe

Vème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement de l'AEC
à Pétionville, Haïti,
26 avril 2013.

L'Association des Etats de la Caraïbe se compose de 25 Etats membres et de sept membres associés, un ensemble qui témoigne des efforts de construction commune réalisés dans le respect de la diversité. Au sein de l'AEC cohabitent des entités politiques dépassant le million de kilomètres carrés et abritant des dizaines de millions d'habitant, et des pays insulaires de moins de 300km^2 dont la population se chiffre en dizaines de milliers de personnes.

La diversité de la Grande Caraïbe ne se limite pas à ses caractéristiques géographiques et démographiques. Ainsi, la région offre un microcosme des systèmes politiques existant dans le monde, puisque parmi ses nations figurent une république communiste, des monarchies constitutionnelles et parlementaires,[1] différents types de républiques indépendantes et des territoires d'outre-mer dépendant d'une métropole européenne.

La région est également un melting-pot linguistique. Parmi les langues officielles des pays membres, on trouve quatre langues internationales (l'espagnol, l'anglais, le français et le néerlandais), mais aussi des langues régionales telles que le créole et les langues des peuples autochtones. Sur le plan économique, on y trouve un grand nombre de monnaies, de niveaux de développement humain et de revenu variables.

Le travail d'intégration de l'AEC tente de capitaliser sur l'expérience et la convergence déjà obtenues par des organismes de coopération régionale tels que la CARICOM, le Marché Commun d'Amérique Centrale (MCAC) et le Groupe des Trois (G3). Au sein de l'AEC, on a recours à une organisation par blocs, puisqu'au moment d'attribuer les fonctions et les responsabilités, on s'efforce de nommer des représentants appartenant à chacun des groupes de pays.

Dans les pages qui suivent, on trouvera des indicateurs sur les Etats membres et associés de l'AEC. Les Etats membres sont présentés en fonction de l'organisation sous-régionale à laquelle ils appartiennent. Chaque fiche inclut la superficie, la population estimée pour 2013, la forme de l'Etat, ainsi que les langues officielles ou importantes.[2]

1 Dans les monarchies parlementaires, le roi exerce la fonction de chef de l'Etat, sous le contrôle du Pouvoir législatif (parlementaire), tandis que dans les monarchies constitutionnelles, le roi conserve un pouvoir souverain et dispose de davantage de moyens et de responsabilités.

2 Sources: **Association des Etats de la Caraïbe** (2014) et **Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes** (2013.

Membres de la Communauté des Caraïbes

La CARICOM est une organisation établie dans le but de promouvoir l'unité régionale et de coordonner les politiques économiques et les relations étrangères à l'intérieur des Caraïbes. Elle a été fondée en 1973 grâce au traité de Chaguaramas, en remplacement de l'Association de libre-échange caribéenne créée, elle, en 1965. Parmi ses principales activités, la CARICOM se charge de soutenir l'intégration économique et la coopération entre ses membres, et fait en sorte que les bénéfices de l'intégration réalisée soient équitablement répartis.

Antigua-et-Barbuda

Capitale : Saint John's
Superficie : 442 km²
Population : 90,000
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de la Caraïbe orientale

Bélize

Capitale : Belmopan
Superficie : 22,966 km²
Population : 332,000
Forme de l'Etat : Monarchie parlementaire
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar du Belize

Bahamas (les)

Capitale : Nassau
Superficie : 13,934 km²
Population : 377,000
Forme de l'Etat : Monarchie parlementaire
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar bahamien

Dominique

Capitale : Roseau
Superficie : 751 km²
Population : 72,000
Forme de l'Etat : République parlementaire
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de la Caraïbe orientale

Barbade

Capitale : Bridgetown
Superficie : 430 km²
Population : 285,000
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar barbadien

Grenade

Capitale : Saint-Georges
Superficie : 344 km²
Population : 106,000
Forme de l'Etat : Monarchie parlementaire
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de la Caraïbe orientale

NOS MEMBRES

Guyana

Capitale : Georgetown
Superficie : 214,969 km²
Population : 800,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar guyanais

St.-Vincent-et- les Grenadines

Capitale : Kingstown
Superficie : 389 km²
Population : 109,000
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de la Caraïbe orientale

Haïti

Capitale : Port-au-Prince
Superficie : 27,750 km²
Population : 10,261,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langues officielles : Créole haïtien et français
Monnaie : Gourde

Sainte-Lucie

Capitale : Castries
Superficie : 616 km²
Population : 182,000
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de la Caraïbe orientale

Jamaïque

Capitale : Kingston
Superficie : 10,991 km²
Population : 2,784,000
Forme de l'Etat : Monarchie parlementaire
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar jamaïcain

Suriname

Capitale : Paramaribo
Superficie : 163,820 km²
Population : 539,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Néerlandais
Monnaie : Dollar surinamien

Saint-Kitts-et-Nevis

Capitale : Basseterre
Superficie : 261 km²
Population : 54,000
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de la Caraïbe orientale

Trinidad-et-Tobago

Capitale : Port d'Espagne
Superficie : 5,130 km²
Population : 1,341,000
Forme de l'Etat : République parlementaire
Langue officielle : Anglais
Monnaie : Dollar de Trinité-et-Tobago

Membres du Marché commun d'Amérique Centrale

Le MCAC est une organisation supranationale à caractère régional créée à travers le traité de Managua, en 1960, dans le but de parvenir à l'intégration économique du Guatemala, du Honduras, du Salvador, du Nicaragua et du Costa Rica (ce dernier pays ayant signé le traité en 1962). Le traité général a pour objectif ultime la création d'un marché commun et d'une union douanière.

Costa Rica

Capitale : San José
Superficie : 51,100 km²
Population : 4,860,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Colon costaricien

Honduras

Capitale : Tegucigalpa
Superficie : 112,492 km²
Population : 8,075,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Lempira

El Salvador

Capitale : San Salvador
Superficie : 21,041 km²
Population : 6,326,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Colon et dollar des États-Unis

Nicaragua

Capitale : Managua
Superficie : 130,373 km²
Population : 6,066,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Cordoba

Guatemala

Capitale : Guatemala
Superficie : 108,889 km²
Population : 15,419,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Quetzal

Membres du Groupe des Trois

Le G3 est le nom qui avait été donné au bloc économique régional formé par la Colombie, le Mexique et le Venezuela, et dont le but était la création d'une zone de libre-échange entre ses membres. Le traité établissant cette union a été signé le 13 juin 1994 à Carthagène des Indes, Colombie, et est entré en vigueur le 1er janvier 1995. En mai 2006, le Venezuela est officiellement sorti du G3 pour se joindre au Marché commun du Sud (Mercosur).

Colombie

Capitale : Bogota
Superficie : 1,141,748 km²
Population : 48,374,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Peso colombien

Mexique

Capitale : Mexico
Superficie : 1,964,375 km²
Population : 119,321,000
Forme de l'Etat : République fédérale présidentielle
Langues officielles : Espagnol et langues indigènes
Monnaie : Peso mexicain

Venezuela, République bolivarienne du

Capitale : Caracas
Superficie : 912,050 km²
Population : 30,390,000
Forme de l'Etat : République fédérale présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Bolivar

Membres ne faisant pas partie d'autres groupes

Ce sont des pays membres de droit de l'AEC n'appartenant à aucun autre groupe sous-régionale et pour lesquels l'association représente une opportunité de dialogue et la coopération pratique avec les pays voisins dans un cadre multilatéral de pluralisme idéologique et politique.

Cuba

Capitale : La Havane
Superficie : 109,884 km²
Population : 11,291,000
Forme de l'Etat : République communiste
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Peso cubain

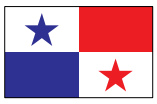

Panama

Capitale : Panama
Superficie : 75,417 km²
Population : 3,864,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Balboa

République Dominicaine

Capitale : Saint-Domingue
Superficie : 48,671 km²
Population : 10,291,000
Forme de l'Etat : République présidentielle
Langue officielle : Espagnol
Monnaie : Peso dominicain

Membres associés

Les membres associés, conformément aux Statuts de l'AEC, sont les États, les Pays et Territoires de la Caraïbe qui ont le droit d'intervenir dans les débats et de voter aux Réunions du Conseil des Ministres et aux Comités Spéciaux sur des questions qui les concernent directement ainsi que leur compétence constitutionnelle. Le Conseil des Ministres conclut des accords avec l'État, Pays ou Territoire dans lequel sont établis les termes et les conditions des membres associés pour qu'ils puissent participer et voter lors des réunions.

Aruba

Capitale : Oranjestad
Superficie : 180 km²
Population : 103,000
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langues officielles : Néerlandais et papiamento
Monnaie : Florin d'Aruba

Curaçao

Capitale : Willemstad
Superficie : 444 km²
Population : 159,000
Forme de l'Etat : État autonome du royaume des Pays-Bas
Langues officielles : Néerlandais et papiamento
Monnaie : Florin des Antilles néerlandaises

Guadeloupe

Capitale : Basse-Terre
Superficie : 1,704 km²
Population : 466,000
Forme de l'Etat : Département français d'outre-mer
Langue officielle : Français
Monnaie : Euro

Martinique

Capitale : Forte-de-France
Superficie : 1,128 km²
Population : 432,900
Forme de l'Etat : Département français d'outre-mer
Langue officielle : Français
Monnaie : Euro

Saint-Martin

Capitale : Philipsburg
Superficie : 34 km²
Population : 45,000
Forme de l'Etat : État autonome du royaume des Pays-Bas
Langue officielle : Néerlandais et anglais
Monnaie : Florín de las Antillas Neerlandesas

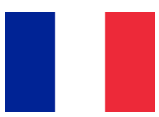

La France représentant ses territoires d'outre-mer

Guyane française

Capitale : Cayenne
Superficie : 83,846 km²
Population : 260,000
Forme de l'Etat : Département français d'outre-mer
Langue officielle : Français
Monnaie : Euro

Saint-Barthélemy

Capitale : Gustavia
Superficie : 24 km²
Population : 8,938
Forme de l'Etat : Collectivité française d'outre-mer
Langue officielle : Français
Monnaie : Euro

Saint-Martin

Capitale : Marigot
Superficie : 53.2 km²
Population : 36,979
Forme de l'Etat : Collectivité française d'outre-mer
Langue officielle : Français
Monnaie : Euro

Les Pays-Bas représentant Bonaire, Saba et Saint-Eustache

Capitale : Amsterdam
Superficie : 41,526 km²
Population : 16,788,973
Forme de l'Etat : Monarchie constitutionnelle
Langue officielle : Néerlandais
Monnaie : Euro

Bonaire

Capitale : Kralendijk
Superficie : 294 km²
Population : 16,541
Forme de l'Etat : Municipalité spéciale
Langue officielle : Néerlandais
Monnaie : Dollar des États-Unis

Saba

Capitale : The Bottom
Superficie : 13 km²
Population : 1,424
Forme de l'Etat : Municipalité spéciale
Langue officielle : Néerlandais
Monnaie : Dollar des États-Unis

Saint-Eustache

Capitale : Oranjestad
Superficie : 21 km²
Population : 3,300
Forme de l'Etat : Municipalité spéciale
Langue officielle : Néerlandais
Monnaie : Dollar des États-Unis

XIXème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 14 février 2013.

Notre structure et notre organisation

L'Association des Etats de la Caraïbe dispose d'une structure d'organes permanents visant à la promotion et au renforcement de la coopération régionale. Les principaux organes de l'Association sont le Conseil des Ministres et le Secrétariat Général.

L'AEC fonctionne à travers des comités spéciaux ayant pour fonction de traiter les questions désignées par les Etats membres comme prioritaires pour la région (le tourisme durable, le commerce et les relations extérieures, le transport, la réduction des risques de catastrophe, le budget et l'administration), ainsi qu'à travers d'autres instances telles que le Conseil des représentants nationaux du Fonds spécial et la Commission de la Mer des Caraïbes. Par ailleurs, les comités et la commission disposent de groupes de travail et de sous-comités.

Conseil des Ministres

C'est le principal organe de direction de l'Association, qui est en charge d'élaborer les politiques à suivre, telles qu'établies par la Convention créant l'AEC et dans les Déclarations des Chefs d'Etat. Ses principales fonctions consistent, entre autres, à superviser le fonctionnement du Secrétariat Général, nommer le Secrétaire Général, créer les comités spéciaux, résoudre les questions d'adhésion, convoquer les Sommets et approuver les budgets et les plans de travail. Le Conseil réalise chaque année une Réunion ordinaire ainsi qu'une Réunion intersessionnelle de suivi. Le Bureau exécutif (composé d'un Président, de deux Vice-présidents et d'un Rapporteur) oriente l'exécution du programme de travail, en même temps qu'il en assure le suivi.

Secrétariat Général

Il a pour fonction d'exécuter les mandats issus des réunions du Conseil des Ministres. Ce dernier est, quant à lui, en charge de nommer le Secrétaire Général pour une durée de quatre ans, en le choisissant parmi les principaux groupements composant l'AEC. Le Secrétaire Général a également pour fonction d'entretenir et de développer les relations politiques et de coopération avec les pays membres, les membres observateurs et les tiers, ainsi que d'assurer le

NOTRE STRUCTURE ET NOTRE ORGANISATION

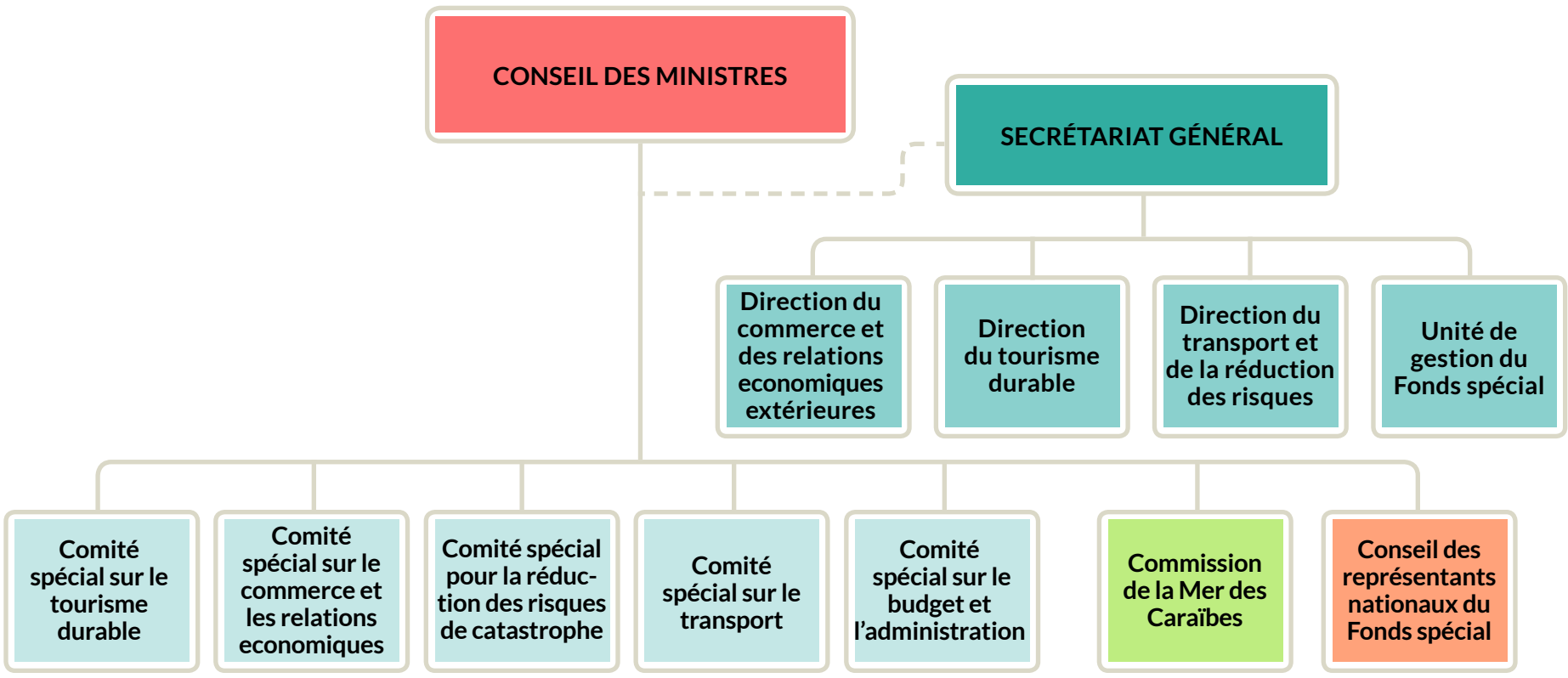

fonctionnement de l'Association et l'administration de ses finances, entre autres.

Le siège du Secrétariat se trouve à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago ; il emploie un effectif de 30 personnes. Pour son bon fonctionnement, il dispose d'un bureau des affaires juridiques, d'un bureau des affaires politiques, d'un département communication ainsi que d'un département de gestion du Fonds spécial pour le financement de projets de coopération régionale.

DIRECTIONS > Les domaines d'exploitation sont responsables de la mise en œuvre des programmes et des projets approuvés de dans les plans de travail pour les questions qui ont été identifiées comme prioritaires pour la région. Au total, il en existe trois: la Direction du Développement du Commerce et des Relations Economiques Extérieures, la Direction du Tourisme Durable et du Transport et la Direction de la Réduction des Risques de Catastrophes.

BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES >
Il offre une assistance juridique à la gestion des affaires de l'AEC. Il a, entre autres, pour objectif de soutenir les Etats membres dans le processus de signature et de ratification d'instruments juridiques émanant de l'l'AEC, ainsi que de veiller à la compatibilité desdits instruments avec le droit international.

BUREAU DES AFFAIRES POLITIQUES >
Il fournit à l'Association des conseils et des analyses au sujet des activités de celle-ci et de la situation politique régionale. Il aide le Secrétaire Général dans ses relations avec les Etats membres et les autres organisations ; il participe également à la coordination et à la documentation des réunions du Conseil et des Sommets.

DÉPARTEMENT COMMUNICATION > Département en charge des stratégies de communication, de promotion et de légitimation de

XVIème Réunion préparatoire d'intersession du Conseil des ministres, Mexico, Mexique, 26 novembre 2013.

Le Secrétaire général, **Alfonso Múnera**, au 3ème Sommet mondial des Maires et dirigeants de descendance africaine, Cartagena, Colombie, 16 septembre 2013.

l'Association, aux fins de renforcer l'espace de coopération que constitue la Grande Caraïbe. Parmi ses activités, on relèvera la diffusion de communiqués et de publications, la gestion du site web de l'Association, de ses archives documentaires et photographiques, ainsi que le soutien logistique.

UNITÉ DE GESTION DU FONDS SPÉCIAL > Fondée en Février 2013, elle est le domaine du Secrétariat Général qui est responsable de la gestion des projets de travaux financés par le Fonds spécial.

COMITÉ SPÉCIAL SUR LE TOURISME DURABLE > Son objectif est d'assurer l'attractivité des destinations touristiques de la Grande Caraïbe et d'aider au développement de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement. Il est composé de quatre groupes de travail sur : la zone de tourisme durable de la Caraïbe, le tourisme multi-destinations, la promotion des langues et cultures de la Grande Caraïbe, et la sécurité et la protection des touristes.

Le Secrétaire général, **Alfonso Múnera Cavadía**, avec des enseignants pendant le "Book Drive" de l'AEC, le 12 juin, 2013. À droite, Michelle García, chargée de la communication.

COMITÉ SPÉCIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES > Travaille à la construction et au renforcement d'une sphère économique élargie au sein de la Grande Caraïbe, à travers la réduction et l'élimination progressive des obstacles au commerce et aux investissements. Le comité dispose de deux groupes de travail : l'un sur les visas d'affaires, l'autre sur la facilitation douanière. Il se réunit deux fois par année.

COMITÉ SPÉCIAL POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES > Lance des initiatives visant à prévenir les risques de catastrophes naturelles, à planifier l'aide en cas de catastrophe, ainsi qu'à contribuer au renforcement institutionnel des organismes régionaux de prévention et d'atténuation d'urgences. Il travaille sur la base de projets et se réunit deux fois par année.

COMITÉ SPECIAL SUR LE TRANSPORT > Défend des actions visant à faire face aux principaux défis posés par les transports maritimes et aériens dans la Grande Caraïbe. Il se réunit une fois par an et travaille sur la base de projets précis : cartes des routes maritimes de la Grande Caraïbe, stratégie maritime portuaire et coopération commerciale régionale entre lignes aériennes.

XXIIème Réunion du Comité spécial des transports, 25 octobre 2013.

COMITÉ SPÉCIAL SUR LE BUDGET ET L'ADMINISTRATION > En charge de superviser les questions administratives et financières de l'Association.

COMMISSION DE LA MER DES CARAÏBES > Etablie en 2006, dans le but de promouvoir et de surveiller l'utilisation durable de la Mer des Caraïbes. La Commission se compose de quatre sous-commissions (juridique, scientifique, de gouvernance et d'information publique, et budgétaire) et s'est déjà réunie par deux fois.

CONSEIL DES REPRÉSENTANTS NATIONAUX DU FONDS SPÉCIAL > c'est un Organe Intergouvernemental composé de hauts fonctionnaires des États membres et membres associés de l'AEC. Le Conseil des Représentants, en collaboration avec le Conseil des Ministres, supervise, évalue et approuve les projets dans les secteurs de travail prioritaires financés par le Fonds spécial, qui a été créé en 1996.

Au cours du Vème Sommet de Pétionville, il a été décidé de promouvoir la coopération en matière d'éducation et de culture. Cette initiative incombe au Secrétariat Général.

Observateurs et acteurs sociaux

Le fait que des organisations sous-régionales d'intégration ainsi que d'autres acteurs sociaux prennent part à l'Association contribue de manière significative à la promotion et au renforcement de la coopération régionale.

Alicia Bárcena Ibarra, Secrétaire exécutive de la CEPAL, avec **Alfonso Múnera Cavadía**, Secrétaire général de l'AEC, à Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 12 juillet 2013.

OBSERVATEURS FONDATEURS

- L'Organisation touristique de la Caraïbe (OTC)
- Système d'intégration centraméricain (SICA)
- Le Secrétariat Général de la CARICOM
- Le Système économique latino-américain (SELA)
- Le Secretariat permanent de l'Accord général sur l' Intégration économique centraméricaine (SIECA)
- La Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe des Nations Unies (CEPAL)

OBSERVATEURS

- Argentine
- Brésil
- Canada
- Chili
- Corée du Sud
- Equateur
- Egypte
- Espagne
- Finlande
- Inde
- Italie
- Maroc
- Pérou
- Royaume des Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Russie
- Serbie
- Slovénie
- Turquie
- Ukraine

LIGNES DE TRAVAIL ACTUELLES ET FUTURES...

IVème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, Bridgetown, Barbade, 11 décembre 1998.

Un espace economique elargi en faveur du commerce et des investissements

Le contexte économique et commercial de la Grande Caraïbe

Dès les premières réunions de haut niveau ayant donné naissance à l'AEC, l'une des priorités fixées à l'Association par les pays membres fut une coopération effective en matière de commerce et d'investissements, ceci afin de parvenir à une croissance régionale durable, équitable, et à même de résoudre les problèmes sociaux liés au développement.

Au moment de la création de l'AEC, en 1994, le commerce extérieur des pays membres se caractérisait par sa dépendance à l'égard d'un nombre réduit de secteurs d'exportation, par ses liens avec les marchés d'un petit nombre de pays développés, et par des échanges limités entre pays membres de l'AEC (6% du total des exportations). Cette situation complexe explique le fait que les différentes sous-régions de l'AEC partagent le désir d'élargir les rapports économiques existant au sein de la Grande Caraïbe, afin de mieux tirer profit de leur proximité géographique et de leurs niveaux de développement proches. Cependant, le succès d'un tel objectif représentait un défi majeur, dans la mesure où ils dépendaient d'un nombre important de variables.

D'un côté, les années 90 ont vu les canaux multilatéraux de libre-échange et d'ouverture des marchés se renforcer, donnant lieu à la conclusion du cycle d'Uruguay, à la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et à l'initiative de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), à travers laquelle 34 pays de la région ont convenu d'éliminer progressivement les obstacles au commerce et aux investissements. D'un autre côté, des initiatives, accords bilatéraux et multilatéraux ont surgi dans la région, qui tendaient à établir des zones partielles de libre-échange ou d'échanges préférentiels. On notera également que les approches en matière de négociations commerciales variaient en fonction du niveau de développement et des différences de taille et de structure du commerce extérieur des pays membres. Un processus aussi multidimensionnel a été à l'origine d'agendas parallèles et dis-

ALLER À
L'ECONOMIE ET LE COMMERCE DANS LA GRANDE CARAÏBE

María Ángela Holguín, Ministre des Affaires étrangères de Colombie, à la XVIIème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, 10 février 2012.

tincts, créant du même coup une mosaïque d'intérêts complexe et difficile à articuler.

Dans le cas de la ZLEA, de longs cycles de négociation sont parvenus à leur terme en 2002, sans qu'un consensus ait été trouvé concernant l'objectif de départ, raison pour laquelle la région s'est axée sur la signature de différents accords régionaux et bilatéraux de libre-échange, lesquels devaient faciliter les négociations en la matière et permettre, par un effet cumulatif, de soutenir le commerce et les investissements intrarégionaux.

Dans un tel contexte, l'AEC a décidé de se centrer sur un soutien actif à la mise au point d'accords entre les pays membres, afin que ceux-ci développent tout leur potentiel à l'intérieur de la région. L'Association s'est également efforcée d'identifier les domaines où des efforts de coopération pourraient obtenir le plus grand impact tels que, par exemple, la question des obstacles au commerce autres que fiscaux : procédures douanières, normes et standards, chaînes de distribution, information, etc.

Carlos Raúl Morales, Vice-ministre du Guatemala, à la XIXème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, 14 février 2013.

Direction pour le développement du commerce et des relations économiques extérieures

La Direction pour le développement du commerce et des relations économiques extérieures (DDCREE) représente la branche exécutive du Secrétariat Général de l'AEC ; elle est chargée de mettre en pratique les projets et programmes visant à promouvoir la coopération et la consultation en vue de renforcer et d'élargir l'espace économique à disposition du commerce et des investissements dans la Grande Caraïbe.

Le plan de travail de la DDCREE s'est fixé pour objectif de traiter les questions suivantes :

1. Promouvoir la convergence commerciale des membres de l'AEC et une plus ample participation de ces derniers à ce processus.
2. Renforcer, promouvoir et faciliter le développement et la croissance du commerce, des investissements, de la compétitivité et de la connectivité entre les pays de l'AEC.
3. Intégrer la région de l'AEC à d'autres initiatives régionales concernant le commerce et les infrastructures.
4. Promouvoir et encourager les négociations commerciales internationales et la formation aux questions commerciales.

Au cours des vingt ans d'existence de l'AEC, la DDCREE est devenue, au sein de la Grande Caraïbe, un important forum de promotion du commerce et des investissements et d'échange de bonnes pratiques en matière économique. Pour ce faire, elle organise tout un ensemble d'activités, d'événements, d'ateliers et de séminaires, dont les plus importants seront décrits dans les paragraphes suivants.

Comité Spécial sur le Développement du commerce et des relations économiques extérieures

Il s'agit de l'organisme en charge de définir l'agenda et les priorités en matière de commerce régional, ainsi que l'approbation des projets et des programmes que la DDCREE

XXVIIème Réunion du Comité spécial de développement du commerce et des relations économiques externes, 12 juillet 2012.

devra suivre, dans le cadre du plan de travail biennal. Le Comité Spécial se réunit deux fois par an ; depuis la création de l'AEC, il s'est réuni à 28 reprises. Il s'agit d'un organisme intergouvernemental auquel participent des fonctionnaires, des technocrates et des experts de la région en matière de commerce et d'investissements.

Activités visant à promouvoir et à encourager les relations commerciales

La DDCREE admet que le seul accès au marché ne suffit pas à renforcer le commerce à l'intérieur de la région, et qu'il est nécessaire de le compléter en créant une culture d'entreprise. Pour ce faire, elle a suscité les cadres de rencontre, d'échange et de coopération suivants.

FORUM DES ENTREPRISES DE LA GRANDE CARAÏBE > Evénement biennal visant à promouvoir le commerce, les investissements et le partage d'expérience entre hommes d'affaires de la région. Il organise et soutient des séminaires, des réunions d'affaires et des activités ayant pour but de faciliter les contacts entre entrepreneurs. Le premier de ces forums a été organisé en octobre 2000 sur l'île Margarita, au Venezuela, réunissant 380 participants. A ce jour, le Forum des entreprises a eu lieu à dix reprises.

Réunion d'experts sur le poids de la dette dans la région des Caraïbes, 24 février 2014.

FORUM DES ORGANISATIONS DE PROMOTION DU COMMERCE > Il a pour objectif de faciliter la coopération et l'action concertée entre les différentes organisations de promotion du commerce, ainsi que de stimuler les débats sur les questions figurant dans l'agenda commercial de la région. Ce forum a eu lieu à dix reprises.

FORUM DU TEXTILE ET DE LA MODE DANS LA GRANDE CARAÏBE > Il s'agit d'un projet visant à renforcer les liens commerciaux et les échanges d'expériences et de connaissances entre les acheteurs et les concepteurs de la Grande Caraïbe. La première édition de ce Forum a eu lieu en collaboration avec la Chambre de commerce de Barranquilla, en mars 2010 et la seconde édition en mars 2011, eu lieu également à Barranquilla, Colombie. Ces deux événements ont respectivement suscité des ventes de 1.86 et de 3.45 millions de dollars.

PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) > Les PME jouent un rôle important dans la croissance économique des pays de l'AEC. Par le biais de cours et de séminaires, on tente donc d'identifier les obstacles et contraintes auxquels ces entreprises font face, afin de leur permettre de renforcer leurs capacités et d'améliorer leurs stratégies d'affaires.

IIème Forum du textile et de la mode dans la grande Caraïbe, Barranquilla, Colombie, 26 mars 2010.

Activités visant à encourager la consultation, la coopération et l'action concertée

DIALOGUE EN VUE D'IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES EXISTANT ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA RÉGION DE LA GRANDE CARAÏBE

> Cet événement a été organisé dans le cadre de la XXVIIème réunion du Comité spécial sur le développement du commerce, avec la participation d'organisations régionales et internationales telles que le SELA, la CARICOM, l'OECO, l'UNCTAD, l'Union Européenne et le Centre du commerce international (CCI). Il avait pour objectif de repérer des secteurs de coopération et d'identifier des initiatives réalisables et à même de promouvoir le commerce et les investissements.

Consultation technique : Développement social équitable, grâce à l'élimination de la faim et de la dénutrition dans les pays de l'AEC, Panama, 19 mai 2005.

Activités visant à améliorer les sources d'information

La DDCREE est consciente du fait qu'il est important de disposer d'informations commerciales utiles aux différents acteurs de la région. Parmi ses activités figurent ainsi en bonne place la collecte et le partage de statistiques commerciales, de même que la mise à jour d'un inventaire des études conduites par d'autres organismes, parmi lesquelles on relèvera les suivantes:

Principales tendances en matière de commerce, de politique commerciale et d'intégration économique dans la Grande Caraïbe. Edité en 2003 en collaboration avec la CEPAL, cet ouvrage offre une analyse de la situation du commerce extérieur au sein des pays de la Grande Caraïbe.

Flux commerciaux dans la Grande Caraïbe et opportunités de développement du commerce et des investissements. La DDCREE a élaboré ce texte en collaboration avec le bureau régional de la CEPAL, afin d'analyser les flux commerciaux réels et potentiels à l'intérieur de la région de l'AEC.

Activités visant à faciliter le commerce et les investissements et à réduire les obstacles en la matière

La facilitation du commerce et l'élimination progressive des obstacles sont essentiels au développement des échanges au sein de la Grande Caraïbe. C'est dans cet esprit que deux groupes de travail ont été créés: l'un sur les visas d'affaires, l'autre sur la facilitation douanière.

UN ESPACE ECONOMIQUE ELARGI EN FAVEUR DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

Ière Réunion du Groupe de travail sur la facilitation douanière, 23 janvier 2013.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FACILITATION DOUANIÈRE > Il a pour objectif de promouvoir la simplification et l'harmonisation des procédures douanières et d'importation. Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises, et compte comme principal résultat l'approbation, au cours de la XIXème réunion ordinaire du Conseil des Ministres en février 2014, de l'Accord de coopération dans le domaine de la facilitation commerciale.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES VISAS D'AFFAIRES > Il a pour objectif de déterminer les possibilités d'harmonisation des conditions d'obtention des visas d'affaires. Au cours de la deuxième réunion du groupe, l'engagement a été pris d'élaborer un guide contenant des suggestions de réformes des politiques migratoires des pays membres, ceci afin d'offrir aux hommes d'affaires une plus grande mobilité.

Ière Réunion du Groupe de Travail sur les visas commerciaux, 25 janvier 2013.

Maxine Mc Clean, Ministre des Affaires étrangères de la Barbade à la VIème Réunion extraordinaire du Conseil des ministres, 25 avril 2013.

A l'heure actuelle, la DDCREE est en train de lancer deux projets importants, proposés et soutenus par le gouvernement mexicain et dont le but est, pour l'un, d'analyser et d'aider à résoudre les contraintes auxquelles les principaux ports d'entrée de marchandises font face, dans leurs échanges et leurs interactions avec des ports de moindre importance (projet *Interconnectivité au service d'une meilleure facilitation commerciale*), et, pour l'autre, de faciliter les contacts entre les autorités douanières des pays membres (projet *Transit international de marchandises*), afin de raccourcir les procédures et le dédouanement des marchandises.

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE DANS LA GRANDE CARAÏBE

Phare au Paradise Island, Nassau, Bahamas.

L'espace économique de la Grande Caraïbe est une zone d'importantes ressources naturelles, humaines et productives. Il représente un ensemble de 282 millions de personnes, sur une surface de 5,1 millions de kilomètres carrés. En 2013 le produit intérieur brut (PIB) était de 2 460 000 millions de dollars, chiffre qui représente 42% du PIB de l'Amérique Latine et 3,4% du PIB mondial.

Raffinerie El Palito, Venezuela.

De même que pour d'autres aspects les économies de l'AEC présentent un haut degré d'hétérogénéité quant à la taille, la capacité de production, les niveaux de développement et la contribution des différents facteurs au PIB. Ces différences sont reflétées dans les différents niveaux de disponibilité de ressources des marchés internes de la diversification productive des économies d'échelle et de la vulnérabilité économique face aux facteurs externes et aux risques naturels ce qui se traduit ensuite en approches sur plusieurs fronts des principaux défis et problèmes économiques.

À une extrémité de l'échelle se trouvent les trois pays les plus grands en taille (Colombie Mexique et Venezuela) qui se distinguent par l'ampleur de leurs territoires de leur population et de leur PIB. À l'autre extrémité se trouvent Antigua et Barbuda, la Dominique, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint Vincent et les Grenadines et Sainte Lucie, tous territoires insulaires de taille relativement réduite en termes de géographie, de population et d'économie. Entre les deux extrêmes se trouvent les autres pays que nous pourrions qualifier de taille intermédiaire.

PARTICIPATION AU PIB DE L'AEC 2013

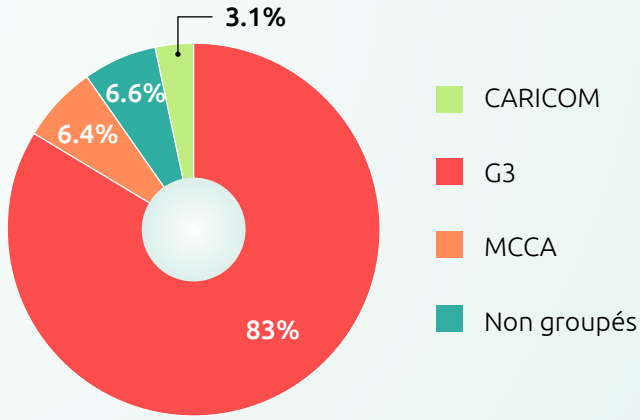

Source : Fonds monétaire international, World Economic Outlook Database, 2014.

RETOUR À UN ESPACE ECONOMIQUE ELARGI EN FAVEUR DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE
DANS LA GRANDE CARAÏBE

Usine d'emballage de bananes pour exportation, Sainte Marie, Martinique.

PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 2011 (%)

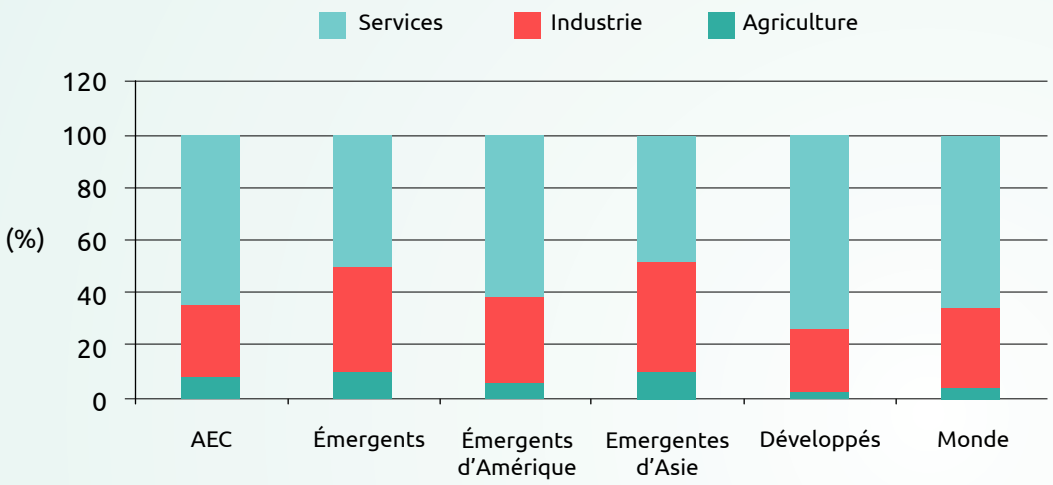

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014).

Pour ce qui est de la contribution des différentes activités au pib le secteur de production le plus important pour la région est celui des services avec 65% du total suivi de l'industrie avec 27 1%. Par comparaison avec les autres régions du monde le degré d'industrialisation est faible. L'agriculture a vu baisser sa contribution au PIB mais elle continue néanmoins d'avoir un poids important dans l'emploi.

Il y a lieu de préciser que les participations par secteur varient selon les pays : au Nicaragua l'agriculture représente jusqu'à 20 5% du PIB à Trinité et Tobago l'industrie atteint 56% et à la Barbade et aux Bahamas la contribution des services dépasse 80%. Certains pays se sont spécialisés dans des activités particulières comme la fabrication de composants électriques la pétrochimie, les services financiers internationaux, les services télématiques et le tourisme.

RETOUR À UN ESPACE ECONOMIQUE ELARGI EN FAVEUR DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

En matière de bilan économique le taux moyen annuel de croissance a conservé une tendance ascendante de 3 2% par an légèrement au-dessous de la moyenne mondiale et de l'Amérique Latine. À cet égard il existe une importante interrelation de l'économie de la région avec celle du monde. Les effets de la crise économique de 2008-2009 ont fortement frappé les pays de l'AEC et interrompu le processus de croissance du PIB et du commerce extérieur.

Finalement les niveaux de développement varient aussi de façon significative selon les membres pour ce qui est du revenu per capita (de 800 jusqu'à 23 mille 500 dollars) même si en termes généraux et conformément à l'Indice de développement humain des Nations Unies la région de la Grande Caraïbe est considérée comme ayant un niveau de développement moyen et huit de ses membres se situent dans le groupe de développement humain élevé.

VARIATION ANNUELLE DU PIB, 2004-2013 (%)

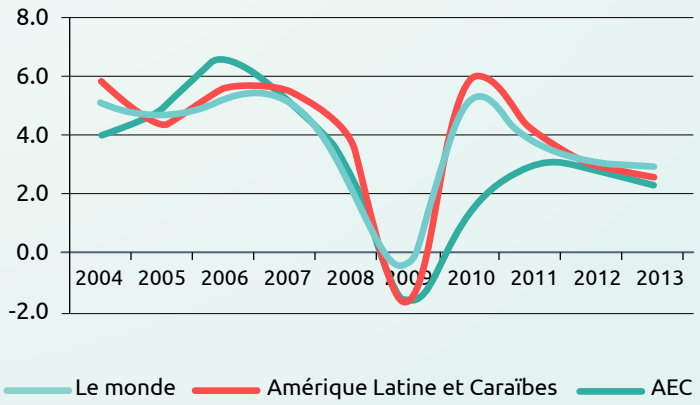

Source : Élaboration propre avec des données de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraibes CEPALSTAT (2014) de l'aec ; et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014) pour les chiffres de croissance du pib mondial.

Cargo dans le **Canal de Panama.**

Commerce extérieur

Au cours des deux dernières décennies un mouvement généralisé a émergé dans les pays de l'AEC allant dans le sens d'une plus forte participation aux flux mondiaux de commerce tant en matière de marchandises que de services. Le secteur externe est crucial comme moteur de croissance économique, source de devises, approvisionnement en biens et services et pour faire face aux défis qu'impliquent les limitations des marchés internes et une structure productive peu diversifiée.

RETOUR À
UN ESPACE ECONOMIQUE ELARGI EN FAVEUR DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

COMMERCE EXTÉRIEUR DES BIENS ET DES SERVICES
DES MEMBRES DE L'AEC 2003-2012 (MILLIONS DE DÓLLARS)

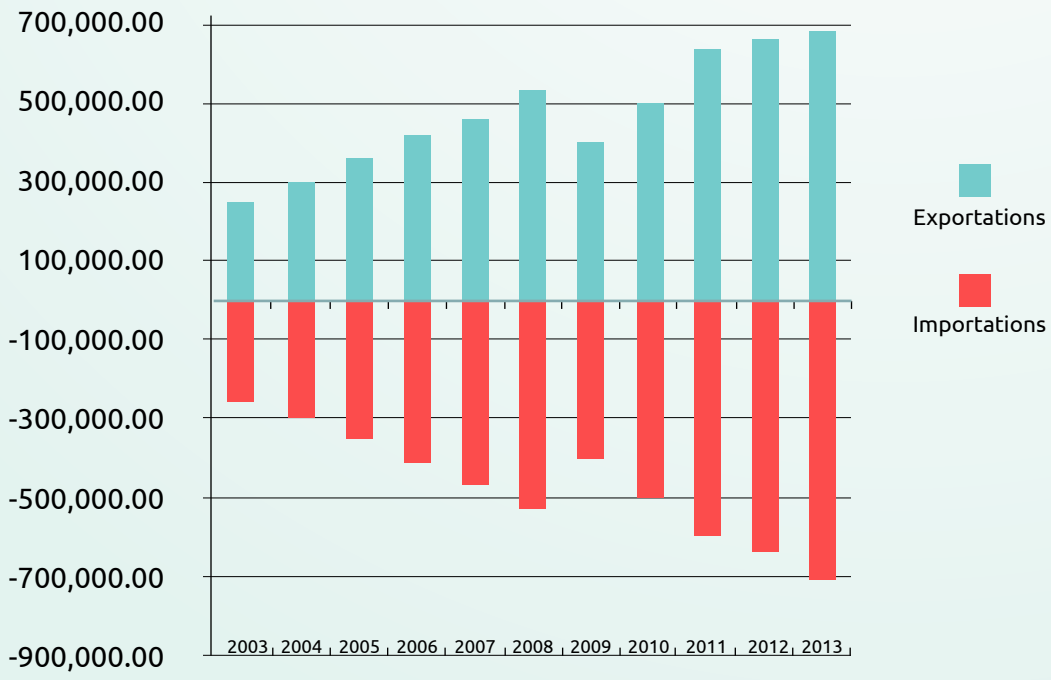

Source : Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes CEPALSTAT 2014.

Pour l'ensemble des pays de la région de l'AEC un processus d'expansion du commerce extérieur s'est amorcé depuis 2003 et a été interrompu par la crise de 2008-2009 qui a diminué fortement les exportations et les importations. Néanmoins à partir de 2010 les échanges ont repris et augmenté leur participation à l'économie de la région.

Le coefficient du commerce extérieur (qui est la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB) permet de mesurer le niveau d'ouverture d'un pays vers l'extérieur. Cet indicateur montre que dans la zone de l'AEC la majorité des économies (18 sur 25) sont fortement orientées vers l'extérieur avec des coefficients supérieurs à 70%.

Pour ce qui est des volumes en 2013 les exportations se sont élevées à 685 milliards de dollars d'importations soit une participation de 5 7% du commerce mondial. La majorité des pays de l'AEC accumulent un déficit de leur balance commerciale. Pour équilibrer leurs comptes externes ils ont recours à la coopération financière de l'extérieur : envois de fonds depuis l'étranger, investissements étrangers directs et crédits (ce qui a amené un niveau élevé de la dette publique brute par rapport au PIB).

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE
DANS LA GRANDE CARAÏBE

DESTINATION DES EXPORTATIONS DE L'AEC 2012

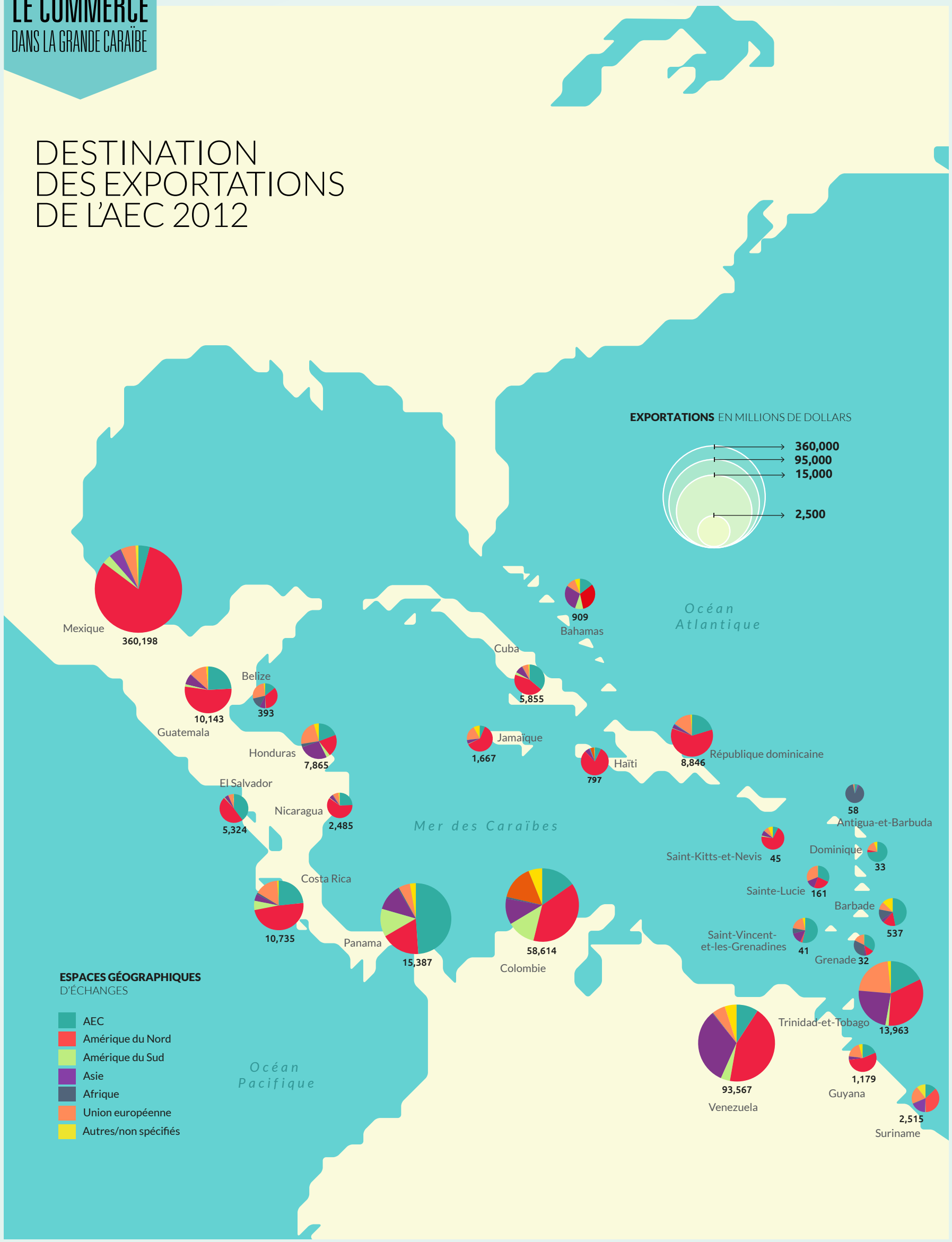

Source: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014) et Atlas Caraïbe (2014).

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE
DANS LA GRANDE CARAÏBE

Concernant la destination des exportations de biens l'élan initial des pays a permis d'obtenir un accès large et sûr aux grands marchés mondiaux. Pendant la période 2011-2012 sur toutes les exportations de marchandises 90 4% étaient extra régionales et 9 6% vers des pays membres de l'AEC. Les États-Unis sont toujours la principale destination des exportations (64%) et le principal partenaire commercial de 16 des 25 pays de la région bien que leur participation ait accusé une baisse depuis 1999 lorsque 76% des biens y étaient exportés. Le deuxième marché en importance est celui de l'Union Européenne avec 7 7% des exportations et pour 10 pays de l'AEC c'est le deuxième partenaire en importance.

Pour ce qui est des importations le schéma est semblable puisque la majorité est en provenance des États-Unis (42%) et que l'Union Européenne joue un rôle important avec 0,7%. Néanmoins on note une forte présence du Sud-est asiatique particulièrement en raison de la croissance des importations de Chine.

Il existe aussi une nette différence entre les pays de l'AEC en termes de composition de leurs biens d'exportation. Plusieurs pays exportent des volumes considérables de produits agropastoraux ; d'autres comme le Mexique ont des quotas de produits manufacturés tandis que dans des pays comme Trinité et Tobago et le Venezuela le pétrole a un poids important.

Il est important de préciser que si les exportations de biens représentent plus de 95% du total il existe d'autres pays qui se sont spécialisés dans l'exportation de services parmi lesquels plusieurs pays de la Caraïbe insulaire avec une forte participation des activités touristiques et des voyages ainsi que le Panama qui enregistre une intense activité financière commerciale et de logistique qui découle du canal de Panama.

DESTINATION DES EXPORTATIONS ET ORIGINE DES IMPORTATIONS
DE L'AEC 2011-2012

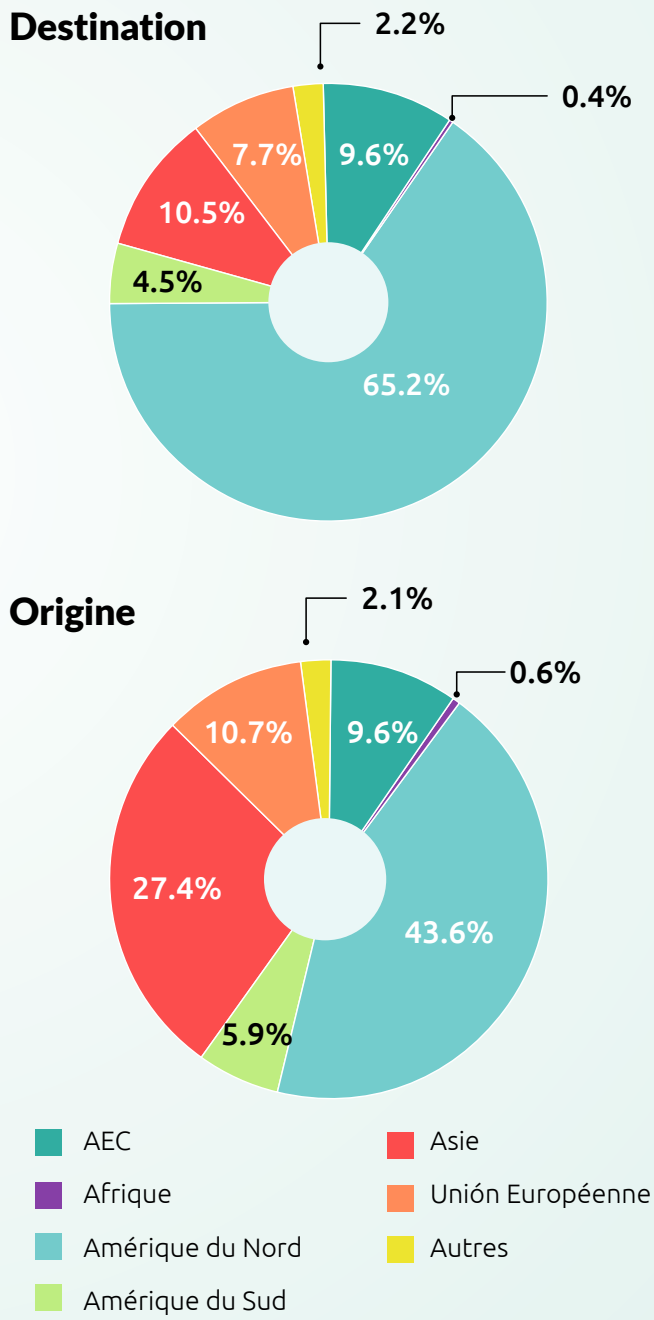

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014).

RETOUR À
UN ESPACE ECONOMIQUE ELARGI EN FAVEUR DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE
DANS LA GRANDE CARAÏBE

Groupe de pêcheurs sur la côte ouest de la Martinique.

Le commerce intrarégional

Depuis sa création l'Association des États de la Caraïbe s'est fixé entre autres buts l'augmentation de la quantité et de la qualité des échanges de biens et de services au sein de la région comme un moyen d'accélérer la croissance d'augmenter l'emploi et de consolider l'intégration.

Historiquement le commerce interrégional de l'AEC s'est caractérisé par une valeur relativement faible en proportion du PIB régional et par sa participation au commerce total des membres. Même si ce schéma du commerce se maintient, en général les exportations intrarégionales se sont accrues au cours de ces dernières années tant en volume qu'en part de commerce régional.

RETOUR À
UN ESPACE ECONOMIQUE ELARGI EN FAVEUR DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS

EXPORTATIONS INTRARÉGIONALES 2003-2012
(MILLIONS DE DOLLARS)

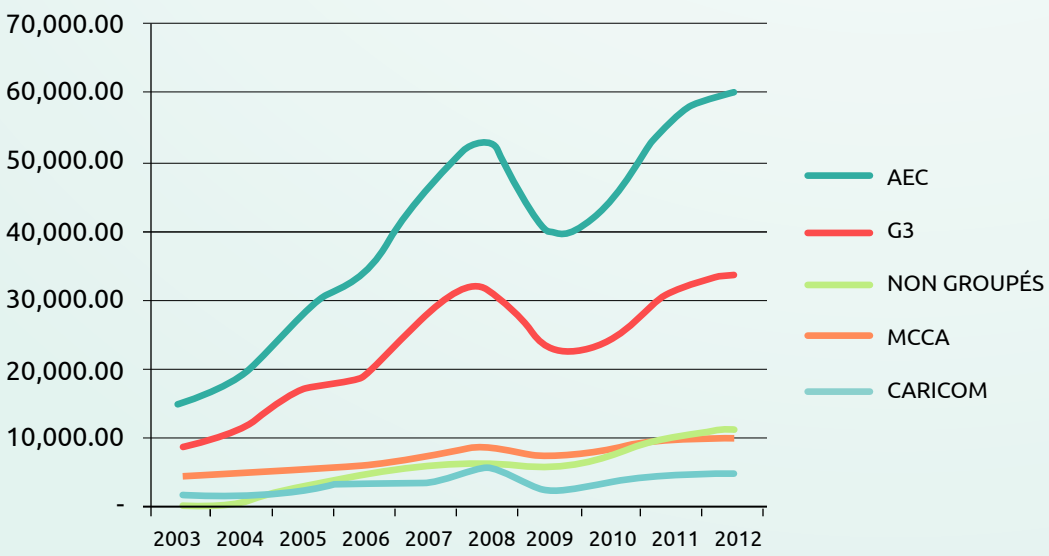

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014).

PARTICIPATION AUX EXPORTATIONS ET AUX IMPORTATIONS INTRA RÉGIONALES
2003-2012

Exportations

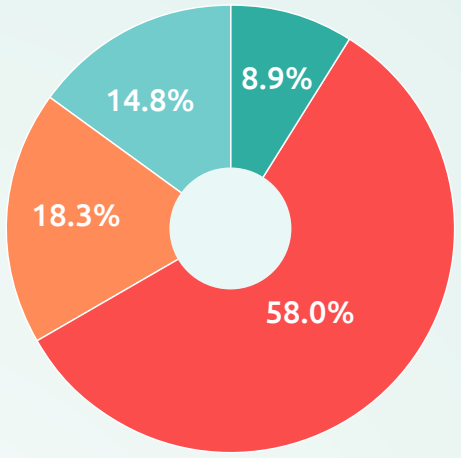

Importations

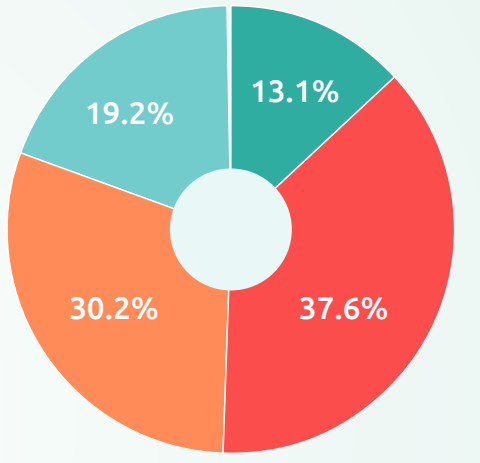

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014).

Malgré la crise économique mondiale de 2008-2009, entre 2004 et 2013 les échanges commerciaux intrarégionaux se sont accrus à un rythme accéléré. Les exportations de biens entre les pays membres de l'AEC sont passées de 15 milliards 368 millions de dollars courants en 2004 à 59 milliards 742 millions en 2013. Ce sont ainsi les pays non groupés de l'AEC qui ont présenté les taux de croissance les plus élevés.

La part du commerce intrarégional dans le commerce total est passée de 6 2% en 2004 à 9 0% en 2012 à la suite de cette tendance croissante. Néanmoins ce commerce ne représente que 2 6% du PIB régional avec une proportion d'entre six et sept pour cent pour les pays de la Caricom le MCCA et les non groupés et seulement 1 6% pour le G3.

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE
DANS LA GRANDE CARAÏBE

Quant à la part des sous-groupes en matière d'exportations tout dépend de la taille des pays concernés car entre 2003 et 2012 près de 60% correspondait au G3 suivi des pays groupés autour du marché commun centraméricain puis des pays non groupés et finalement de la Caricom.

L'importance et le dynamisme accrus des exportations intrarégionales des pays du G3 Panama et Trinité et Tobago leur a permis d'avoir un solde commercial positif dans le commerce intra régional tandis que le reste des pays ont accusé un solde commercial intra régional déficitaire.

EXPORTATIONS INTRARÉGIONALES, 2003-2012 (MILLIONS DE DOLLARS)

Pays exportateur	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Antigua-et-Barbuda	1	3	3	6	4	5	1	2	2	4
Bahamas	44	41	32	29	37	40	66	131	120	147
Barbade	129	171	161	179	271	188	139	148	178	329
Belize	38	31	27	44	63	19	22	63	50	60
Dominique	25	25	25	26	24	25	20	25	21	29
Grenade	9	11	12	10	9	10	10	9	10	12
Guyana	81	97	104	109	135	148	137	160	199	243
Haïti	2	4	37	62	59	50	63	63	83	36
Jamaïque	73	77	63	78	79	96	95	84	93	122
Saint-Kitts-et-Nevis	1	1	1	2	2	3	3	2	3	3
Saint Vincent-et-les Grenadines	8	4	6	5	11	8	7	11	18	27
Sainte-Lucie	20	26	13	14	28	55	52	69	52	51
Surinam	66	53	94	125	98	238	131	236	332	325
Trinidad-et-Tobago	1,186	1,307	2,303	2,960	3,068	4,726	1,979	2,607	3,532	3,054
CARICOM	**1,683**	**1,852**	**2,881**	**3,649**	**3,887**	**5,611**	**2,726**	**3,609**	**4,693**	**4,441**
Colombie	2,212	3,526	4,521	5,088	7,711	9,371	6,628	5,273	8,530	9,404
Mexique	3,655	3,968	6,656	8,396	10,790	11,829	8,709	11,298	14,677	15,436
Venezuela, RB	2,953	4,278	5,695	5,968	9,923	10,467	7,650	7,602	8,108	9,209
G3	**8,820**	**11,772**	**16,871**	**19,453**	**28,424**	**31,667**	**22,987**	**24,173**	**31,315**	**34,049**
Costa Rica	1,051	1,185	1,416	1,425	1,713	2,000	1,644	1,677	1,996	1,843
El Salvador	1,002	1,094	1,187	1,287	1,540	1,884	1,584	1,829	2,053	2,195
Guatemala	1,415	1,701	1,740	2,138	2,661	3,102	2,744	3,255	3,659	3,667
Honduras	535	675	787	860	1,215	1,185	1,006	1,240	1,583	1,613
Nicaragua	184	210	259	248	353	440	455	536	549	680
MCCA	**4,188**	**4,865**	**5,388**	**5,957**	**7,481**	**8,610**	**7,433**	**8,537**	**9,840**	**9,999**
Cuba	259	287	321	353	318	471	591	777	1,073	1,179
Panama	238	300	2,638	4,288	5,141	5,046	4,814	5,101	7,215	7,865
République Dominicaine	181	201	370	558	900	1,088	1,071	1,651	2,081	2,210
NON GROUPÉS	**678**	**787**	**3,330**	**5,200**	**6,360**	**6,605**	**6,476**	**7,529**	**10,369**	**11,253**
AEC	**15,369**	**19,276**	**28,471**	**34,259**	**46,152**	**52,493**	**39,621**	**43,847**	**56,218**	**59,743**
MONDE	**247,165**	**297,474**	**358,227**	**416,336**	**459,426**	**531,675**	**399,830**	**499,434**	**626,198**	**661,620**

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014).

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE
DANS LA GRANDE CARAÏBE

Vue panoramique
de la ville de Panama.

IMPORTATIONS INTRARÉGIONALES 2003-2012 (MILLIONS DE DOLLARS)

Pays importateur	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Antigua-et-Barbuda	56	44	58	79	61	61	50	40	56	44
Bahamas	63	70	69	117	396	451	357	260	63	70
Barbade	324	360	521	527	527	633	396	440	324	360
Belize	161	161	179	229	277	281	216	241	161	161
Dominique	46	50	60	62	77	87	79	81	46	50
Grenade	69	73	108	87	136	151	110	126	69	73
Guyana	188	212	316	352	358	618	471	626	188	212
Haïti	105	108	117	129	134	185	170	251	105	108
Jamaïque	802	1,038	1,438	1,561	2,162	3,123	1,668	1,904	802	1,038
Saint-Kitts-et-Nevis	40	39	45	52	54	66	47	39	40	39
Saint Vincent-et-les Grenadines	42	43	53	58	75	76	71	84	42	43
Sainte Lucie	126	132	153	222	110	60	77	88	126	132
Surinam	185	174	251	284	289	374	381	445	185	174
Trinidad-et-Tobago	557	410	872	904	1,237	1,338	1,079	947	557	410
CARICOM	**2,764**	**2,913**	**4,238**	**4,663**	**5,892**	**7,506**	**5,170**	**5,573**	**2,764**	**2,913**
Colombie	1,788	2,109	3,702	4,701	4,999	4,939	3,306	4,918	1,788	2,109
Mexique	2,053	3,168	3,404	3,789	4,168	4,886	3,286	4,843	2,053	3,168
Venezuela, RB	1,711	3,078	4,527	6,008	9,316	10,134	7,649	5,250	1,711	3,078
G3	**5,552**	**8,355**	**11,634**	**14,498**	**18,483**	**19,959**	**14,242**	**15,010**	**5,552**	**8,355**
Costa Rica	1,289	1,432	1,636	1,957	2,648	3,141	2,195	2,759	1,289	1,432
El Salvador	1,743	1,973	2,155	2,265	2,817	3,315	2,630	3,022	1,743	1,973
Guatemala	2,125	2,438	2,273	2,080	3,362	3,856	2,677	4,038	2,125	2,438
Honduras	1,217	1,421	1,904	1,930	2,541	2,934	2,516	2,631	1,217	1,421
Nicaragua	811	987	1,021	985	1,443	1,745	1,695	2,007	811	987
MCCA	**7,185**	**8,250**	**8,988**	**9,216**	**12,811**	**14,991**	**11,713**	**14,456**	**7,185**	**8,250**
Cuba	754	1,640	2,505	2,564	3,643	5,547	3,625	4,636	754	1,640
Panama	254	185	721	793	922	1,044	903	1,112	254	185
République Dominicaine	1,361	1,660	2,407	2,972	3,244	4,056	2,907	3,743	1,361	1,660
NON GROUPÉS	**2,369**	**3,485**	**5,633**	**6,328**	**7,809**	**10,646**	**7,435**	**9,490**	**2,369**	**3,485**
AEC	**17,870**	**23,004**	**30,493**	**34,706**	**44,995**	**53,101**	**38,559**	**44,529**	**17,870**	**23,004**
MONDE	**253,517**	**296,639**	**348,397**	**409,302**	**468,159**	**529,049**	**406,296**	**498,878**	**253,517**	**296,639**

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement UNCTADSTAT (2014).

Xème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago, 15 décembre 2004.

Réduire les risques de catastrophes

Le texte fondateur de l'AEC, dès le début, reconnaît que les États membres sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles, c'est pourquoi la gestion des risques de catastrophes est envisagée comme un domaine ciblé du travail de l'organisation.

Au cours de ses 20 années d'existence, l'AEC a particulièrement mis l'accent sur : 1) l'importance de la coopération régionale en matière de catastrophes naturelles ; 2) l'offre d'un soutien aux organisations nationales, régionales et internationales qui se consacrent à réduire les risques de catastrophes, notamment l'Agence caribéenne de gestion des cas d'urgence liée aux catastrophes (CDEMA) et le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique Centrale (CEPREDENAC) ; et 3) la consolidation de la capacité de réaction des membres grâce à la formation et à l'entraînement.

La Direction de la réduction des risques de catastrophes, un domaine opérationnel du secrétariat général de l'Association, se charge d'exécuter des projets et des programmes visant à renforcer la coopération entre les organisations responsables de la planification et de l'aide en cas de catastrophe dans la grande Caraïbe, afin d'offrir des informations sur la prévention, l'atténuation, l'éducation et la planification.

Comité spécial de réduction des risques de catastrophes

Le centre de prise en charge des catastrophes naturelles de l'AEC est le Comité spécial pour la réduction des risques de catastrophes, crée en 1999 lors de la Vème Réunion ordinaire du Conseil des ministres de Panama (ville), au Panama, (connu d'abord sous le nom de Comité spécial des catastrophe naturelles). Le Comité se réunit deux fois par an et favorise la coopération entre les pays et les organes spécialisés en la matière, ainsi que le développement de stratégies régionales en vue de préparer les interventions après la survenue de catastrophes naturelles. Jusqu'à aujourd'hui, le Comité spécial s'est réuni 21 fois.

ALLER À
DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

Ière Réunion d'experts
en commerce, transport et réduction des risques de catastrophes, 3 avril 2014.

Les mandats

En 1999, reconnaissant l'importance et l'urgence de ce thème, et dans le contexte de la création du Comité spécial des catastrophes naturelles, les États membres ont élaboré **l'Accord pour la coopération régionale en matière de catastrophes naturelles** que chaque pays se doit de ratifier. Plus tard, les critères politiques ont été fixés afin d'aborder, à l'échelon régional, le thème des catastrophes. Enfin, la Déclaration de Panama (qui émane du IVème Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement de Panama-ville, au Panama, en juillet 2005) a ébauché les principes directeurs et les mandats de l'Association, en matière de catastrophes naturelles.

XXIème Réunion du Comité spécial
de réduction des risques de catastrophes, 2 octobre 2013.

Afin de remplir ces mandats, une conférence de haut niveau sur la réduction des catastrophes a été convoquée en novembre 2007, à Saint-Marc, en Haïti, au cours de laquelle a été adopté le Plan d'action de Saint-Marc, document qui identifiait les 27 objectifs qui allaient guider les travaux de l'Association en matière de réduction des risques de catastrophes pour la période 2007-2012.

La conférence a notoirement consolidé les relations institutionnelles de la région et a réuni d'importantes organisations comme le Bureau des Nations Unies pour la réduction du risque de catastrophes (UNISDR), la CEPAL, la Banque interaméricaine de développement (BID), la CDEMA, le CEPREDENAC, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Fédération internationale de la Croix-Rouge (IFRC), en plus de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

Cet événement a marqué un tournant fondamental dans la stratégie d'intervention en cas de catastrophes naturelles. En 1999, le Comité spécial des catastrophes naturelles est devenu le Comité spécial pour la réduction des risques de catastrophes, ce qui est le reflet du changement dans l'approche mondiale de la gestion des risques avant que la catastrophe se produise, plutôt qu'une approche axée sur la réaction après le sinistre.

Atelier international sur la gestion intégrale des catastrophes associées à des phénomènes naturels, Mexico, 25 novembre 2013.

Si le Plan d'action de Saint-Marc est le fondement sur lequel se basent les travaux de la Direction de la réduction des risques de catastrophes, il a encore été consolidé et amélioré par la Déclaration de Pétionville et son Plan d'action correspondant, adoptés au cours du Vème Sommet de Pétionville, en Haïti, en 2013.

Projets

L'Association des États de la Caraïbe, grâce à plusieurs protocoles d'accord avec différentes organisations (mentionnées à la fin de ce chapitre), élabore le projet intitulé Consolidation des opérations et des services météorologiques dans les PEID de la Caraïbe (SHOCS) avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI) ; projet évalué à 1,2 millions de dollars, le plus important jamais entrepris par l'Association.

Par ailleurs, l'AEC et la Fédération internationale de la Croix-Rouge ont collaboré au renforcement du cadre juridique en matière de catastrophes et développement des projets comme Risque en milieu urbain et Réaction verte. De même, des travaux conjoints ont été réalisés avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) et avec l'Union interparlementaire (UIP) en vue d'appuyer le développement d'un "projet de loi pour la facilitation et la réglementation nationale des secours en cas de catastrophe et d'assistance pour les premières interventions", conformément aux normes du Programme international des lois, normes et principes pour les interventions en réaction à des catastrophes (IDRL).

Le Comité spécial de réduction des risques de catastrophes de l'AEC est toujours le

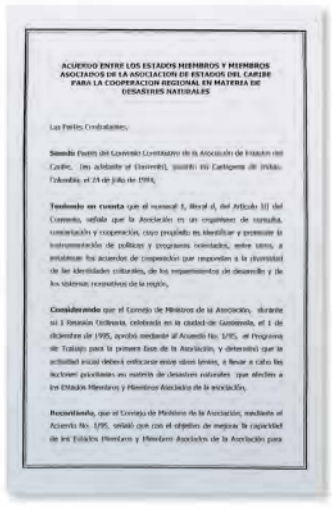
ACUERDO ENTRE LOS ESTADOS MIEMBROS Y MIEMBROS ASOCIADOS DE LA ASOCIACIÓN DE ESTADOS DEL CARIBE PARA LA COOPERACIÓN REGIONAL EN MATERIA DE DESASTRES NATURALES

Las Partes Contratantes,

Teniendo en cuenta

Considerando

Recordando

Accord de coopération régionale en matière de catastrophes naturelles.

Participants à l'atelier final de SHOCS, 21 novembre 2012.

Alfonso Múnera, Secrétaire général de l'AEC pendant la Réunion de consolidation de la préparation juridique pour l'assistance internationale en cas de catastrophes, des pays de l'AEC, 22 avril 2013.

principal forum au sein de la grande Caraïbe pour l'échange d'expériences, l'analyse des leçons tirées et des meilleures pratiques. Il a été, jusqu'à maintenant, un guide qui facilite aux gouvernements la tâche de consolider leurs cadres juridiques nationaux. L'entrée en vigueur le 31 mars 2014 de l'Accord de coopération régionale en matière de catastrophes naturelles et le dépôt de deux ratifications additionnelles de la Grenade et de la Dominique constituent un progrès important dans ce sens.

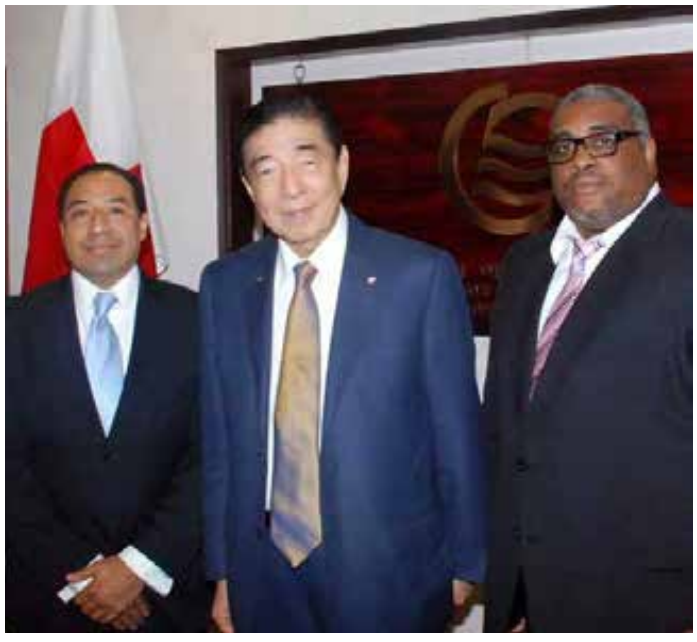

Tadateru Konoé, Président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge.

Signature du Protocole d'accord avec l'Institut météorologique de Finlande, 4 mars 2011.

ACCORDS POUR LA RÉDUCTION DES CATASTROPHES

L'Association des États de la Caraïbe collabore avec d'autres agences régionales et internationales afin de remplir les mandats émanant des plans d'action de Saint-Marc et Pétionville, en matière de catastrophes. Des protocoles d'accord ont été signés avec:

- Le Réseau d'études sociales en prévention des catastrophes en Amérique Latine du Guatemala (2002)
- La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2004)
- L'Agence Caribéenne d'intervention en cas de catastrophes naturelles (CDERA) aujourd'hui CDEMA (2004)
- Le Secrétariat de la stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes (2004)
- Le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique Centrale (2005)
- L'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2005)
- La Commission Casques blancs de la République d'Argentine (2007)
- Le Fonds monétaire international (2011)
- L'Institut météorologique de Finlande (2011)

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

La région de la Grande Caraïbe est fortement exposée aux désastres naturels en raison de sa situation géographique (emplacement, géologie, cadre tectonique et topographie), de la répartition de sa population, de ses infrastructures, des ressources disponibles et de ses niveaux de pauvreté.

Un nombre important de pays membres de l'Association des Etats de la Caraïbe font face à des phénomènes de type hydrométéorologiques (ouragans, inondations et coulées de boue), d'autres à des événements géologiques (séismes et éruptions volcaniques), d'autres encore accumulent tous les types de risques, raison pour laquelle ils sont considérés comme des pays à vulnérabilité critique ou extrême.

Au cours des trente dernières années, la région a connu un inexorable cycle annuel de catastrophes naturelles, ce qui démontre que le nombre d'événements comme celui des personnes sinistrées tend à augmenter.

Entre 1990 et 2013, les pays de l'AEC ont connu 817 catastrophes naturelles, lesquelles ont provoqué 297'000 morts et affectés 68,2 millions de personnes. Les tempêtes et les inondations représentent les événements les plus fréquents (73%) et ceux qui ont affectés le plus grand nombre de personnes, tandis que les séismes ont été les plus meurtriers, à l'exemple de celui qui a frappé Haïti en 2010. Ces désastres ont touché les petits comme les grands Etats de la région, cependant, le nombre d'événements varie en fonction de l'emplacement du pays, de sa taille, de sa topographie et d'autres caractéristiques environnementales.

CATASTROPHES GÉOLOGIQUES ET HYDROCLIMATIQUES
DANS LA GRANDE CARAÏBE, 1992-2011*

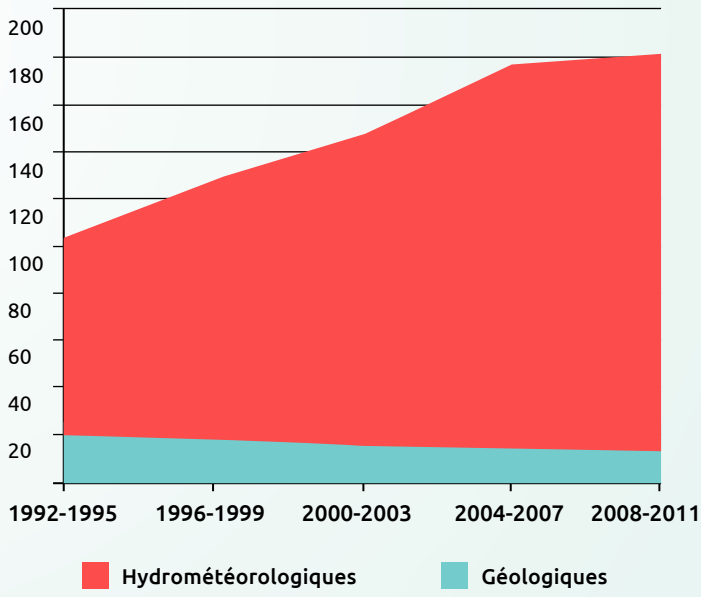

* Les catastrophes géologiques comprennent les séismes, les éruptions volcaniques et les glissements de terrain à sec, tandis que les catastrophes hydroclimatiques incluent les ouragans, les inondations, les coulées de boue, les canicules, les sècheresses et les incendies.
Source : CEPAL, Bases de données et publications statistiques, 2014.

RETOUR À
RÉDUIRE LES RISQUES DE CATASTROPHES

IMPACT DES DIFFÉRENTS TYPES DE CATASTROPHES DANS LES PAYS DE L'AEC, 1990-2013

Pays	Géologique*			Hydrométéorologique			Climatique		
	E	PH	PA	E	PH	PA	E	PH	PA
Antigua-et-Barbuda	–	–	–	7	6	42,484	–	–	–
Bahamas	–	–	–	14	20	32,200	–	–	–
Barbade	1	–	1	4	1	5,380	1	–	–
Bélize	–	–	–	12	64	213,170	1	–	–
Colombie	24	1,654	1,334,810	74	2,773	9,513,410	4	–	100,200
Costa Rica	12	94	155,663	31	182	1,396,410	3	–	1,200
Cuba	1	–	5,869	40	142	11,671,658	5	–	820,000
Dominique	1	–	100	6	7	13,661	–	—	–
El Salvador	5	1,162	1,609,771	25	1,010	585,843	5	1	400,000
Grenade	–	–	–	4	40	62,860	1	–	–
Guatemala	14	128	1,368,435	35	2,599	1,911,023	8	47	2,884,574
Guyana	–	–	–	5	44	447,774	2	–	607,200
Haïti	1	222,570	3,700,000	62	8,241	3,103,109	3	–	1,035,000
Honduras	2	7	52,019	34	15,601	3,507,094	9	–	585,625
Jamaïque	–	–	–	20	99	1,204,278	1	–	–
Mexique	21	166	593,457	114	2,941	11,194,865	20	1,125	2,701,000
Nicaragua	8	187	331,664	32	3,874	1,835,961	7	–	569,000
Panama	4	32	21,511	29	116	169,062	2	–	1,436
République Dominicaine	1	3	2,015	39	1,382	1,482,164	1	–	–
Saint-Kitts-et-Nevis	–	–	–	4	5	12,980	-	–	–
Saint-Vincent-et-les Grenadines	–	–	–	7	7	8,209	-	–	–
Sainte-Lucie	1	–	–	7	15	4,125	1	–	–
Suriname	–	–	–	2	5	31,548	-	–	–
Trinité-et-Tobago	2	–	217	7	8	2,970	1	–	–
Venezuela, RB	1	80	4,183	28	30,383	865,081	1	–	–
AEC (membres)	99	226,083	9,179,715	642	69,565	49,317,319	76	1,173	9,705,235
Amérique Latine et les Caraïbes	**142**	**227,931**	**13,967,272**	**793**	**77,571**	**66,256,472**	**141**	**2,933**	**32,907,867**

E : événements / **PH :** pertes humaines / **PA :** personnes affectées
***** Les catastrophes géologiques comprennent les séismes, les éruptions volcaniques et les glissements de terrain à sec, tandis que les catastrophes hydroclimatiques incluent les ouragans, les inondations, les coulées de boue, les canicules, les sècheresses et les incendies.
Fuente: CEPAL, Bases de données et publications statistiques, 2014.

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

Dévastation après le passage de l'ouragan Mitch en Amérique Centrale, 1998.

Tempêtes, inondations et coulées de boue

De juin à novembre, les ouragans représentent un danger constant pour la région, avec un pic d'activité entre août et octobre. D'une année à l'autre, le nombre d'événements varie de manière importante, cependant, on peut constater une tendance globale à la hausse. La saison 2005 reste comme la plus chargée de l'histoire, avec 28 tempêtes tropicales et 15 ouragans. En frappant plusieurs pays d'Amérique Centrale en 1998, l'ouragan Mitch est devenu l'un des plus dévastateurs jamais connu, tuant près de 19'000 personnes et provoquant des dégâts estimés à près de 4 milliards de dollars.

Ces catastrophes ont un impact important sur l'économie et les infrastructures des pays de l'AEC. Ainsi, pour les trente dernières années, on estime que les pertes qu'elles ont provoquées s'élèvent à 16% du PIB de la région. Les secteurs agricole et touristique, essentiels pour de nombreux pays, sont fortement menacés par les désastres naturels, tandis que les populations défavorisées sont les plus affectées par ces phénomènes.

RETOUR À RÉDUIRE LES RISQUES DE CATASTROPHES

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

OURAGANS SIGNIFICATIFS DANS LA GRANDE CARAÏBE, 1995-2013

ANNÉE	OURAGAN	PAYS AFFECTÉS	MORTS	COÛTS*
1995	**Allison (TT)**	Cuba et Honduras	18	800
1995	**Opal**	Guatemala et Mexique	59	–
1996	**César et Douglas**	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique et Nicaragua	107	200
1997	**Pauline (TT)**	Mexique	230	448
1998	**Mitch**	Honduras, Nicaragua, Mexique, Bélize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala et Panama	18,820	3794
1999	**Lenny**	Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Dominique, Granada-et-Anguilla	17	41
2000	**Keith**	Bélize, Mexique, Nicaragua et El Salvador	39	319
2001	**Michèle**	Costa Rica, Haïti, Honduras, Nicaragua, Cuba, Jamaïque et Bahamas	37	2,000
2002	**Isidore**	Cuba, Jamaïque, Guatemala, Mexique, El Salvador et Nicaragua	18	641
2003	**Marty**	Mexique	2	100
2004	**Ivan**	Barbade, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Venezuela, République Dominicaine, Trinité-et-Tobago, Jamaïque, Cuba et Haïti	52	3,000
2005	**Wilma**	Bahamas, Cuba, Haïti, Jamaïque, Mexique, Bélize et Honduras	11	5,000
2007	**Dean**	Sainte-Lucie, Haïti, Cuba, Jamaïque, Bélize, Dominique et République Dominicaine	9	615
2008	**Gustave**	Bahamas, République Dominicaine, Haïti, Jamaïque et Cuba	112	4,300
2009	**Ida**	Nicaragua, El Salvador et Mexique	281	939
2010	**Tomas**	Barbade, République Dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Haïti	–	741
2011	**Irène**	Bahamas, République Dominicaine et Haïti	47	830
2012	**Sandy**	Cuba, Bahamas, République Dominicaine, Haïti et Jamaïque	54	254
2013	**Manuel**	Mexique	102	4,200

TT : tempête tropicale
Source: AEC avec des informations de EM- DAT: The International Disaster Database, 2014.

Conséquence des cyclones et des longues périodes de précipitations, les inondations sont considérées comme une menace fréquente exigeant un traitement prioritaire. Parmi les catastrophes naturelles, elles occupent la deuxième place tant en nombre de décès que de personnes affectées, en plus des dégâts importants qu'elles infligent au développement socio-économique et à l'environnement de la région. Le climat et la présence de montagnes près des côtes sont à l'origine des coulées de boue. La pression démographique ainsi que la déforestation mettent les sols à nu, augmentant ainsi le ruissellement en surface des eaux de pluie et, par conséquent, les glissements de terrain.

RETOUR À
RÉDUIRE LES RISQUES DE CATASTROPHES

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

CYCLONES TROPICAUX

TRAJECTORIES DES OURAGANS DE CATÉGORIE 4 ET 5 DE 1998 -2011

Source: Atlas des Caraïbes, 2014.

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

Tremblement de terre en Haïti en 2010.

Séismes et éruptions volcaniques

Parmi les différents dangers environnementaux qui menacent la zone de la Grande Caraïbe, les tremblements de terre se distinguent par leur capacité destructive. Les chocs entre les plaques tectoniques nord-américaines, celle de Cocos et la plaque Caraïbe provoquent de forts séismes qui ont déjà dévasté plusieurs des principales villes de la région. Au cours des trente dernières années, la zone a enregistré près de 25 tremblements de terre de grande magnitude, le plus meurtrier étant celui d'Haïti, en 2010, responsable de 220'000 morts et de 2,3 milliards de dollars de dégâts.

RETOUR À RÉDUIRE LES RISQUES DE CATASTROPHES

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

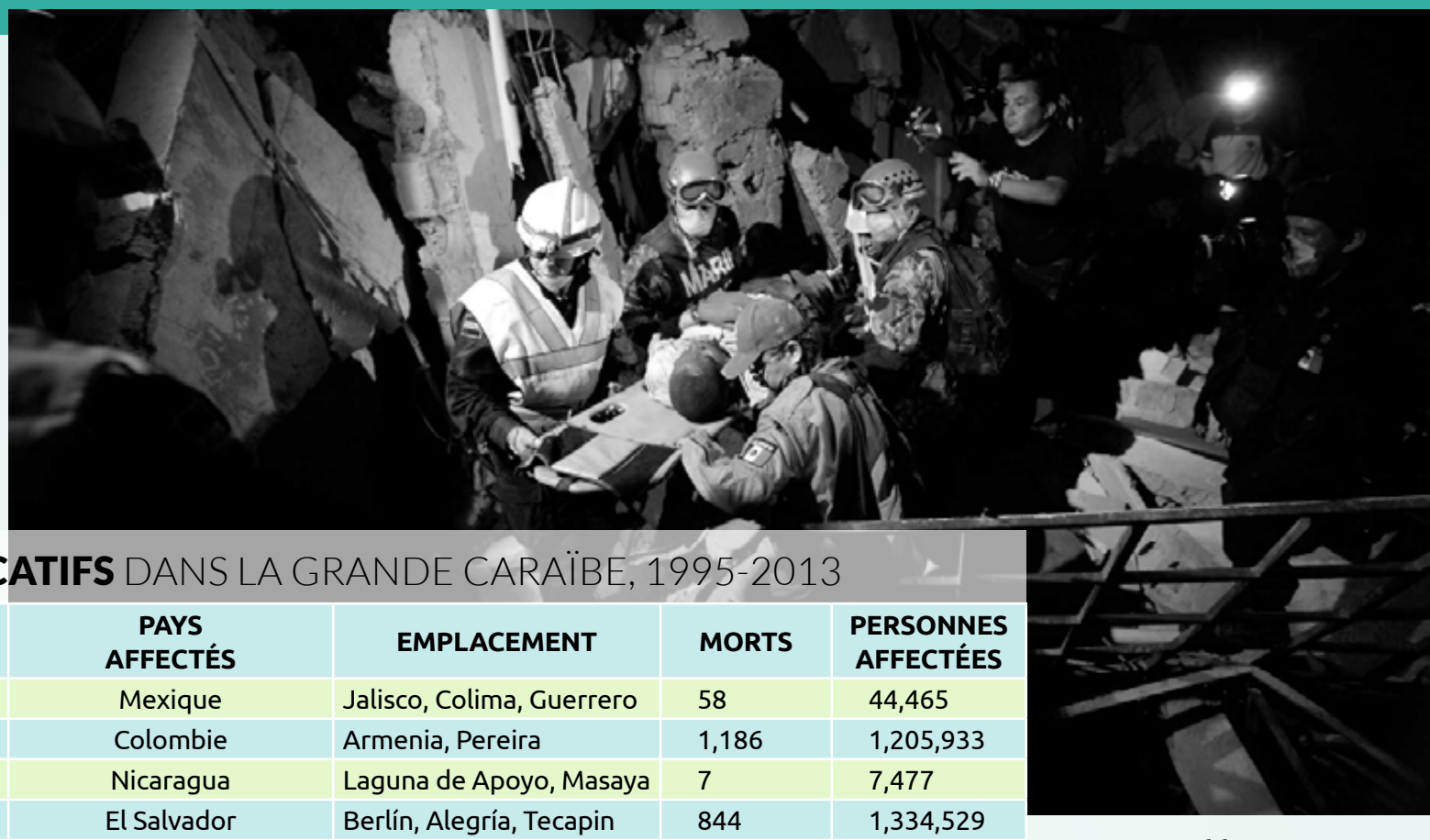

Tremblement de terre en Haïti en 2010.

SÉISMES SIGNIFICATIFS DANS LA GRANDE CARAÏBE, 1995-2013

ANNÉE	MAGNITUDE (RICHTER)	PAYS AFFECTÉS	EMPLACEMENT	MORTS	PERSONNES AFFECTÉES
1995	**8.0**	Mexique	Jalisco, Colima, Guerrero	58	44,465
1999	**6.1**	Colombie	Armenia, Pereira	1,186	1,205,933
2000	**5.4**	Nicaragua	Laguna de Apoyo, Masaya	7	7,477
2001	**7.7**	El Salvador	Berlín, Alegría, Tecapin	844	1,334,529
2003	**6.3**	République Dominicaine	Puerto Plata	3	2,015
2004	**7.2**	Colombie	Litoral de San Juan, Bajo	–	8,036
2005	**5.0**	El Salvador	Apaneca, Juayúa	1	751
2006	**5.7**	El Salvador	San Lorenzo, Atiquizaya	–	16,470
2008	**5.7**	Colombie	Meta, Quetame	11	1,754
2009	**7.3**	Honduras	Roatan, Guanaja	7	50,136
2009	**6.1**	Costa Rica	Barva, Santa Bárbara	31	128,618
2010	**7.0**	Haïti	Port-au-Prince	222,570	370,000
2011	**5.8**	Guatemala	Santa Rosa	3	400
2012	**7.4**	Guatemala	San Marcos, Quetzaltenango	44	1,321,742
2013	**6.9**	Colombie	Nariño, Cauca, Risaralda	–	12,015

Source: AEC avec des informations de EM- DAT: The International Disaster Database, 2014.

Tremblement de terre à Mexico en 1985.

SEISMES LES PLUS MEURTRIERS DANS LA GRANDE CARAÏBE, 1970-2013

DATE	PAYS	PRINCIPAUX DÉGÂTS	MAGNITUDE (RICHTER)	MORTS
23/12/1972	**Nicaragua**	Managua	6.2	10,000
04/02/1976	**Guatemala**	Guatemala ville	7.5	23,000
19/09/1985	**Mexique**	Mexico	8.1	10,000
10/10/1986	**El Salvador**	San Salvador	7.5	1,500
25/01/1999	**Colombie**	Armenia et Pereira	6.4	1,185
12/01/2010	**Haïti**	Port-au-Prince	7.0	222,570

Source: AEC avec des informations de EM- DAT: The International Disaster Database, 2014.

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

Volcan sur l'île
de Montserrat.

La Grande Caraïbe est également une zone d'éruptions. L'activité volcanique se concentre sur certaines îles des Caraïbes, sur l'axe volcanique du centre et de l'ouest du Mexique et, surtout, dans la zone comprise entre le Guatemala et le Nicaragua. Les éruptions volcaniques peuvent provoquer des dégâts très importants, elles s'accompagnent en outre de coulées de boues.

ÉRUPTIONS VOLCANIQUES SIGNIFICATIVES DANS LA GRANDE CARAÏBE, 1995-2013

ANNÉE	PAYS	EMPLACEMENT	NOM	MORTS	PERSONNES AFFECTÉES
1995	**Nicaragua**	León	Cerro Negro	–	**12,000**
1996	**Guatemala**	Près de la ville de Guatemala	Pacaya	–	**743**
1997	**Montserrat**	Plymouth	Soufriere	32	**4,000**
1997	**Trinidad-et-Tobago**	Piparo	Adatara	–	**200**
1998	**Guatemala**	Près de la ville de Guatemala	Pacaya	–	**600**
1999	**Nicaragua**	La Bosla, La Mora	San Cristóbal	–	**3,500**
2000	**Guatemala**	El Caracol, El Patrocinio	Pacaya	–	**800**
2005	**El Salvador**	Sonsonate, La Libertad	Santa Ana	2	**2,000**
2006	**Colombie**	Pasto, Nariño, La Florida	Galeras	–	**8,500**
2007	**Colombie**	Huila, Cauca	Nevado del Huila	–	**3,000**
2008	**Colombie**	Miranda, Toribio, Páez	Nevado del Huila	–	**14,201**
2010	**Guatemala**	Escuintla, Guatemala	Pacaya	–	**1,800**
2012	**Guatemala**	Sacatepéquez	Volcán de Fuego	–	**10,000**

Source: AEC avec des informations de EM- DAT: The International Disaster Database, 2014.

DÉSASTRES DANS LES CARAÏBES

SEISMES ET ERUPTIONS VOLCANIQUES

Evénements les plus meurtries ou les plus significatifs
DANS LA GRANDE CARAÏBE, de 1970 à 2013

LÉGENDES POUR LES SÉISMES
Date
Pays
Principaux dégâts
Magnitude (Richter)
Décès

19/09/1985
MEXIQUE
Mexico
8.1
10,000

04/02/1976
GUATEMALA
Guatemala
7.5
23,000

10/10/1986
EL SALVADOR
San Salvador
7.5
1,500

23/12/1972
NICARAGUA
Managua
6.2
10,000

25/01/1999
COLOMBIE
Armenia et Pereira
6.4
1,185

12/01/2010
HAÏTI
Port-au-Prince
7.0
222,570

Golfe du Mexique
Océan Atlantique
Mer des Caraïbes
Océan Pacifique

ERUPTIONS VOLCANIQUES
Nombre de personnes affectées

COLOMBIE
① Galeras
2006: **8,500**

② Nevado del Huila
2007: **3,000**
2008: **14,201**

EL SALVADOR
③ Santa Ana
2005: **2,000**

GUATEMALA
④ Pacaya
1996: **743**
1998: **600**
2000: **800**
2010: **1,800**

⑤ Volcán de Fuego
2012: **10,000**

MONTSERRAT
⑥ Soufrière
1997: **4,000**

NICARAGUA
⑦ Cerro Negro
1995: **12,000**

⑧ San Cristóbal
1999: **3,500**

TRINITÉ-ET-TOBAGO
⑨ Adatara
1997: **200**

Source: EM- DAT: The International Disaster Database, 2014.

Changement climatique

Dans la zone de la Grande Caraïbe, le lien a été établi entre l'augmentation du nombre de tempêtes, d'inondations, de températures extrêmes et de sécheresses, et le changement climatique. Les conséquences de tels phénomènes peuvent être lourdes.

Pour les quarante prochaines années, on envisage, dans les Caraïbes, la possibilité d'une augmentation de la température allant de 0.5°C à 1.9°C, ainsi que de variations importantes dans les niveaux de précipitations, selon les régions. Ces variables, auxquelles on peut ajouter la pression atmosphérique et les vents, constituent les principaux facteurs en matière de formation et d'intensité des ouragans. Il est en outre possible qu'une augmentation de la fréquence des tempêtes et de l'intensité des pluies ait lieu durant cette période.

Dans le même temps, on prévoit un plus grand nombre de sécheresses, lesquelles, en s'ajoutant à la croissance des établissements humains, à la déforestation et à l'érosion des sols, accroîtrait les risques d'inondations et de coulées de boue dévastatrices durant la saison des pluies.

Conséquence du changement climatique, l'écosystème de la Mer des Caraïbes se trouverait lui aussi en danger, à cause de l'augmentation de la température de l'eau, laquelle, combinée à la pollution, provoquerait la mort de récifs coralliens et de prairies essentiels à l'alimentation de nombreuses espèces marines. Par ailleurs, la montée du niveau des eaux de la mer (causée par la fonte des glaces polaires et glacières) contribuerait également à la destruction de formations coralliennes, ce qui mettrait alors en danger les édifices, les zones portuaires et les infrastructures touristiques bâties le long des côtes.

Il convient également de signaler que même si le panorama peut sembler sombre, la coopération entre pays membres de l'AEC pourrait parvenir à atténuer les effets négatifs d'un tel changement pour les populations et l'économie, à travers des programmes de prévention et de surveillance des conditions climatiques dans la région.

RETOUR À
RÉDUIRE LES RISQUES DE CATASTROPHES

De gauche à droite : **Julio Orozco**, Directeur du tourisme durable de l'AEC ; **Guisela Godinez Sazo**, Ambassadeur du Guatemala à Trinité ; et **Luis Fernando Carrera**, Ministre des Affaires étrangères du Guatemala, 13 août 2013.

La Première Zone de Tourisme Durable au monde

L'AEC a placé le tourisme durable parmi ses champs d'action prioritaires, tant le poids et l'impact que cette activité revêt dans l'ensemble des pays de la région est important. Le tourisme durable constitue également un levier de renforcement et de valorisation des cultures qui y prennent part, dans un esprit syncrétique et participatif, sans oublier le rôle qu'il joue vis-à-vis du patrimoine naturel qui dote la région d'une des plus grandes biodiversités au monde.

La décision de travailler sur la question du tourisme durable suit la tendance globale selon laquelle il s'agit là de la meilleure manière de développer le tourisme tout en obtenant, à moyen et long terme, la protection des ressources naturelles et culturelles, de même que l'implication des communautés hôtes en tant qu'acteurs et bénéficiaires principaux du tourisme ainsi que celle des secteurs public et privé en tant que créateurs d'emploi, d'innovation, d'investissements et de bien-être pour la population.

A travers la Direction du Tourisme Durable, l'AEC a décidé de se consacrer au secteur touristique sous l'angle de la durabilité, un ensemble d'actions a été entrepris, avec des incidences positives pour la région. Les pages suivantes décrivent les plus importantes de ces initiatives.

Comité Spécial sur le Tourisme Durable

Depuis plus de dix ans, l'AEC soutient la consultation et la coopération entre les pays de la région à travers son Comité Spécial sur le Tourisme Durable. Durant cette période, celui-ci a réalisé 24 réunions au cours desquelles de hauts fonctionnaires du secteur touristique, des experts et des technocrates de la région se sont réunis, afin d'œuvrer au développement durable du tourisme à travers la recommandation et l'élaboration de projets et d'actions spécifiques tirées des plans de travail annuels approuvés par consensus.

ALLER À
LA GRANDE CARAÏBE : UNE DESTINATION TOURISTIQUE

LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

Alfonso Múnera, Secrétaire général, avec **Stephen Cadiz,** Ministre du tourisme de Trinité et Tobago. Ils sont accompagnés de fonctionnaires de l'AEC, 18 juillet 2013.

Zone de Tourisme Durable de la Grande Caraïbe

En 2001, l'AEC a proposé aux Etats membres et membres associés de créer une Zone de Tourisme Durable de la Grande Caraïbe, via la signature et la ratification d'une convention et d'un protocole, afin de disposer d'un outil permettant aux pays de l'AEC de commencer à travailler au développement d'un tourisme responsable. Il s'agissait, grâce à des pratiques durables, d'optimiser les ressources, en s'appuyant sur des indicateurs (économiques, sociaux et environnementaux) présentés comme faisant partie intégrante des documents en question.

Le 6 novembre 2013 la Zone de Tourisme Durable a été ratifiée, mettant ainsi en vigueur la convention et faisant du même coup de la Grande Caraïbe la première zone de tourisme durable au monde. Grâce à cette avancée, les pays membres de l'AEC auront la possibilité de sélectionner les destinations touristiques où les indicateurs susmentionnés seront appliqués, créant ainsi une offre de produits touristiques durables, dotés d'un potentiel commercial important et répondant aux exigences du marché international.

XXIIIème Réunion du Comité spécial du tourisme durable, 28 juin 2012.

Pour soutenir un tel plan de travail, les projets et activités suivants ont été réalisés :

MECANISME RÉGIONAL DE COOPÉRATION DE LA ZONE DE TOURISME DURABLE > Avec le soutien du Conseil Régional de Martinique, la mise en place de ce mécanisme a été approuvée en juin 2013, ce qui permettra, à travers une consultation de deux ans, d'aider les pays membres à sélectionner les destinations touristiques et à développer différents outils permettant de mettre en pratique les indicateurs de tourisme durable créés par l'AEC. Ce projet a débuté en mars 2014.

LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

Réunion des Agences régionales de tourisme durable, 18 février 2013.

Protocole de la création de la zone de tourisme durable de la Caraïbe.

MANUELS DE FORMATION DES TECHNICIENS ET DES FORMATEURS POUR LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES DESTINATIONS TOURISTIQUES DURABLES > Ces outils ont été élaborés afin de permettre aux pays membres de mettre en place des indicateurs de tourisme durable, une fois leurs processus de sélection et d'évaluation de destinations touristiques accomplis.

Groupe de travail et agences régionales de tourisme durable

Ce groupe a tenu sa première réunion de travail en 2013, au Nicaragua. Au cours de cette rencontre, les questions touristiques prioritaires pour la région ainsi que les thèmes de coopération ont été adoptés, ce qui a permis d'élaborer l'Agenda Régional Commun en faveur du Tourisme Durable. Les principales agences internationales et régionales ont participé à la réunion, parmi lesquelles : l'Organisation touristique de la Caraïbe (CTO), CARIBSAVE (organisation promouvant le développement durable), le Secrétariat pour l'Intégration touristique centraméricaine (SITCA), l'Organisation Mondiale du Tourisme des Nations Unies (OMT) et l'Organisation des États Américains (OEA).

Alfonso Múnera, Secrétaire général, en conférence de presse pendant la XXIVème Réunion du Comité spécial de Tourisme durable, 16 juillet 2013.

Alliances stratégiques avec des organismes internationaux

Parmi les actions visant à renforcer les réseaux de coopération, un nouveau mémorandum d'accord (MOU, selon son acronyme anglais) a été signé en février 2014 entre l'OMT et l'AEC. Par ailleurs, on prévoit la signature d'un autre mémorandum avec l'organisation allemande *Fair Travel* (promotrice des destinations touristiques durables au niveau international), lequel a été présenté aux Etats membres au cours de la dernière réunion du Comité Spécial sur le Tourisme Durable, en juin 2013.

La signature d'un autre MOU se prépare également avec la Confédération Panaméricaine des Ecoles Hôtelières et de Tourisme, organisme dont le vice-président prendra part à la prochaine réunion du Comité Spécial en mai 2014, à La Antigua Guatemala, Guatemala. Une telle alliance permettra d'inclure le milieu universitaire

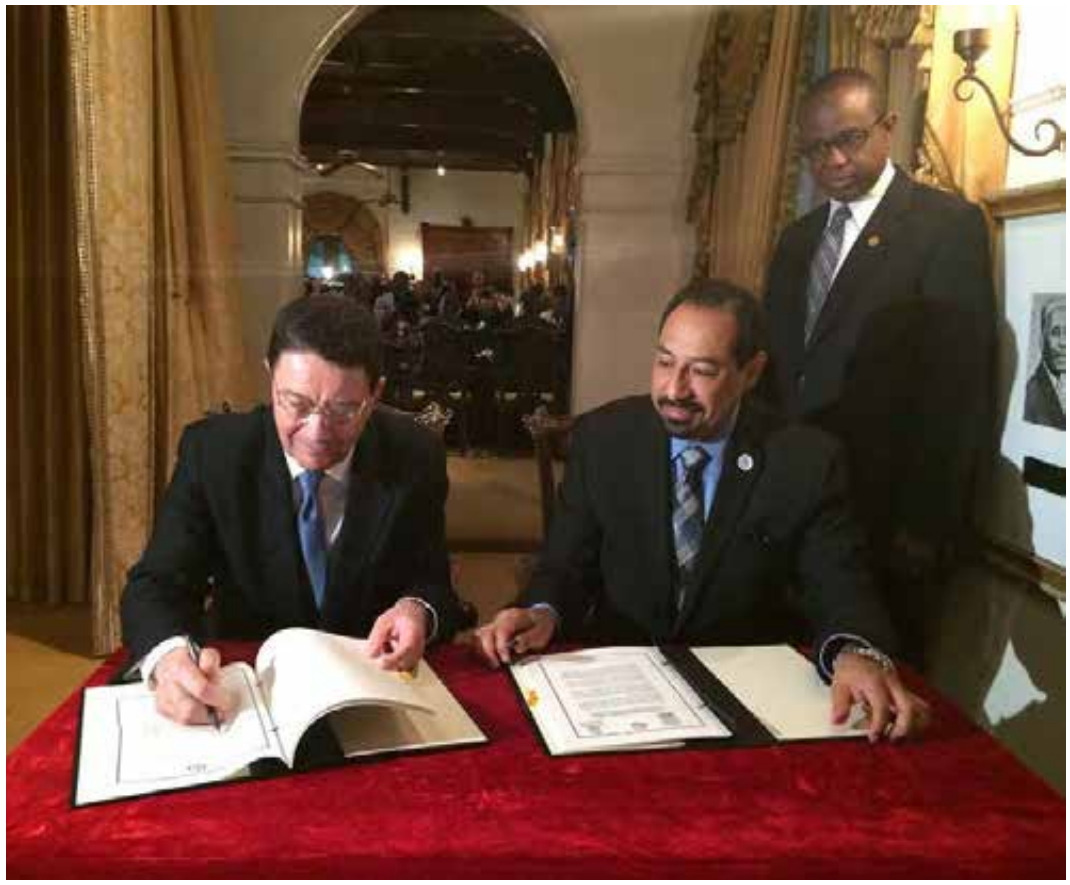

Signature du Protocole d'accord entre l'OMT et l'AEC, 19 février 2013. De gauche à droite : **Taleb Rifai**, Secrétaire général de l'OMT ; **Julio Orozco**, Directeur du tourisme durable de l'AEC ; et **Hugh Riley**, Secrétaire général de la CTO.

et de renforcer ainsi les liens entre le secteur touristique et les centres de formation en ressources humaines de la région.

Etude sur l'Enseignement Technique et Professionnel en matière de Tourisme dans la région

A l'initiative de l'AEC et avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD), un diagnostic de la situation de l'enseignement technique et professionnel dans la Grande Caraïbe a été lancé en mars 2014 avec, pour objectif, d'en identifier les lacunes et de proposer des solutions permettant d'élever le niveau de performance des ressources humaines au sein des pays membres.

Bulletin d'information « Dans la zone »

Afin de communiquer les informations importantes concernant les actions, résultats et initiatives de l'AEC dans le domaine du tourisme durable, la Direction du Tourisme Durable publie le bulletin électronique « Dans la zone ». Cette publication permet également aux pays membres et associés de disposer d'un canal leur permettant de communiquer à propos de leurs actions et leurs réalisations en faveur du secteur. A ce jour, sept numéros de ce bulletin ont été publiés.

Bulletin d'information "Dans la zone".

Exposition d'art, "La grande Caraïbe" 2007.

Rencontre de carnavals de la Caraïbe, 1er août 2013.

AUTRES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

L´AEC a soutenu d'autres accords de coopération en matière de tourisme durable, parmi lesquels on mentionnera :

- MOU avec l'Association des commissaires de police des Caraïbes (2007)
- MOU avec de gouvernement panaméen afin de mettre en place le Centre pour la Promotion des langues et des cultures de la Grande Caraïbe (2008)
- MOU avec le Centre de langues de l'Université des Indes Occidentales (2010)
- Mise au point du plan d'action et du cadre de collaboration entre la CTO et le SITCA (2012)

Elle a également organisé les rencontres suivantes:

- Symposium Régional sur la Protection et la Sécurité des Touristes (2003)
- Réunion de Ministres du Tourisme de la Grande Caraïbe (2006 y 2009)
- Réunion de responsables du tourisme et des transports des Caraïbes et d'Amérique Latine (2013)
- Foire du tourisme multi-destinations de la Grande Caraïbe (2008)

LA GRANDE CARAÏBE : UNE DESTINATION TOURISTIQUE

Chichen Itzá dans la péninsule du Yucatan, Mexique.

RETOUR À LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

A la fois lieu de fusion de plusieurs cultures et région aux ressources naturelles surprenantes, la Grande Caraïbe est un endroit unique au monde de par la diversité de ses atouts, qu'ils soient naturels, artistiques ou historiques.

En premier lieu viennent le soleil, la mer et les plages de la région. De la péninsule du Yucatan à Trinité-et-Tobago, tout le littoral Caraïbe dispose de dizaines de plages au sable blanc et doré (et même rose ou noirâtre), baignée par des eaux turquoises et paisibles. De plus, la complexité du processus géologique de formation du bassin caraïbe est à l'origine d'une grande diversité d'espaces naturels (forêts tropicales, rivières, chaînes montagneuses et volcans) abritant une flore et une faune d'une extraordinaire richesse, tout particulièrement dans la partie insulaire des Caraïbes et en Amérique Centrale.

Parmi les autres attraits de la région figure la richesse architecturale de plusieurs des pays qui la composent. Le Belize, le Guatemala, le Honduras et le Mexique possèdent des zones archéologiques mayas. Des villes telles qu'Antigua, Carthagène, La Havane, Saint-Domingue et San Juan sont des joyaux d'architecture coloniale espagnole. L'offre culturelle de la région

est en outre très riche et se reflète dans les rythmes musicaux, les danses et les carnavals qui sont devenus l'un des atouts culturels les plus précieux des Caribéens.

L'inscription au Patrimoine Culturel de l'Humanité de l'UNESCO de plus de 50 sites dans la zone insulaire et côtière de la Mer des Caraïbes témoigne clairement de la valeur et de l'attrait exceptionnel de la région. Nombre de ces sites (les parcs nationaux, réserves naturelles, réserves de la biosphère et zones de conservation) sont des espaces naturels privilégiés, le reste étant constitué de constructions de civilisations antiques ou de sociétés coloniales.

Face à un inventaire aussi riche que varié, il n'y a pas lieu de s'étonner que la région soit l'une des principales destinations touristiques du monde.

LA GRANDE CARAÏBE : UNE DESTINATION TOURISTIQUE

PATRIMOINE MONDIAL UNESCO
DANS LA GRANDE CARAÏBE, 2014

BARBADE
1. Centre historique de Bridgetown et son fort

BELIZE
2. Réseau de réserves du Récif de la Barrière du Belize

COLOMBIE
3. Port, forteresses et ensemble monumental de Carthagène
4. Parc national de Los Katíos
5. Centre historique de Santa Cruz de Mompox
6. Parc archéologique de San Agustín
7. Parc archéologique national de Tierradentro
8. Sanctuaire de faune et de flore de Malpelo
9. Paysage culturel du café de la Colombie

COSTA RICA
10. Réserves de la cordillère de Talamanca-La Amistad / Parc national La Amistad (partagé avec le Panama)
11. Parc national de l'Ile Coco
12. Zone de conservation de Guanacast

CUBA
13. Vieille ville de La Havane et son système de fortifications
14. Trinidad et la vallée de Los Ingenios
15. Château de San Pedro de la Roca, Santiago de Cuba
16. Parc national Desembarco del Granma
17. Vallée de Viñales
18. Paysage archéologique des premières plantations de café du sud-est de Cuba
19. Parc national Alejandro de Humboldt
20. Centre historique urbain de Cienfuegos
21. Centre historique de Camagüey

CURAÇAO
22. Centre historique et port de Willemstad

DOMINIQUE
23. Parc National de Morne Trois Pitons

EL SALVADOR
24. Site archéologique de Joya de Cerén

GUATEMALA
25. Antigua Guatemala
26. Parc national Tikal
27. Parc archéologique et ruines de Quiriguá

HAÏTI
28. Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers

HONDURAS
29. Site maya de Copán
30. Réserve de la biosphère de Río Plátano

MEXIQUE*
31. Cité préhispanique et parc national de Palenque
32. Sian Ka'an
33. Ville préhispanique de Chichén-Itzá
34. Ville précolombienne d'Uxmal
35. Ville historique fortifiée de Campeche
36. Ancienne cité maya de Calakmul (Campeche)

NICARAGUA
37. Ruines de León Viejo
38. Cathédrale de León

PANAMA
39. Fortifications de la côte caraïbe du Panama : Portobelo et San Lorenzo
40. Parc national Darién
41. Réserves de la cordillère de Talamanca-La Amistad / Parc national La Amistad (partagé avec le Panama)
42. Site archéologique de Panamá Viejo et district historique de Panama
43. Le Parc national Coiba et sa zone spéciale de protection marine

PUERTO RICO
44. Forteresse et Site Historique National de San Juan

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
45. Ville coloniale de Saint-Domingue

SAINT KITTS-ET-NEVIS
46. Parc national de la forteresse de Brimstone Hill

SAINTE-LUCIE
47. Zone de gestion des Pitons

SURINAME
48. Réserve naturelle du Suriname Central
49. Centre historique de Paramaribo

VENEZUELA
50. Coro et son port
51. Parc national Canaima
52. Cité Universitaire de Caracas

Sources: UNESCO et Atlas Caraïbe, 2014.

* Le Mexique possède un total de 31 sites inscrits au Patrimoine de l'Humanité. Cette carte se contente d'indiquer ceux situés dans la péninsule du Yucatan.

LA GRANDE CARAÏBE : UNE

DESTINATION TOURISTIQUE

Les eaux cristallines de la Caraïbe et leurs plages attirent des millions de touristes du monde entier.

A propos des voyageurs dans les Caraïbes

RETOUR À LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

Le dernier rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme des Nations Unies signale qu'en 2012, on a atteint le chiffre record de 1,035 milliard de touristes internationaux (à savoir : touristes dormant dans le pays qu'ils visitent, à la différence des excursionnistes qui, eux, réalisent des visites d'une seule journée), dont 163 millions se sont rendus sur le continent américain. Parmi ces derniers, 21 millions ont visité les îles des Caraïbes, 9 millions l'Amérique Centrale, 3,2 millions la côte caribéenne des pays d'Amérique du Sud et 23,4 millions le Mexique.

ARRIVEES DE TOURISTES INTERNATIONAUX DANS LA GRANDE CARAÏBE, 2000-2012 (MILLIONS)

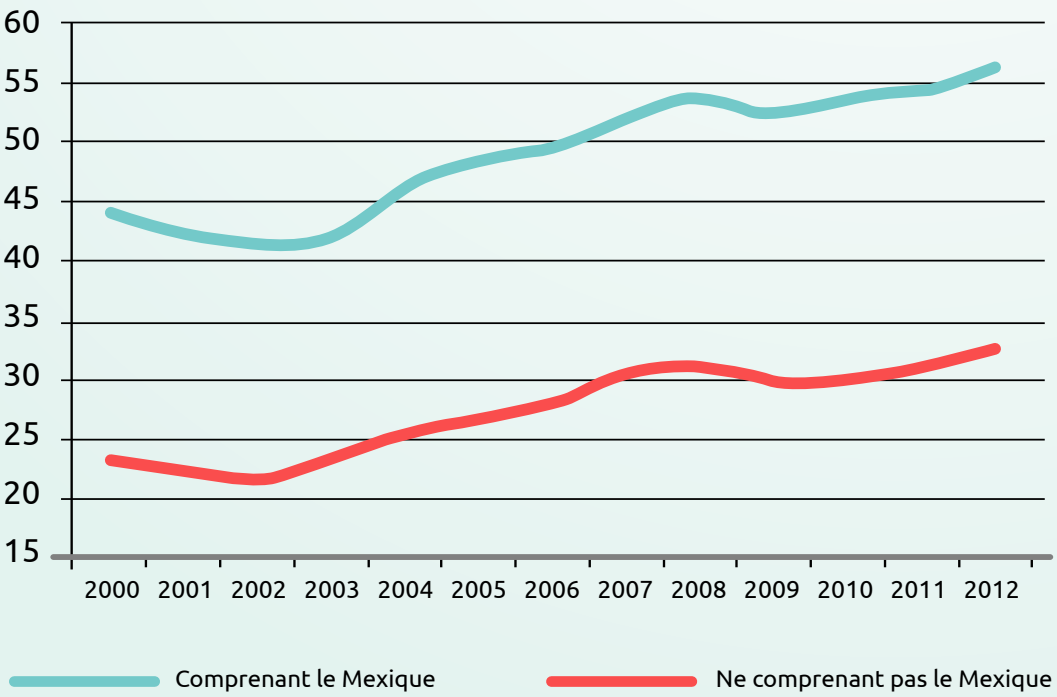

Source: Organisation mondiale du tourisme, 2014.

L'augmentation du nombre de touristes internationaux au cours des quinze dernières années a été considérable, même si elle s'est estompée depuis cinq ans. Au niveau des régions, l'Amérique Centrale a connu un taux d'augmentation de 7,3% (le plus élevé du continent), contre 3,7% pour les îles des Caraïbes. Cette progression s'est vue interrompue à deux reprises : la première après les attentats du 11 septembre 2001, la seconde au moment de la crise économique de 2008-2009, laquelle, en plus de provoquer une diminution du nombre de visiteurs, a eu d'importants effets négatifs sur les revenus et l'emploi de plusieurs pays de la région.

LA GRANDE CARAÏBE : UNE DESTINATION TOURISTIQUE

PROVENANCE DES TOURISTES INTERNATIONAUX DANS LES CARAÏBES, 2012*

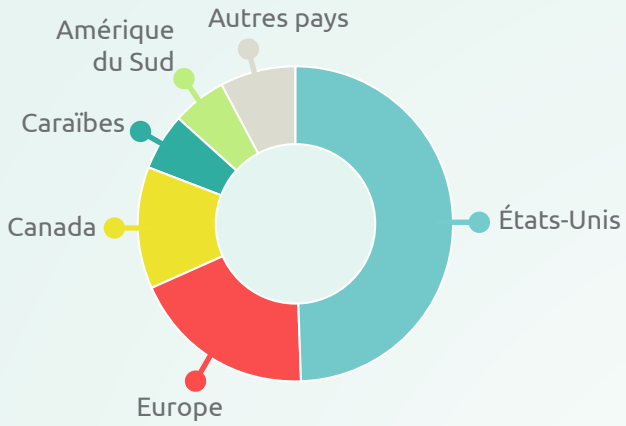

* Comprend les États et territoires de la région caraïbe insulaire ainsi que la côte caraïbe du Mexique.
Source: Caribbean Tourism Organization, 2014.

La grenouille aux yeux rouges (*Agalychnis callydrias*), Costa Rica.

Les quatre destinations de la Grande Caraïbe les plus fréquentées en 2012 ont été la République Dominicaine, Porto Rico, Cuba et le Costa Rica , et le mois de mars est celui qui a connu la plus grande affluence. Durant cette même année, le 76% des touristes ayant voyagé dans les Caraïbes l'ont fait dans un but de détente et de loisirs, 14% pour rendre visite à leur famille et 10% pour affaires. Pour l'Amérique Centrale, les chiffres furent de 58% de voyages à but récréatif, 19% de voyages à but familial et 19% de voyages d'affaires. Les taux d'occupation hôtelière ont été de 66,5% pour les Caraïbes et de 57,4% pour l'Amérique Centrale, avec un tarif quotidien moyen par chambre de 176$ et 114$ respectivement. Le plus grand nombre de visiteurs provenait des Etats-Unis (le 50% du total, en moyenne, sur les cinq dernières années), l'Europe fournissant un contingent plus réduit.

Site archéologique de Copán, au Honduras.

Cathédrale de La Havane, Cuba.

Récif corallien dans la Mer des Caraïbes.

Le carnaval de Trinité et Tobago est l'un des plus représentatifs de l'identité caribéenne.

RETOUR À LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

LA GRANDE CARAÏBE : UNE
DESTINATION TOURISTIQUE

INDICATEURS DE TOURISME DANS LA GRANDE CARAÏBE, 2012

Pays	Touristes internationaux*		Revenus du tourisme	Part du tourisme dans le PIB		Poids du tourisme en matière d'emploi**			
	Arrivées (milliers)	Variation annuelle (%)	(millions de dollars US)	Directe (%)	Directe et indirecte (%)	Emplois directs	%	Emplois directs et indirects	%
Antigua-et-Barbuda	247	2.3	319	18.5	77.4	5,000	18.8	20,000	71.5
Antilles Hollandaises	1,324	5.1	1,947	10.7	32.4	7,500	12.4	21,000	35.2
Bahamas	1,422	5.6	2,393	22.0	48.4	52,000	30.6	97,000	57.4
Barbade	536	-5.5	916	11.9	39.4	15,000	12.1	49,000	38.8
Belize	277	10.7	299	12.5	34.2	15,500	11.3	42,500	31.0
Colombie	2,175	6.4	2,354	1.7	5.3	436,000	2.2	1,110,500	5.5
Costa Rica	2,343	6.9	2,299	4.8	12.3	92,000	4.5	234,500	11.4
Cuba	2,815	4.7	2,326	2.7	11.0	125,500	2.5	500,500	10.1
Dominique	78	3.4	110	9.5	30.0	3,000	8.8	9,500	27.7
El Salvador	1,255	5.9	544	3.0	8.0	68,000	2.7	181,000	7.1
Grenade	112	-5.1	110	6.4	21.8	2,500	5.9	9,500	20.2
Guadeloupe**	418	6.5	583	2.2	14.9	4,000	2.9	20,000	15.3
Guatemala	1,305	6.5	1,419	3.2	8.4	157,500	2.8	419,000	7.5
Guyana	177	12.6	64	4.1	10.1	10,500	3.6	25,500	9.0
Haïti**	349	36.9	170	1.9	5.7	56,500	1.6	177,000	4.9
Honduras	895	2.7	661	5.9	15.3	153,000	5.1	406,500	13.5
Jamaïque	1,986	1.8	2,070	8.4	27.4	89,500	7.8	292,000	25.4
Mexique	23,403	0.0	12,739	5.8	12.5	3,196,000	6.6	6,713,000	13.9
Nicaragua	1,180	11.3	422	4.8	10.7	95,000	4.1	216,000	9.3
Panama	1,606	9.1	2,262	5.2	13.1	80,500	5.0	197,500	12.4
République Dominicaine	4,563	5.9	4,736	4.7	15.2	174,500	4.4	562,000	14.1
Saint-Kitts-et-Nevis	104	2.5	94	7.5	25.9	2,000	7.3	6,000	24.6
Saint-Vincent-et-les Grenadines	74	0.7	93	6.0	21.8	2,500	5.5	8,500	19.9
Sainte-Lucie	307	-1.8	335	13.3	39.0	13,500	18.6	31,000	42.3
Suriname	240	8.9	71	1.2	3.1	2,000	1.1	5,000	2.8
Trinité-et-Tobago**	402	3.7	472	4.4	8.4	38,000	6.2	68,000	11.2
Venezuela, RB	710	19.3	844	3.1	8.6	340,500	2.7	914,500	7.4

* Touristes dormant dans le pays, ce qui exclut les visiteurs à la journée.
** Chiffres de 2011.
Source: Organisation Mondiale du Tourisme, El turismo en las Américas, 2013; et World Travel and Tourism Council, 2014.

RETOUR À
LA PREMIÈRE ZONE DE
TOURISME DURABLE
AU MONDE

LA GRANDE CARAÏBE : UNE

DESTINATION TOURISTIQUE

***Bon Bini* signifie** "bienvenu" en papiamento à Aruba, Curaçao et Bonaire.

Economie et tourisme

Dès sa création, l'AEC a considéré le tourisme comme un facteur de développement d'une importance cruciale. Cette activité constitue la nouvelle industrie de la Grande Caraïbe, et la croissance de nombreuses économies en dépendent, particulièrement celle des îles anglophones.

En 2012, les revenus générés par le tourisme dans le bassin des Caraïbes ont atteint les 40,65 milliards de dollars, ce qui représente le 4,7% du total des revenus mondiaux, et le 19,1% des revenus pour le continent américain. Entre 2011 et 2012, le taux de croissance annuel de ces revenus a été de 4,8%. En termes de part du PIB, le tourisme constitue la première activité économique pour plusieurs pays de la région. Pour Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Sainte-Lucie, le Belize et la Dominique, le tourisme pèse, de manière directe ou indirecte, pour plus du 30% de leur économie. Pour onze des pays membres, les devises obtenues grâce à cette branche représentent plus de 25% du total de leurs dépenses courantes et plus de 30% de la valeur totale de leurs exportations de biens et services.

Écotourisme dans les forêts du Costa Rica.

Cependant, une activité touristique intense pose une menace sérieuse pour l'environnement. Par ailleurs, la part importante du tourisme dans ces économies expose ces dernières aux désastres humains et naturels comme aux problèmes économiques et sociaux, dans la mesure où le tourisme lui-même y est vulnérable, d'où la nécessité de développer le tourisme durable à l'échelle régionale afin de faire le meilleur usage possible des ressources naturelles, élément clé du développement touristique, et afin de s'assurer que ces activités économiques seront viables à long terme et apporteront des bénéfices socio-économiques bien répartis entre les différents acteurs.

RETOUR À LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

LA GRANDE CARAÏBE : UNE

DESTINATION TOURISTIQUE

Croisière à Philipsburg, Saint Martin.

RETOUR À LA PREMIÈRE ZONE DE TOURISME DURABLE AU MONDE

EXCURSIONNISTES DE CROISIERE PAR DESTINATION, 2011-2013

Destination	2011	2012	2013
Antigua-et-Barbuda	606,485	383,625	379,291
Aruba	599,893	582,309	688,568
Bahamas	4,161,269	4,434,161	4,709,236
Barbade	619,054	517,436	570,263
Belize	724,544	640,734	677,350
Bermudes	415,958	378,260	320,090
Bonaire	–	108,468	96,818
Curaçao	400,918	431,555	610,186
Dominique	341,503	266,178	230,587
Grenade	309,574	170,393	133,165
Haïti	596,562	609,930	643,634
Iles Caïmans	1,401,495	1,507,370	1,375,872
Iles Turques et Caïques	–	676,647	778,920
Iles Vierges britanniques	484,715	390,579	367,362
Iles Vierges américaines	2,008,991	1,904,468	1,998,579
Jamaïque	1,125,481	1,320,083	1,288,184
Martinique	41,142	93,515	103,770
Mexique (Cozumel)	2,871,097	2,739,709	2,751,178
Porto Rico	1,124,441	1,051,719	1,176,343
République Dominicaine	347,914	338,170	423,910
Saint-Martin	1,656,159	1,753,215	1,779,384
Saint-Vincent-et-les Grenadines	88,925	76,996	82,974
Sainte-Lucie	630,304	571,894	594,118
Trinité-et-Tobago	60,277	49,109	–
Total	**20,618,712**	**20,998,535**	**21,781,795**

Source: Caribbean Tourism Organization, 2014.

La principale destination de croisière du monde

Les croisières sont une autre activité touristique ayant fait preuve de dynamisme, au cours des vingt dernières années. Le bassin des Caraïbes se prête bien à ce type de tourisme, du fait des assez courtes distances existant entre ses îles, ce qui permet de naviguer durant la nuit et de visiter différentes îles pendant la journée. La haute saison va de décembre à mars, à savoir durant l'hiver pour les touristes en provenance des Etats-Unis et d'Europe, et hors de la saison des ouragans.

Selon L'Association internationale des compagnies de croisières, les Caraïbes ont été, en 2013, la première destination de croisière au monde, avec 45,3% du total des voyages de ce type. Durant cette même année, le nombre de touristes de croisière (lesquels forment une catégorie à part, au sein des excursionnistes ou visiteurs d'un jour) dans la région a atteint les 21,8 millions, et leurs principales destinations ont été (dans l'ordre du nombre de visiteurs) : les Bahamas, Cozumel (Mexique), les Iles Vierges (Etats-Unis), Saint-Martin et les Iles Caïmans. Cependant, le nombre de visiteurs pour une même destination peut connaître des fluctuations importantes, d'une année à l'autre.

Au centre **Norman Girvan**, Secrétaire général de l'AEC pendant la période 2000-2004.

Pour une union aerienne et maritime des Caraïbes

Consciente des défis auxquels la région fait face en matière de connectivité, l'Association des Etats de la Caraïbe a décidé, en 1999, de lancer le programme Pour une union aérienne et maritime des Caraïbes. Ce programme a pour objectif d'assurer la mise en place d'un système de transport aérien et maritime cohérent, inclusif, efficace et sûr. Le secteur des transports est essentiel au développement de la Grande Caraïbe, non seulement dans le domaine du commerce, mais aussi afin de simplifier la circulation des personnes et de dynamiser du même coup la coopération régionale.

La Direction du transport est la branche exécutive du Secrétariat Général de l'AEC en charge de concrétiser les projets visant à répondre aux principaux défis auxquels le transport maritime et aérien fait face, et ce dans le cadre du programme « Pour une union aérienne et maritime des Caraïbes ». Les pages suivantes décrivent les principales activités de cette entité.

Comité spécial sur le transport

Il s'agit d'un organe technique intergouvernemental créé en 1997, et regroupant des représentants des Etats membres et les différents organismes régionaux consacrés aux transports, afin de débattre de thèmes et de projets visant à développer ce secteur dans la Grande Caraïbe. Ce Comité se réunit une fois par année et, depuis sa création, il s'est rassemblé à 22 reprises. Au cours de ces réunions sont définis les objectifs stratégiques en matière de transports et sont mis au point les plans de travail devant, par la suite, être approuvés par le Conseil des Ministres.

Transport aérien

La fragmentation du transport aérien interrégional et le manque de connectivité ont été des motifs de préoccupation pour l'Association, dès ses premières années d'existence, d'où le besoin d'élaborer une politique aérienne globale pour la Grande Caraïbe et d'établir, ainsi, un cadre légal et de coopération qui élargisse le champ des possibles, en matière de services aériens.

ALLER À
TRANSPORTS ET CONNECTIVITÉ DANS LA GRANDE CARAÏBE

POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

XIVème Réunion ordinaire du Conseil des ministres, Port-au-Prince, Haïti 30 janvier 2009.

L'Accord de Transport Aérien[1] a été signé en février 2004, avec les objectifs suivants :

- Créer le cadre nécessaire à l'établissement de la Zone de Tourisme Durable de la Caraïbe.
- Permettre aux compagnies aériennes d'offrir aux voyageurs comme au transport de fret un éventail de choix.
- Garantir une sécurité opérationnelle et une sécurité du transit aérien international du plus haut niveau.

L'Accord sur le Transport Aérien est entré en vigueur le 19 septembre 2008 et a eu, entre autre, pour effet, de faciliter la pénétration du groupe Copa Airlines dans les marchés régionaux auxquels il n'avait jusque-là pas accès.

1 Le Mexique n'a pas signé l'accord car la politique mexicaine en la matière n'envisage pas la signature d'accords multilatéraux. La France, au titre de la Guyane française, de la Guadeloupe et de la Martinique, a déclaré qu'il ne lui était pas possible d'être partie à l'accord sur le transport aérien étant donné les obligations internationales existantes en République Française.

Délégués à la **XXIème Réunion du Comité spécial des transports,** 20 septembre 2012.

Malgré la ratification de l'Accord sur le Transport Aérien, l'AEC n'a pas pour autant cessé d'affronter le vieux problème de connectivité dont souffre la région, en promouvant des partenariats et des accords de coopération commerciales entre compagnies aériennes des pays membres de l'Association.

Ce type d'initiatives vise à stimuler l'élaboration, le développement et la promotion de politiques aidant à la mise en place d'accords opérationnels, ceci afin d'étendre le réseau de routes et de connexions à l'intérieur de la Grande Caraïbe.

Forum des compagnies aériennes et des responsables du tourisme de la Grande Caraïbe pour la promotion du tourisme multi-destinations

Dès 2005, la Direction du tourisme durable a soutenu la création de ce forum, dans l'idée d'asseoir à une même table cadres dirigeants des compagnies aériennes et responsables du secteur touristique de la région, afin d'à la fois stimuler le dialogue et de promouvoir le concept multi-destinations au sein du secteur touristique, comme de celui des transports. En outre, deux événements annuels appelés « Journée de l'aviation des Caraïbes » ont été réalisés, en collaboration avec l'Association Latino-américaine de Transport Aérien (ALTA) et la CTO. Ces journées ont pour but d'aborder la question de la connectivité, des défis posés par celle-ci et des actions susceptibles d'améliorer la situation.

XXIIème Réunion du Comité spécial des transports, 25 octobre 2013.

Transport maritime

Le 90% des biens transportés dans la Grande Caraïbe l'étant par bateau, il s'agit là d'une question vitale pour la région. Dans un tel contexte, les politiques visant à rendre le secteur maritime plus efficace sont susceptibles d'apporter des résultats concrets à brève échéance. Pour ce faire, l'AEC a mis en route les projets suivants :

CARTE DES ROUTES MARITIMES DES CARAÏBES > Il s'agit d'une base de données ayant pour fonction de promouvoir et de simplifier le commerce dans la Grande Caraïbe, par la mise en relation des transporteurs, des importateurs et des exportateurs avec les acteurs-clef du secteur maritime dans la région, tout en offrant des informations sur les services disponibles, leur fréquence, ainsi que sur les routes maritimes et l'emplacement des différents agents des compagnies maritimes. Cette carte interactive dispose d'une page web et est mise à jour régulièrement. Ce projet est réalisé en collaboration avec la Commission Centraméricaine de Transport Maritime (COCATRAM), le Ministère des Transports cubain (MITRANS) et l'Autorité Maritime du Panama (AMP).

STRATÉGIE MARITIME ET PORTUAIRE POUR LA GRANDE CARAÏBE > Les ports des Caraïbes disposent de la capacité et du personnel suffisants pour faire face aux besoins actuels en la matière. Cependant, les coûts élevés du secteur maritime de la Grande Caraïbe sont étroitement liés à la question de l'efficacité portuaire et au fait qu'une grande part du transport entre les îles de la région s'effectue par le biais d'un secteur informel auquel nombre d'usagers potentiels n'a pas accès, faute d'en connaître les services.

Le Secrétaire général, **Luis Fernando Andrade Falla,** accompagné d'autres fonctionnaires de l'AEC, à l'inauguration du vol de Copa Airlines, le 10 mars 2008.

POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

Site web du projet "Mapa de Rutas Marítimas del Gran Caribe" Cartes des routes maritimes de la grande Caraïbe.

C'est dans un tel contexte qu'a été lancé la Stratégie Maritime et Portuaire de la Grande Caraïbe, dans le but de rendre le secteur maritime de la région compétitif et à même de répondre aux besoins du commerce extérieur. Ce projet cherche à fournir aux pays membres et associés des informations concernant les politiques permettant d'augmenter leur efficacité et de développer des infrastructures portuaires à même de faire face à l'augmentation du trafic que provoquera l'élargissement du Canal de Panama en 2015.

Bulletin d'information "En la Ruta" (En marche).

De gauche à droite: **Alfonso Múnera,** Secrétaire général de l'AEC ; **César Dargam,** Vice-ministre de la République Dominicaine; et **José Antonio Meade,** Ministre des Affaires étrangères du Mexique, pendant la XVIème Réunion d'intersession du Conseil des ministres, 26 novembre 2013.

Edwin Carrington, Ambassadeur de Trinité et Tobago pour la CARICOM, et **Alfonso Múnera Cavadía,** Secrétaire général de l'AEC, lors d'une visite de courtoisie, le 16 avril 2013.

ENTENTES POUR LA TRANSPORTATION

L'Association de États de la Caraïbe a encouragé des ententes de coopération et d'accord avec des organisations spécialisées dans les questions du transport, lesquelles ont facilité le développement et la mise en pratique des projets. Nous pouvons en mentionner les suivantes :

- Entente de coopération avec la Caribbean Shipping Association (2001)
- Entente de coopération avec l'Institut Maritime de la Caraïbe (2002)
- Entente de coopération avec l'Organisation maritime internationale (2004)
- Entente-cadre de coopération (2004) et Lettre d'accord avec la COCATRAM (2007)
- Mémorandum d'accord avec La Azienda Nazionale Autonoma delle Strade (2005)
- Mémorandum d'accord avec la Commission latino-américaine d'aviation civile (2008)

TRANSPORTS ET CONNECTIVITÉ DANS LA GRANDE CARAÏBE

Canal de Panama.

Le phare California aux Aruba.

RETOUR À POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

Le secteur des transports joue un rôle-clé en tant qu'axe de développement et de consolidation des liens régionaux, particulièrement dans les domaines du commerce et du tourisme, qui sont la cible des travaux de l'Association des États de la Caraïbe.

D'un point de vue géographique, la région de la Grande Caraïbe possède une position privilégiée (au centre du continent américain, où se trouve le canal de Panama), près du bassin de l'Amérique du Nord (une des zones commerciales les plus importantes du monde) et à une certaine distance des centres d'origine du tourisme de l'Europe de l'Ouest qui, même lointaine permet de voyager par avion sans escale, et par voie maritime en un temps acceptable. Cet avantage géographique favorise l'arrivée de passagers et de marchandises internationales dans la région et lui donne un avantage face aux autres pays du monde qui se sont vus dans l'obligation de créer, à partir de rien, leurs liaisons de transport, surtout aérien, parce qu'ils se trouvent éloignés tant des pays d'origine du tourisme que des routes internationales des marchandises.

Néanmoins, cet avantage géographique a eu un coût puisque, de même que pour d'autres pays en développement, l'évolution des transports (surtout aériens) s'est produite notamment dans l'idée de relier séparément chacun des pays de la région avec les centres économiques et financiers des pays de l'Amérique du Nord (particulièrement les États-Unis) et l'Europe, tandis que les transports intrarégionaux sont fragmentés, en manque de connectivité et que leur potentiel n'a pas été pleinement développé en fonction des nécessités des pays de la zone.

Navires porte-conteneurs aux Bahamas.

Le transport maritime

La Grande Caraïbe, en raison de sa position géographique stratégique, a toujours été un noyau de services portuaires de marchandises depuis l'époque de la colonie. Cet héritage historique, joint à l'espace commun de la Mer des Caraïbes, explique l'importance qu'accorde la région au transport commercial maritime.

RETOUR À
POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

En 2012, les chiffres de la CEPAL indiquent, pour 80 ports d'Amérique Latine, un total de 41,3 millions d'unités équivalentes à un conteneur de 20 pieds (*Twenty-foot Equivalent Units*, TEU), ce qui représente environ 8% du total mobilisé dans le monde. Les 45 ports appartenant à des pays membres de l'AEC ont atteint un total de 25,6 millions de TEU (62% du total latino-américain), en raison principalement de l'activité de transfert de fret d'un bateau à un autre (transbordement). Dans la région de la grande Caraïbe, le Panama a une position de leader en matière de transport de conteneurs, avec 26,6% des TEU mobilisées, puis viennent le Mexique, avec 18,7% et la Colombie avec 13,1%.

Les principaux ports de la région de la Grande Caraïbe sont ceux qui se trouvent à l'embouchure du Canal de Panama (Puerto Colón et Puerto de Balboa), assurant la liaison entre l'Atlantique et le Pacifique, dans lesquels se sont installées des zones franches qui garantissent l'accès à des produits et à divers services. Ensuite, vient le port de Cartagena en Colombie, puis les plateformes de répartition de marchandises qui se trouvent à l'entrée de la région et à proximité des grandes routes maritimes océaniques : le port de San Juan (Porto Rico), le port de Freeport (Bahamas), le port de Caucedo (République Dominicaine) et le port de Kingston (Jamaïque).

MOUVEMENTS PORTUAIRES DANS LA GRANDE CARAÏBE, 2012

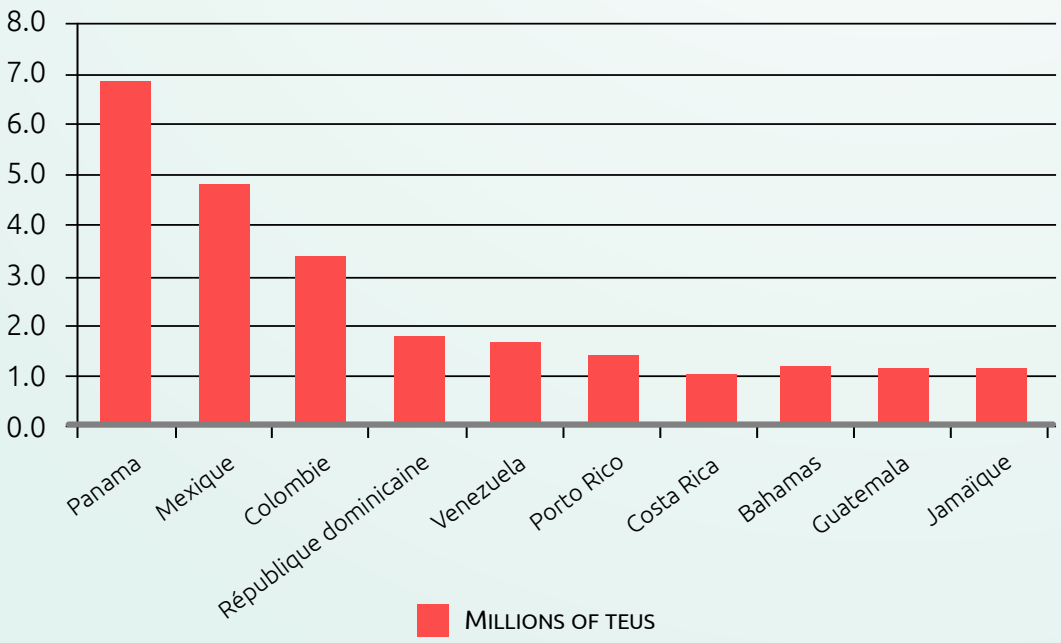

Source: ECLAC, Unité des services d'infrastructure, 2014.

PRINCIPAUX PORTS DES MEMBRES DE L'AEC, 2010

Port	Pays	2010 (TEU)	2011 (TEU)	2012 (TEU)	Var. % 2012/11
Colón	Panama	2 810 657	3 371 714	3 518 672	4,4
Balboa	Panama	2 758 506	3 232 265	3 304 599	2,2
Cartagena	Colombie	1 581 401	1 853 342	2 205 948	19,0
Manzanillo	Mexique	1 511 378	1 762 508	1 930 893	9,6
Lázaro Cárdenas	Mexique	796 023	953 497	1 242 777	30,3
Freeport	Bahamas	1 125 000	1 116 272	1 202 000	7,7
Caucedo	Rép. Dominicaine	1 004 901	993 561	1 153 787	16,1
Kingston	Jamaïque	1 891 770	1 756 832	1 139 418	-35,1
Limón-Moin	Costa Rica	858 176	901 330	1 045 215	16,0
Buenaventura	Colombie	662 821	748 305	850 385	13,6
Puerto Cabello	Venezuela	629 895	721 500	845 917	17,2
Veracruz	Mexique	662 537	729 622	799 389	9,6
Altamira	Mexique	488 013	547 612	578 685	5,7
Puerto Cortes	Honduras	538 853	576 752	573 322	-0, 6
La Guaira	Venezuela	328 447	467 300	542 710	16,1
Santo Tomás de Castilla	Guatemala	431 002	494 908	468 734	-5,3
Port-d'Espagne	Trinité-et-Tobago	388 960	379 837	–	–
Haina	Rép. Dominicaine	288 417	352 340	379 632	7,7
Puerto Barrios	Guatemala	326 833	317 804	365 242	14,9
Puerto Quetzal	Guatemala	251 034	363 684	324 506	-10,8
Havana	Cuba	228 346	246 773	240 000	-2,7
Puerto Plata	Rép. Dominicaine	44 147	211 452	228 231	7,9
Jarry	Guadalupe	150 534	165 093	211 412	28,1
Caldera	Costa Rica	155 307	168 039	184 315	9,7
Barranquilla	Colombie	103 869	148 093	179 652	21,3
Point Lisas	Trinité-et-Tobago	184 257	170 581	–	–
Oranjestad	Aruba	49 558	169 719	167 948	-1,0
Acajutla	El Salvador	145 774	160 069	159 879	-0,1
Ensenada	Mexique	135 606	132 727	140 468	5,8
Santa Marta	Colombie	91 161	87 320	117 772	34,9
Santo Domingo	Dominican Republic	21 654	34 382	117 355	241,3
Nieuwe Haven	Suriname	59 583	97 000	–	–
Puerto Castilla	Honduras	81 014	85 892	90 586	5,5
Willemstad	Curaçao	93 603	–	–	–
Corinto	Nicaragua	64 816	80 075	89 537	11,8
Philipsburg	Saint Martin	70 862	76 701	–	–
Maracaibo	Venezuela	41 974	58 300	75 728	29,9
Bridgetown	Barbade	80 430	77 051	72 163	-6,3
Guanta	Venezuela	42 039	58 500	70 794	21,0
Georgetown	Guyana	59 850	–	66 000	–
Progreso	Mexique	56 434	61 925	64 229	3,7
Vieux Fort	Sainte-Lucie	21 830	33 047	51 408	55,6
George Town	Îles Caïmans	45 649	44 766	45 400	1,4
Mazatlán	Mexique	25 795	22 744	39 263	72,6
Castries	Sainte-Lucie	30 625	29 550	37 672	27,5

Source: CEPAL, Unité de services d'infrastructure, 2014.

RETOUR À
POUR UNE UNION
AERIENNE ET MARITIME
DES CARAÏBES

TRANSPORTS ET CONNECTIVITÉ DANS LA GRANDE CARAÏBE

Cargo
dans le port de
Manzanillo, Mexique

Même si le secteur maritime et portuaire montre, depuis quelques années, une tendance à la croissance, il y a lieu de reconnaître que le fret maritime transporté est considérablement inférieur à celui d'autres régions du monde, avec une orientation vers le commerce extra régional (les ports de Floride, aux États-Unis, sont parmi les principaux ports de transbordement pour la grande Caraïbe) ce qui diminue l'utilisation des ports à l'intérieur des Caraïbes et augmente le coût moyen du transport intrarégional.

En outre, le secteur fait face à un autre type d'obstacles qui empêchent de satisfaire les besoins et la demande croissante de services portuaires dans la zone de l'AEC. Le secteur portuaire est l'objet d'une concurrence serrée à l'échelon international. Les ports doivent être sûrs, avoir la possibilité de recevoir de gros navires aux tonnages et tirants d'eau de plus en plus importants et ils doivent offrir des terminaux de services et des infrastructures garantissant la meilleure efficacité pour le transbordement.

Le transport maritime dans la région accuse un retard dans les indicateurs d'efficacité par rapport à d'autres régions du monde. Dans plusieurs pays de l'AEC, les prix du fret sont élevés. Par exemple, le coût du transport par rapport au coût des importations et des exportations vers les États-Unis équivaut, dans certains pays, au double du coût si l'on compare avec celui des pays de l'Est asiatique et de l'Europe (malgré la proximité géographique).

RETOUR À
POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

DÉPENSE DE FRET EN PROPORTION DES EXPORTATIONS VERS LES ÉTATS-UNIS, 2010

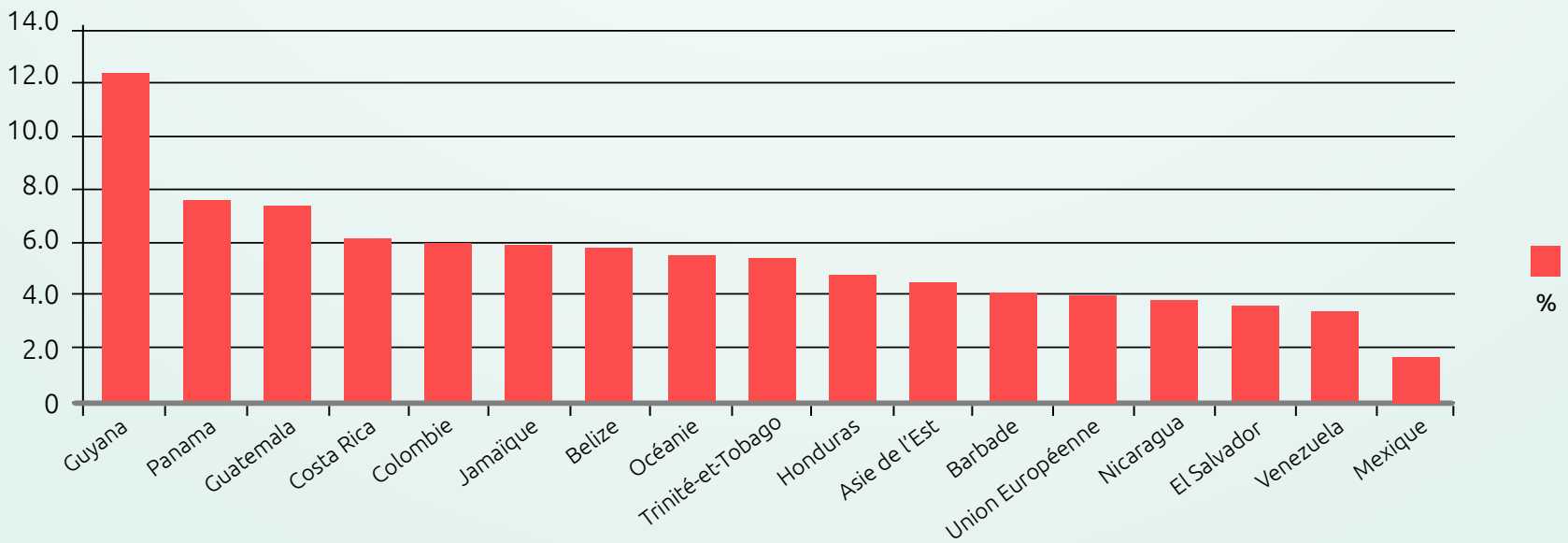

Source: CEPAL, *Comment réduire les écarts d'intégration. Scénarios et recommandations de politiques afin de promouvoir les infrastructures physiques et de réduire les coûts du commerce intrarégional*, 2011.

L'EXPANSION DU **CANAL DE PANAMA**

Le canal de Panama possède une position géographique stratégique dans l'hémisphère occidental et dans le monde. C'est une des grandes voies d'eau du trafic maritime mondial, par laquelle circule plus de 5% du commerce international. La saturation des équipements et l'augmentation de la taille des navires ont mené les autorités panaméennes à amorcer les travaux d'élargissement du canal qui devraient prendre fin en avril de 2015.

L'élargissement du canal revêt un intérêt particulier dans la grande Caraïbe en raison de ses implications et de son impact potentiel sur le développement de la région. On prévoit que le commerce extérieur s'accroitra, vigoureusement soutenu par la nouvelle capacité de fret des méga-navires allant jusqu'à 18 mille conteneurs (le double de la capacité des navires actuels en circulation sur cette voie). Le commerce Pacifique-Atlantique devrait augmenter de 50% au cours des dix années suivant l'ouverture des nouvelles écluses, ce qui bénéficiera alors aux ports de la Caraïbe : plus grande quantité de marchandise, réduction des coûts et diminution des temps de traversée.

Pour tirer parti des possibilités offertes par l'extension du canal, les pays de l'AEC devront mettre en pratique de nouvelles stratégies dans plusieurs domaines d'importance : améliorer l'accès maritime des ports (actuellement insuffisant) pour recevoir les grands navires, investir dans de nouveaux terminaux, des grues et des installations de stockage, ainsi que fixer les conditions de gestion environnementale afin d'atténuer l'impact des activités maritimes et portuaires croissantes.

PROFONDEUR DES TERMINAUX PORTUAIRES
ACTUELS ET PREVUS EN AMERIQUE LATINE, 2010

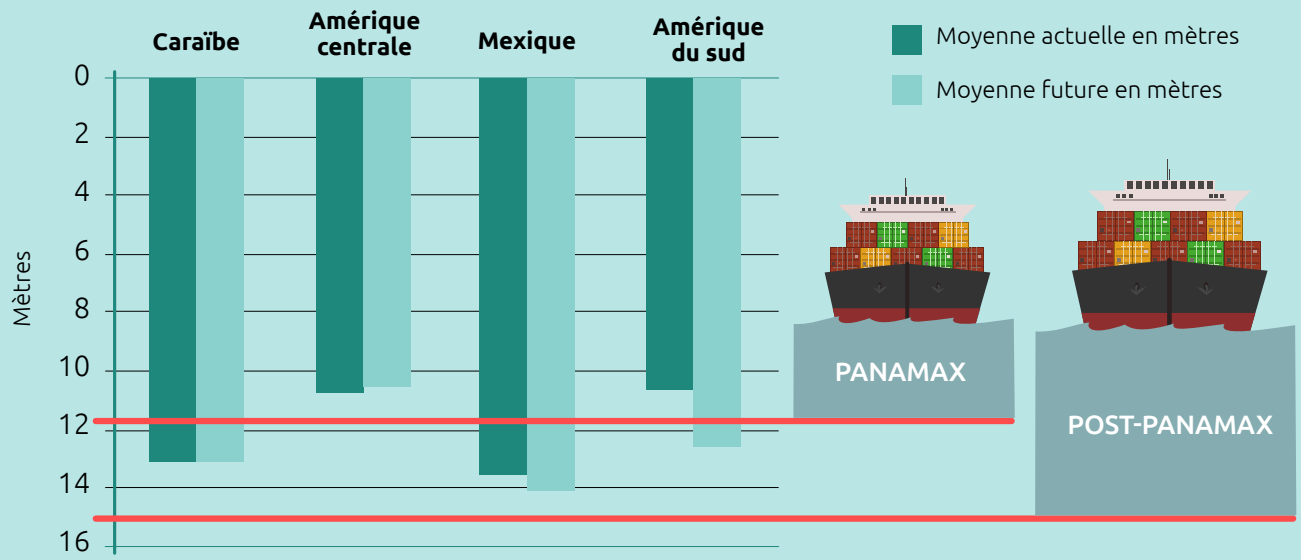

* Les bateaux Panamax sont ceux qui sont conçus afin de s'ajuster aux dimensions maximales autorisées pour le passage par le canal de Panama avant son élargissement.
Source: CEPAL, *Comment réduire les écarts d'intégration. Scénarios et recommandations de politiques afin de promouvoir les infrastructures physiques et de réduire les coûts du commerce intrarégional*, 2011.

RETOUR À
POUR UNE UNION
AERIENNE ET MARITIME
DES CARAÏBES

TRANSPORTS ET CONNECTIVITÉ DANS LA GRANDE CARAÏBE

Vol sur la plage Maho, Saint Martin.

Transport aérien

Le transport aérien a trouvé dans la Caraïbe un espace approprié à son développement en raison de la présence de nombreuses îles dispersées qui partagent un passé commun et des caractéristiques de populations et de territoires réduits, mais séparés par la mer. L'avion est devenu un moyen de transport privilégié (parfois le seul) pour la liaison entre les îles, ainsi que pour les relations avec le reste du monde.

Actuellement, les opérations aériennes sont un facteur essentiel de développement économique. Au cours de ces dernières années, l'apogée du tourisme international (un des principaux moteurs économiques de la région), l'élévation du niveau de vie ainsi que les liens historiques et commerciaux avec les États-Unis et l'Europe, ont favorisé une croissance considérable des services aériens dans la Caraïbe.

Il existe, dans les pays de l'AEC, plus de 150 aéroports internationaux et nationaux de tailles diverses, depuis les plateformes aéroportuaires (*hub*) que sont devenus certains aéroports de la région, jusqu'aux petits aéroports, présents dans la quasi-totalité des îles. Si l'on compare avec sa population, le bassin de la Caraïbe fait partie des espaces aériens les plus fréquentés de la planète.

On calcule que, chaque année, plus de 170 millions de personnes utilisent les aéroports de la région, pour des vols commerciaux ou privés et dans différents types d'appareils, depuis les gros porteurs jusqu'aux petits jets et aux hélicoptères. Près de 80 millions de ces personnes ont été transportées par des lignes commerciales enregistrées dans les pays de l'AEC. Les opérations aériennes des compagnies des pays de l'AEC correspondent à 1,1 million de décollages, en plus d'un milliard 470 millions de tonnes par kilomètre de fret transporté. Parmi les membres de l'Association, l'aéroport de Mexico est celui qui présente le trafic le plus considérable, suivi de ceux de Bogota, en Colombie et de Cancún, au Mexique.

RETOUR À POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

TRANSPORTS ET CONNECTIVITÉ DANS LA GRANDE CARAÏBE

OPERATIONS AERIENNES DANS LA GRANDE CARAÏBE, 2012

	Passagers transportés*		Décollages	Fret**
	Pris en charge dans les aéroports (2010)	Aviation civile du pays	Opérations	Millions de ton-km
Antigua et Barbuda	919 748	1 310 276	33 606	0,6
Bahamas	3 081 420	1 048 391	30 640	0,1
Barbade	1 939 059	–	–	–
Belize		448 016	59 089	0,1
Bermudes	805 802	–	–	–
Colombie	29 643 285	20 944 967	245 793	1 042,4
Costa Rica	3 001 182	1 904 674	26 877	18,3
Cuba	6 632 862	654 256	8 303	–
El Salvador	1 494 383	2 523 296	26 622	17,1
Grenade	358 355	–	–	–
Guatemala	–	288 014	8 091	3,7
Guyana	438 532	247 780	8 625	0,9
Honduras	1 503 981	420 937	16 680	2,0
Îles Caïman	991 375	–	–	–
Jamaïque	4 689 083	–	–	–
Mexique	76 537 016	32 916 139	410 584	282,4
Nicaragua	1 108 933	–	–	..
Panama	4 748 623	5 212 562	83 209	54,4
Porto Rico	8 308 490	–	–	–
République Dominicaine	9 202 834	28 442	2 303	–
Surinam	368 856	240 525	2 418	24,8
Trinité et Tobago	3 261 149	2 625 056	36 648	17,6
Venezuela, RB	8 969 820	7 822 110	79 203	5,7
Total	**168,004,788**	**78,635,441**	**1,078,691**	**1,470.2**

* Le concept de passagers pris en charge dans les aéroports inclut toutes les personnes transportées dans des vols commerciaux ou privés (y compris les voyages en hélicoptère) aux points de départ, d'arrivée et d'escales, tandis que pour l'aviation civile, il s'agit des personnes qui utilisent des vols effectués par des compagnies aériennes commerciales enregistrées dans le pays, vers des destinations nationales ou étrangères.
** Fret transporté par des compagnies aériennes enregistrées dans le pays.
Source: Banque mondiale, Data Bank, 2014, 2014 et Conseil international des aéroports, ACI Airports Statistics, 2014.

Boeing 767-300 d'Avianca.

RETOUR À POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

TRANSPORTS ET CONNECTIVITÉ DANS LA GRANDE CARAÏBE

Aéroport El Dorado
à Bogota, Colombie.

PRINCIPAUX AEROPORTS INTERNATIONAUX DES PAYS DE L'AEC, 2012

Aéroports	Ville	Pays	Passagers*
Benito Juarez	Mexico	Mexique	29 491 553
El Dorade	Bogotá	Colombie	22 525 873
Cancún	Cancún	Mexique	14 463 435
Simón Bolívar	Maiquetía	Venezuela	10 430 243
Luis Muñoz Marín	San Juan	Porto Rico	8 448 172
Miguel Hidalgo y Costilla	Guadalajara	Mexique	7 436 400
Tioumen	Ciudad de Panamá	Panama	6 962 608
Mariano Escobedo	Monterrey	Mexique	6 105 910
Puntas Cana	Puntas Cana	République Dominicaine	5 194 172
José Martí	La Havane	Cuba	4 067 980
Juan Santa Maria	San José	Costa Rica	3 872 467

* Le concept de passagers transportés inclut les personnes mobilisées et enregistrées dans les aéroports des points de départ d'arrivée et d'escales.
Source : Conseil international des aéroports, ACI Air ports Statistiques, 2014 et Wikipedia, 2014.

Malgré ces chiffres et malgré la tendance à la hausse du trafic aérien le secteur n'a pas atteint une situation véritablement stable et il se caractérise par des divergences. Le développement aérien ne s'est pas fait en fonction de l'intégration régionale.

La Caraïbe est également connue pour être une région particulièrement extravertie avec des flux vers l'extérieur bien supérieurs aux mouvements internes. De fait une part importante de son trafic régulier vient de Miami aux États-Unis suivi de San Juan Porto Rico qui tiennent lieu de plateformes de transbordement de la grande Caraïbe et qui tendent à prendre le réseau caribéen pour une prolongation du réseau intérieur des États-Unis.

La grande majorité des liaisons inter-régionales sont couvertes pas des petites compa-

RETOUR À
POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

TRANSPORTS
ET CONNECTIVITÉ
DANS LA GRANDE CARAÏBE

Un Boeing 747 fait son approche vers l'aéroport Princess Juliana, Saint Martin.

Avionnette à l'aéroport de Saint Barthélémy.

gnies publiques ou privées qui opèrent en réseaux limités et possèdent des avions à faible capacité. Aucune compagnie ne couvre intégralement la région. C'est pourquoi les usagers sont obligés de passer par plusieurs compagnies successives pour effectuer des trajets qui impliquent de longues heures d'attente et des coûts élevés entre des pays et territoires géographiquement proches.

Il est important de préciser que dans la zone du littoral de la grande Caraïbe à dominante hispanophone qui va du Mexique au nord de l'Amérique du Sud en passant par l'Amérique Centrale certains progrès ont été faits en matière de liaisons régionales grâce à la création d'un réseau de vols bon marché à l'intérieur et entre les pays de la zone mais avec encore peu de liaisons vers l'Est de la grande Caraïbe.

Il faudrait ajouter à cela la situation réglementaire nationale et internationale en plus des intérêts divergents entre les différents acteurs du secteur aéronautique qui adoptent différentes stratégies en matière de services aériens.

D'une part la nature du marché a mené à la création d'alliances entre plusieurs compagnies aériennes latino-américaines dans l'espoir de tirer parti des économies d'échelle et de diminuer le coût qu'implique l'accès à de nouvelles destinations. Citons pour exemple la formation des groupes Avianca-Taca, Copa Airlines et Lan.

D'autre part selon leur situation géographique et la structure de leurs économies d'autres pays ont choisi de conserver des compagnies aériennes publiques afin de protéger pour soutenir le tourisme les ponts aériens vers leurs territoires.

Le résultat est que les compagnies aériennes qui prennent en charge le marché intrarégional et celles qui se chargent du marché insulaire se sont maintenues séparées avec peu de coopération entre elles.

RETOUR À
POUR UNE UNION AERIENNE ET MARITIME DES CARAÏBES

XIIIème Réunion de la Commission de la Mer Caraïbe, 6 novembre 2013.

L'évolution de la Commission de la mer des Caraïbes

La première décennie : la Mer des Caraïbes comme zone spéciale dans le contexte du développement durable

La Convention qui fonde l'AEC reconnaît la Mer des Caraïbes comme un « actif commun des peuples » de la région. La nécessité de coopérer pour développer le potentiel et tirer parti des ressources des Caraïbes, et en même temps protéger et préserver ce patrimoine, a été décrite ainsi dans le Préambule:

> [Nous, les États contractants, sommes] convaincus de l'importance vitale de préserver l'environnement de la région et, en particulier, de la responsabilité partagée dans la préservation de l'intégrité écologique de la Mer des Caraïbes, grâce à la mobilisation des capacités collectives des peuples pour développer et exploiter les ressources de manière durable et en harmonie avec l'environnement, afin d'améliorer la qualité de vie des générations présentes et futures des peuples des Caraïbes.

Avec cette considération à l'esprit, trois ans après, pendant la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (tenue à la Barbade en 1997), s'est posée pour la première fois la proposition que la Mer des Caraïbes fût internationalement reconnue comme une **"zone spéciale dans le contexte du développement durable."** En raison de quoi, il a été demandé à la CARICOM et à l'AEC d'entreprendre des activités (avec l'appui des gouvernements intéressés, des agences régionales et internationales pertinentes et des organismes non gouvernementaux) en vue d'atteindre cet objectif.

En 1998, le Conseil des ministres de l'Association adopta comme son objectif principal dans la stratégie environnementale la proposition que la Mer des Caraïbes fût internationalement reconnue comme une "zone spéciale dans le contexte du développement durable". L'année suivante, pendant le deuxième Sommet des chefs d'État et/ou de gouvernement de l'AEC à Saint-Domingue, République dominicaine, les dirigeants des pays membres ont réaffirmé l'engagement.

Un premier résultat dans le domaine international fut obtenu en décembre 1999 lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution A/RES/54/225 sous

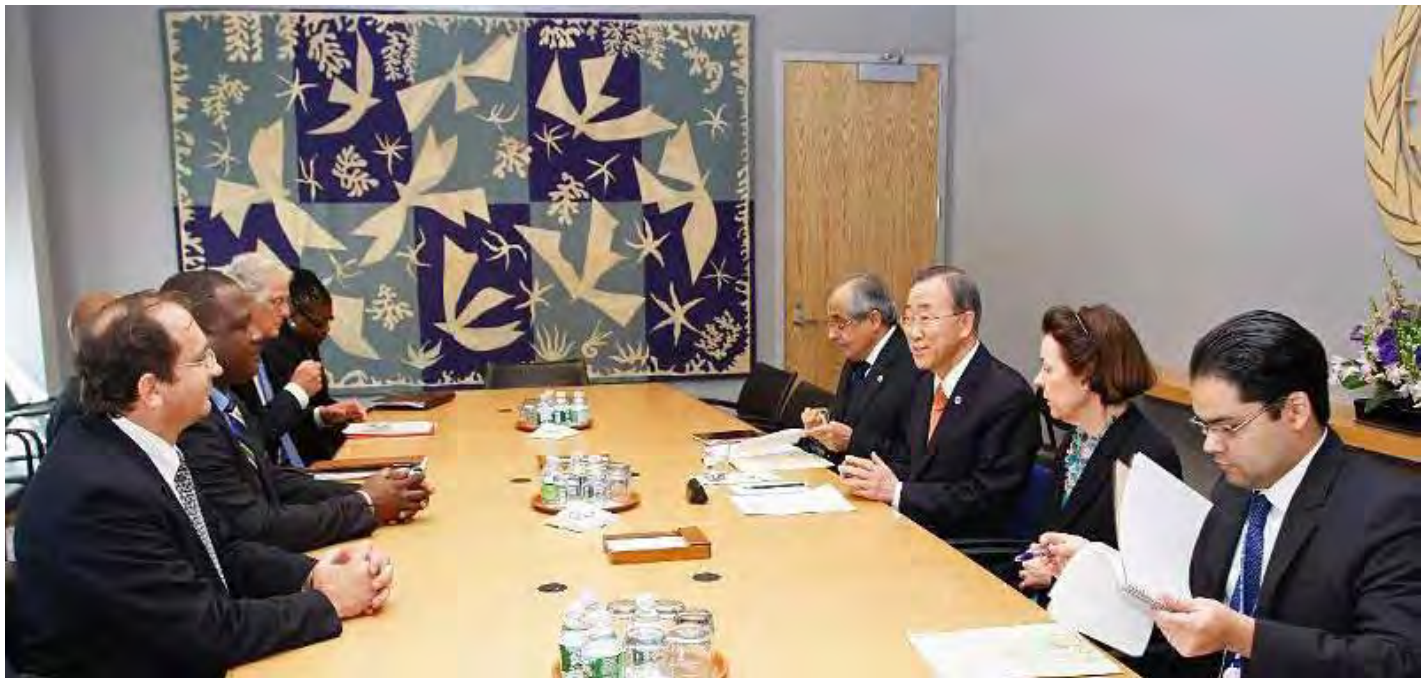

Le Secrétaire général de l'AEC, **Luis Fernando Andrade Falla**, en réunion avec le Secrétaire général des Nations Unies, **Ban Ki-moon**, 8 mars 2011.

le titre *"Promotion d'une approche intégrée de la gestion de la zone de la Mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable"* qui reconnaît l'importance de la question et engage les pays des Caraïbes et du monde à développer une approche intégrée de la gestion de la zone de la Mer des Caraïbes. Entre décembre 2000 et décembre 2004, ont été adoptées trois résolutions sous le même nom (voir tableau), lesquelles ont approfondi la problématique de la Mer des Caraïbes, ont étendu le champ de la première résolution, tout en reconnaissant le travail que l'AEC et d'autres organisations étaient en train de réaliser pour conserver les ressources naturelles de la région.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LA MER DES CARAÏBES, 1999-2012

Resolution	Nom	Date
A/RES/54/225	Promotion d'une approche intégrée de gestion de la zone de la Mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable	22/12/1999
A/RES/55/203	Promotion d'une approche intégrée de gestion de la zone de la Mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable	20/12/2000
A/RES/57/261	Promotion d'une approche intégrée de gestion de la zone de la Mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable	20/12/2002
A/RES/59/230	Promotion d'une approche intégrée de gestion de la zone de la Mer des Caraïbes dans le contexte du développement durable	22/12/2004
A/RES/61/197	Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures	19/12/2008
A/RES/63/214	Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures	20/12/2010
A/RES/65/155	Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures	07/06/2011
A/RES/67/205	Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures	21/12/2012

Source: Organisation des Nations Unies, Résolutions adoptées par l'Assemblée générale, 2014.

La deuxième décennie: début des activités de la Commission de la Mer des Caraïbes

En 2005, durant le quatrième Sommet de chefs d'État et/ou de gouvernement de l'AEC à Panama City, Panama, le Conseil des ministres a été instruit pour que la question de la Mer des Caraïbes soit "inclue de façon permanente à son ordre du jour."

Pour s'acquitter de ce mandat on a conclu qu'il était nécessaire de disposer d'un mécanisme structuré dans le cadre de l'AEC pour encourager l'objectif que la Mer des Caraïbes fût reconnue internationalement comme une zone spéciale dans le contexte du développement durable. C'est ainsi qu'en 2006 fut créée, par l'Accord ministériel 6/06, la Commission de suivi à l'initiative de la Mer des Caraïbes.

La Commission de suivi a tenu en avril sa Ière Réunion et une deuxième en septembre 2006. Dans cette dernière ont été élus les membres du premier Bureau et il a été convenu qu'à partir de cette date la Commission prendrait le nom de Commission de la Mer des Caraïbes (CMC).

Les premières étapes ont abordé la définition de sa structure de gouvernement (bureau de direction, sous-commissions et comités), l'organisation et la mécanique de fonctionnement. À cette fin, en 2007 sont entrés en vigueur les statuts opérationnels et les règles de procédure de la Commission de la Mer des Caraïbes. Deux ans après, à la dixième réunion de la Commission de la Mer des Caraïbes (octobre 2009), il a été convenu d'institutionnaliser les sous-comissions pour la gestion des affaires de caractère juridique, scientifique et technique, gouvernementales et de communication publique.

XIIème Réunion ordinaire du Conseil des ministres à Guatemala City, 26 janvier 2007.

L'année suivante, en juillet, on a procédé à la Consultation d'experts sur l'opération de la Commission de la Mer des Caraïbes, à Cave Hill, Barbade, laquelle avait pour objectifs: 1) d'échanger des informations sur le plan de travail et la situation opérationnelle de la CMC; 2) d'entendre des réactions sur la viabilité des propositions et 3) de construire un consensus sur la meilleure manière de coopérer pour atteindre l'objectif principal d'´établir une gouvernance maritime effective dans la région des Caraïbes.

Parallèlement, dans le domaine international, le 19 décembre 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies a a adopté la résolution A/RES/61/197: *"Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures"*, pendant laquelle, en plus de soulever la situation de la vulnérabilité de la région, on a souhaité la bienvenue au plan d'action de la Commission de la Mer des Caraïbes et invité la communauté

Natasha George, Conseillère juridique de l'AEC, pendant l'atelier sur le rôle du Tribunal international du droit de la mer à Mexico, Mexique, 7 juin 2013.

Le Secrétaire général de l'AEC, **Luis Fernando Andrade Falla**, et le **Professeur Nigel E. Harris**, représentant l'UWI pendant la signature du Protocole d'accord entre les deux organisations, le 13 avril 2011.

internationale à soutenir les actions qui contribuent à la conservation de la région. Trois autres résolutions ont été approuvées par l'Assemblée générale sous ce même nom entre 2010 et 2011 (voir tableau).

En 2013 la CMC a tenu sa XIIe réunion, lors de laquelle elle a élu un nouveau bureau de direction. En avril de cette même année, le mandat de la Commission de la Mer des Caraïbes a été discuté lors du VIe Sommet de chefs d'État et/ou de gouvernement, lesquels ont réaffirmé l'importance de la Mer des Caraïbes comme patrimoine commun et "comme ressource pour le développement économique et bien-être de nos peuples." Ils ont également manifesté leur intention de continuer à soutenir les efforts de l'AEC pour développer et mettre en œuvre des initiatives régionales pour la protection et la préservation de ce patrimoine et pour obtenir la reconnaissance de la Mer des Caraïbes comme zone spéciale dans le contexte du développement durable.

Étudiants de l'Université du Surinam, visitant les bureaux de l'AEC, 1er juin 2009.

À cet égard, comme une part du Plan d'action de la Déclaration de Pétionville, on a proposé les activités suivantes:

- Recruter des experts pour analyser les conséquences juridiques, économiques et financières de la notion de zone spéciale;
- Faciliter les travaux de la CMC par un plus grand accès aux ressources financières, humaines et techniques de la région, et en particulier à travers la collaboration avec l'Université des Indes occidentales (UWI) et avec d'autres institutions de recherche et de développement dans la région des Caraïbes;
- Intégrer une équipe de spécialistes pour élaborer le rapport de la CMC auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- Promouvoir une plus grande participation aux travaux de la CMC des institutions régionales pertinentes, avec l'approbation préalable des États membres.

Le Secrétaire général de l'AEC, **Alfonso Múnera Cavadía**, et l'Représentant du Mexique à l'AEC, **Mario Arriola Woog**, 18 avril 2012.

2014: prochaines activités de la Commission de la Mer des Caraïbes

En février 2014, au cours de la XIXe réunion ordinaire du Conseil des ministres à Port d'Espagne, Trinité et Tobago, a été élaboré un accord ministériel 11/14 qui approuve les initiatives en 2014 de la Commission de la Mer des Caraïbes parmi lesquelles se trouvent les suivantes :

COLLOQUE SUR LE FONCTIONNEMENT ET LE RÔLE DE LA COMMISSION DE LA MER DES CARAÏBES > Cet événement sera une reprise du travail des consultants sur les implications de la désignation de zone spéciale. Il vise à promouvoir l'engagement et le soutien à la CMC des principaux acteurs en ce qui concerne cette question et celle du rôle prépondérant joué par la Commission dans le but d'assurer la durabilité de la Mer des Caraïbes. Parmi les participants se trouveront des représentants accrédités d'AEC, des autorités d'organisations intergouvernementales, d'agences spécialisées dans les questions maritimes, du secteur de la pêche, des organisations, universités et centres de recherche, entre autres.

RAPPORT POUR LA SOIXANTE-NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES > Le Secrétaire général de l'AEC, sur le mandat de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, présentera en septembre 2014 un rapport à la Soixante-neuvième Assemblée générale des Nations Unies sur le statut de la mise en œuvre de la Résolution A/RES/67/205 "Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures." La CMC sera chargée de préparer ce rapport.

BANQUE DE DONNÉES > Il est proposé que la CMC opère une banque de données qui réunisse des informations spécialisées, des projets et des données d'institutions ayant rapport avec la Mer des Caraïbes.

Références

- Adamo, S. et al (2012). "Áreas de alta vulnerabilidad ambiental en América Latina y el Caribe: una perspectiva regional a escala subnacional" en *Notas de población 94*, CEPAL, CELADE, Santiago du Chile.
- Alzugaray Treto, C. (1999). *La Asociación de Estados del Caribe y la Unión Europea : los desafíos mutuos de una relación asimétrica*, IRELA, Madrid.
- Association des États de la Caraïbe (2000). *Encuesta sobre las fortalezas, debilidades y proyectos de gestión de desastres en los países de la AEC*, AEC, Trinité et Tobago.
- ——— (2012). *Establishment of the Association of Caribbean Cruise Ship Destinations*, AEC, Trinité et Tobago.
- ——— (2014). *Trade overview within ACS member countries*, AEC, Trinité et Tobago.
- Briceño Ruiz, J. (1999). *Escenarios de la integración regional en las Américas*, *Université des Andes*, Mérida, Venezuela.
- Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (2013). *CARICOM'S selected economic indicators 2002, 2006-2010. A statistical profile of the CARICOM single market and economy*, Secrétariat de la CARICOM, Guyana.
- ——— (2013). *CARICOM's trade: a quick reference to some summary data 2005–2010*, Secrétariat de la CARICOM, Guyana.
- ——— (2013). *National accounts digest: 2007-2012*, Secrétariat de la CARICOM, Guyana.
- ——— (2013). *Real gdp. Some quick stats*, Secrétariat de la CARICOM, Guyana.
- ——— (2013). *The CARICOM environment in figures 2009*, CARICOM, Guyana.
- Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (1979). *Los desastres naturales en el área del Gran Caribe: un estudio general*, CEPAL/PNUE, Caracas, Venezuela.
- ——— (2001). *Transporte y turismo en Centroamérica y el Caribe*, CEPAL, Mexico D.F.
- ——— (2004). *Puertos y transporte marítimo en América Latina y el Caribe: un análisis de su desempeño reciente*, CEPAL, Santiago du Chili.
- ——— (2010). *Analysis of extreme events in the Caribbean 1990–2008*, CEPAL, Port-d'Espagne, Trinité et Tobago.
- ——— (2010). *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe 2009-2010*, CEPAL, Santiago du Chili.
- ——— (2011). *Aspectos destacados de la economía y el comercio entre los Estados Unidos y América Latina y el Caribe*, CEPAL, Santiago du Chili.
- ——— (2012). *Macroeconomic report on Latin America and the Caribbean*, CEPAL, Santiago du Chili.
- ——— (2013). *Anuario estadístico de América Latina y el Caribe 2013*, CEPAL, Santiago du Chili.
- Cordero, M. (2013). *El comercio de bienes y servicios en Centroamérica: una nueva mirada en 2013*, CEPAL, Mexico D.F.
- Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2013), *Informe mundial sobre desastres 2013. Tecnologías y futuro de la acción humana*, IFRC, Genève, Suisse.
- Faculté latinoaméricaine des sciences sociales (2007). *Dossier: the Association of Caribbean States (ACS)*, FLACSO, Fondation Carolina, Costa Rica.
- Girvan, N. (2006). *Cooperation in the Greater Caribbean. The role of the Association of Caribbean States*, Ian Randle Publishers, Kingston, Jamaïque.
- Greenberg, P. (Ed.) (2012). *The Caribbean ...like a local*, Michelin North America, Greenville, EUA.
- Heirman, J. (2001). *Las tendencias principales del comercio, la política comercial y los acuerdos de integración de los países de la Asociación de Estados del Caribe (AEC)*, CEPAL, Santiago du Chili.
- Isik, Gözde (2012). *Logistics connectivity in the Caribbean: current challenges and future Prospects*, Banque mondiale, 2012.

› Kambon, A. (2009). "Caribbean small States, vulnerability and development" *Caribbean development report*, CEPAL, Santiago du Chili.

› Kirton, M. (2013). *Caribbean regional disaster response and management mechanisms: prospects and challenges*, The Brookings-London School of Economics, Washington, D.C.

› Martínez, R. (2005). *Hambre y desnutrición en los países miembros de la Asociación de Estados del Caribe*, CEPAL, Santiago du Chili.

› Mata, H. (2013). Desempeño en el comercio exterior de Centroamérica y el Caribe, CEPAL, Santiago du Chili.

› Organisation mondiale du tourisme (2011). *Compendium of tourism statistics data 2005-2009*, OMT, Madrid, Espagne.

› ——— 2013). *Tourism highlights–2013 Edition*, OMT, Madrid, Espagne.

› ——— (2013). *Tourism in the Americas–2013 Edition*, OMT, Madrid, Espagne.

› Rodríguez Sarda, R. (2012). *Asociación de Estados del Caribe. Creación e Importancia*, Editorial Académica Española, Madrid.

› Samaniego, J.L. (Coor.) (2009). *Climate change and development in Latin America and the Caribbean. Overview 2009*, CEPAL, Santiago du Chili.

› Système économique latinoaméricain et des Caraïbes (2013). *Estado actual y avances en la arquitectura institucional de la integración de América Latina y el Caribe*, SELA, Caracas, Venezuela.

› ——— (2013). *Nuevas modalidades de relacionamiento económico y cooperación entre América Latina y el Caribe y África*, SELA, Caracas, Venezuela.

› ——— (2014). *Carga de la deuda y sostenibilidad fiscal en la región del Caribe*, SELA, Caracas, Venezuela.

› Sued-Badillo, J. (Ed.) et al. (2003). *General History of the Caribbean*, UNESCO, Oxford, Angleterre.

› Torres-Rivas, E. (1996). "Para entender el Caribe" en *Perfiles Latinoamericanos*, Faculté latinoaméricaine de sciences sociales, Mexico.

› Organisation mondiale du commerce (2013). *Trade profiles 2013. Trade flows and trade policy measures*, OMC, Genève, Suise.

› Zappino, V. (2005). *Caribbean tourism and development: an overview*, Centre européen pour la gestion des politiques de développement, Consenza, Italie.

› Zedillo Ponce de León, E. (1995). *Primera reunión de la Asociación de Estados del Caribe*, Présidence de la République, Mexique.

Ressources en ligne

› Association des États de la Caraïbe (site officiel) : www.acs-aec.org

› Atlas Caraïbe : atlas-caraibe.certic.unicaen.fr

› Banque mondiale, Data Bank : databank.worldbank.org

› Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, Bases de données et publications statistiques : estadisticas.cepal.org

› Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Unctadstat : unctadstat.unctad.org

EM-DAT, la banque de données internationales des catastrophes : www.emdat.be

Encyclopédie Britannique en ligne, *Mer des Caraïbes* : www.britannica.com

Fonds monétaire international, Base de données du panorama économique mondial : www.imf.org

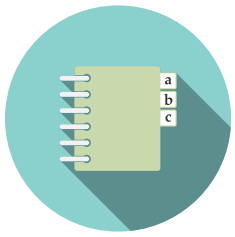

Sigles et abréviations

ACI	Conseil international des aéroports
AEC	Association des États de la Caraïbe
AFD	Agence française pour le développement
ALENA	Accord de libre-échange Nord-Américain
AMP	Autorité maritime du Panama
BID	Banque interaméricaine de développement
CARICOM	Communauté de la Caraïbe
CCI	Centre du commerce international
CDEMA	Agence caribéenne de gestion aux cas d'urgence de catastrophes
CELAC	Communauté d'États latinoaméricains et Caraïbes
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CEPREDENAC	Centre de coordination pour la prévention des désastres naturels en Amérique centrale
CIO	Commission des Indes occidentales
CMC	Commission de la mer des Caraïbes
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COCATRAM	Commission centraméricaine du transport maritime
CTO	Organisation du tourisme de la Caraïbe
DDCREE	Direction du développement du commerce et des relations économiques externes
FDD	Date de dépôt de l'instrument de ratification
FMI	Fonds monétaire international
G3	Groupe des Trois
IDH	Indice de développement humain
IDRL	Programme international des lois, normes et principes d'intervention en cas de catastrophes
IED	Investissements étrangers directs
IFRC	Fédération internationale de la Croix-Rouge
MCCM	Marché commun centraméricain
MITRANS	Ministère des transports de Cuba
MOU	Protocole d'accord
ND	Non disponible

...Sigles et abréviations

OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU
OEA	Organisation des États Américains
OECO	Organisation des États de la Caraïbe orientale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMT	Organisation mondiale du tourisme de l'ONU
ONU	Organisation des Nations Unies
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
OTC	Organisation du tourisme de la Caraïbe
PEID	Petits États insulaires en développement
PIB	Produit interne brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
SELA	Système économique latinoaméricain
SHOCS	Consolidation des opérations et des services hydrométéorologiques
SICA	Système d'intégration centraméricain
SIECA	Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
SITCA	Secrétariat pour l'intégration touristique centraméricaine
SRE	Ministère des Affaires étrangères
TEU	Unités équivalentes à un conteneur de 20 pieds
TIDM	Tribunal international du droit de la mer
UE	Union européenne
UIP	Union interparlementaire
UNASUR	Union des Nations sud-américaines
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes
USA	États-Unis d'Amérique
UWI	Universidad de las Indias Occidentales
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques
ZTDC	Zone de tourisme durable de la Caraïbe

La version électronique du
Association des États de la Caraïbe.
20 ans de promotion de coopération
dans la Grande Caraïbe
production a été achevée
au mois de avril 2014 Mexico.

Photographie, traduction et illustration des crédits

Shutterstock: Couverture et les premières pages: mw2st (colibri); 4: Yuqun (colibri); 5-17: photos fournies par l'AEC, SRE (Ministère des Affaires étrangères du Mexique) et la Présidence de la République du Mexique; 18: Tamara Kushch (trois enfants), Chris Collins (paysage et cascade), Vilainecrevette (récif de corail), Behindlens (paumes), Subbotina Anna (hibiscus), Mstyslav Chernov (carnaval), Daniel Álvarez (enfant peint), Antonio Abrignani (carte).; 20: Oliver Hoffman (gulf).; 21: Filip Fuxa (plage), Zastolskiy Victor (tempête), Loskutnikov (monde); 22: Vilainecrevette (récif de corail), Sigurcamp (fleur), Svetiana Foote (singe), Cyo bo (flamant), Morphart Creation / Trousset encyclopedia (mangrove fond).; 23: Alexvirid (masque haïtienne), Regien Paassen (filles); 24: Chris Jenner (navire), Martchan (femme avec des feuilles de tabac); 25: Salim October (fille de carnaval), Nvelichko (djembe), Neil Langan (plat de poisson); 57: Ixpert (monde); 68: Ruth Peterkin (phare), Avarand (raffinerie), T Photography (bananes d'étiquetage de femme); 70: Niv Coren (Canal de Panama); 72: Light Bulb Studio (argent); 73: T Photography (pêcheurs); 75: Alfredo Maiquez (ville); 82: Holbox (maisons détruites); 85: Tom Wang (fissure), Rainer Albiez (volcan en éruption); 87: Adrian Reynolds (volcan); 89: Alain Lauga (lagon); 94: f9photos (Chichén-Itzá), Kamira (chapeaux), Taweesak Jarearnsin (ara); 96: Idreamphoto (crystal sea); 97: Dirk Ercken (grenouille), Kamira (La Havane), Marcin Krzyzak (musicien), Vilainecrevette (récif de corail), Soft light (femme de photographier des ruines); 99: Paolo Gianti (signes), Evocation Images (tyrolienne); 100: Ruth Peterkin (croiseur); 105: Chris Jenner (navire), Devy (phare), Chris Parypa Photography (plan), 106: John Wollwerth (porte-conteneurs); 108: Jansen.ATF (navire); 109: Eric Baker (Canal de Panama); 110: Pisaphotography (vol au-dessus Maho Beach); 111: Ivan Cholakov (plane); 112: Jetphotos.net, Alejandro Rosa (aéroport); 113: Stephanie Rousseau (avion volant au-dessus de la plage); 114: Leonard Zhukovsky (light aircraft). **D'autres sources:** 21: hurricanescience.org (ouragan satellite); 23: Agostino Brunias, Google Art Project (Linge de marché, de la Dominique); 25: East Indian Coolies in Trinidad, Project Gutenberg (Les immigrants en provenance d'Inde); 26-34: photos fournies par l'AEC; 35-47: photos fournies par l'AEC, SRE et la Présidence de la République du Mexique; 49-50: Fotos proporcionada por la AEC; 58-61: photos fournies par l'AEC; 62-67: photos fournies par l'AEC, SRE et la Présidence de la République du Mexique; 76-79: photos fournies par l'AEC, SRE et la Présidence de la République du Mexique; 80: Wikipedia (l'ouragan Mitch); 83: msc.navy.mil (pont cassé en crue); 86: REUTERS /Daniel Aguilar (séisme en Haïti), Archivo El Universal (tremblement de terre au Mexico, 1985); 90-93: photos fournies par l'AEC; 101-104: photos fournies par l'AEC, SRE et la Présidence de la République du Mexique; 115-118: photos fournies par l'AEC. **Production publier:** Magenta Ediciones. **Traduction:** CM Idiomas, avec la collaboration de Gonzalo Celorio Morayta, Ariel Elbaz, Joe D. Ost, Joy L. Ost, Fionn Petch, Elisabeth Roure et Rafael Segovia Albán. **Infographies, cartes et graphiques:** María Yolanda Argüello, Alejandro Cabello, Oldemar González et Marcela Rivas.